

la terre

DE CHEZ NOUS

Port payé à Québec

Vol. XXXIX - No 15 - Montréal, 21 juin 1967



*C'est le temps des vacances. . .
"l'école est finie", comme dit la chanson.
Hélas! cette période de repos ne
s'applique pas nécessairement aux agriculteurs.
Souhaitons, tout de même, qu'ils puissent
aller se baigner ou encore se rendre
taquiner le poisson au moins quelques fois,
au cours de la saison estivale.*



* **Après une première manche** (page 3)

* **Prix du lait: Ottawa ne promet rien** (page 5)

* **Le levier qui donne la victoire** (page 11)

M. Arthur Dubé est élu président de la Fédération des Caisses d'Établissement UCC

Jeudi dernier, le 15 juin, avait lieu à Saint-Romuald, près de Lévis, l'assemblée générale an-

nuelle de la Fédération des Caisses d'Établissement de l'UCC. Cette Fédération groupe présen-

tement 10 caisses affiliées qui, au total, disposent d'un actif de \$9,700,000.

L'assemblée a donné lieu à des élections pour désigner, comme à chaque année, les administrateurs de la Fédération. Les personnes élues au Conseil d'Administration ont été les suivantes: M. Arthur Dubé, président de la caisse d'établissement de l'UCC de Rimouski; M. Simon Maltais, président de la caisse du Saguenay; M. Lionel Ranger, président de la caisse de Vaudreuil-Soulanges; M. Aristide Pelland, de la caisse de

Joliette; M. Emmanuel Morin, président de la caisse de la Chaudière; M. Richard Côté, président de la caisse de Sherbrooke; M. Maurice Wolfe, président de la caisse de la Rive-Sud; M. André Saurette, président de la caisse de Saint-Hyacinthe; M. Denis Gervais, de la caisse de Trois-Rivières; M. Joseph Bouchard, de l'Exécutif de l'UCC; M. Edgar Marcoux, gérant de la caisse de Vaudreuil-Soulanges; M. Paul-Emile Doré, gérant de la caisse du Saguenay.

de conseillers, dans les transactions immobilières, en particulier les transactions de fermes. Pour sa part, M. Edgar Marcoux, gérant de la caisse de Vaudreuil-Soulanges, a fait valoir les services fournis par la caisse de Vaudreuil dans le domaine des placements de capitaux.

ASSURANCES UCC



Assurances UCC est heureuse de vous présenter M. Joseph Laroché qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services en assurance-vie. Ses bureaux sont situés à 533 est, rue Racine Chicoutimi, Qué.

Région du Nord ouest québécois

"Vers une pénurie de jeunes cultivateurs dans la région"

"Nous allons vers une grave pénurie de jeunes cultivateurs au Témiscamingue et dans Rouyn-Noranda. De sérieuse qu'elle est, la situation peut devenir lourde de conséquences tant au point de vue économique que social. La cause en est le niveau de vie déplorable de la classe agricole en général, ce qui incite le fils de cultivateurs à désertir la terre pour trouver ailleurs un emploi plus agréable et rémunérateur".

C'est l'opinion émise par M. Ghislain Marseille, 22 ans, à l'emploi de la Fédération de l'UCC des deux comtés depuis 6 mois à titre de directeur du Service de l'impôt. Il est un exemple de ce qu'il affirme. Fils de cultivateur, né à Lorrainville, au Témiscamingue, il a fait des études secondaires puis a suivi un cours de langue française avec application aux affaires. Employé de la banque Canadienne Nationale, à Lorrainville, durant deux ans, il fut ensuite au service d'une compagnie de finance, durant 6 mois, à Val d'Or.

PROFESSION AGRICOLE

Devenir cultivateur? Il n'en fut pas question! Profession pas intéressante à cause de la situation financière peu reluisante. Voilà comment se présentait l'agriculture pour lui au moment de faire son choix d'un genre de vie. Heureusement, il a pu rester dans le milieu agricole en travaillant pour l'UCC; ainsi il peut s'employer à rendre la situation du cultivateur meilleure afin que les jeunes trouvent de plus en plus intérêt à demeurer sur des fermes.

Comment remédier à la situation dans son ensemble? En rendant la profession agricole plus attrayante financièrement et socialement. Avec quels outils? Le syndicalisme dans les cadres de l'UCC, l'organisation des spécialités agricoles en plans conjoints, la mise en marché ordonnée des produits, le fonds de défense profession-

nelle, voilà autant d'outils qui ont fait leurs preuves et s'avèrent de plus en plus efficaces.

Si l'agriculture ne doit pas devenir un cercle de gens âgés, elle doit faire une place à la jeunesse, en l'encourageant, mais surtout en lui préparant un avenir intéressant en milieu rural.

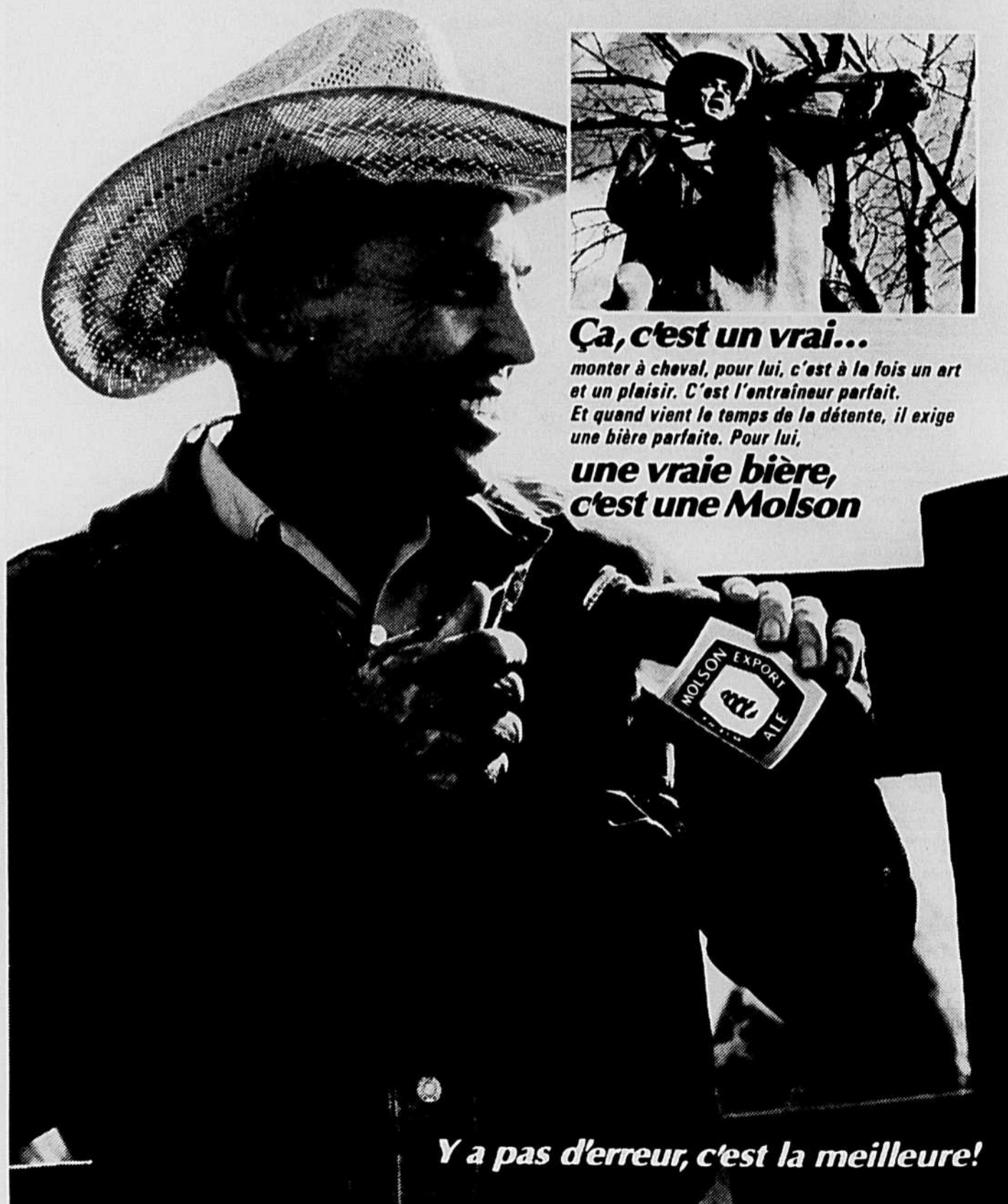
RECRUTEMENT

Pour faire du syndicalisme il faut des membres, des membres nombreux et actifs. La campagne de recrutement de la Fédération de l'UCC du Témiscamingue et de Rouyn-Noranda pour 1967, qui est actuellement en cours, a comme objectif de re-

cueillir l'adhésion de 1,000 membres. Elle est placée sous le thème de la solidarité.

FONDS DE DÉFENSE

Les cultivateurs de la région ont marché en force sur Ottawa... ils sont en marche vers la parité des revenus avec les autres classes de la société, grâce au syndicalisme, car c'est l'union qui fait la force des économiquement faibles. Le fonds de défense professionnelle qu'ils se sont donné est aussi d'un grand secours en certaines occasions.



Ça, c'est un vrai...

monter à cheval, pour lui, c'est à la fois un art et un plaisir. C'est l'entraîneur parfait.

Et quand vient le temps de la détente, il exige une bière parfaite. Pour lui,

une vraie bière, c'est une Molson

Y a pas d'erreur, c'est la meilleure!

PRÉPOSÉ AUX PIÈCES

Demandé par un manufacturier de machinerie agricole pour travailler à la vente au comptoir et à l'expédition. Le candidat doit être bilingue et posséder de préférence une certaine expérience dans un magasin de pièces. Salaire intéressant, bonnes conditions de travail. Bénéfices marginaux, etc.

Faire parvenir information à Case postale 555, Ste-Thérèse de Blainville, cté Terrebonne, ou téléphoner 435-3641.

HOMME DE SERVICE INSTRUMENTS ARAIRES

Pour effectuer réparations et service général, demandé par un manufacturier de machinerie agricole. Doit être bilingue et préférentiellement expérimenté dans le domaine de la machinerie agricole ou dans un domaine connexe. Salaire intéressant, bénéfices marginaux, assurance-groupe, etc.

Faire parvenir information à Case postale 555, Ste-Thérèse de Blainville, cté Terrebonne, ou téléphoner 435-3641.

APRES UNE PREMIERE MANCHE...

Un député fédéral se plaignait il y a quelque temps que le cultivateur sera un éternel insatisfait, peu importe toutes les améliorations que lui apportent les gouvernements central et provincial dans leurs législations.

Qu'il soit mécontent à l'heure actuelle, c'est vrai et c'est pleinement justifié; qu'il le soit continuellement, c'est peut être encore vrai, mais reste à voir! Encore faut-il se mettre dans sa peau pour bien comprendre ses préoccupations et problèmes. Nul doute qu'à ce moment-là, ce même parlementaire (et la plupart de ses collègues, d'ailleurs) ne ferait plus ainsi d'affirmations gratuites, sans même chercher à comprendre pourquoi le cultivateur est insatisfait.

Ce préambule nous apparaît nécessaire pour faire ressortir l'incompréhension souvent réelle mais quelquefois mesquine de nos députés et ministres, face au problème complexe de l'agriculture de l'Est, plus particulièrement.

Lors de leur marche massive sur la Colline parlementaire en mai dernier, les cultivateurs ont complété la première manche d'un match à finir. La réponse qu'ils avaient alors exigée et promise et qui vient d'être faite par le gouvernement, apporte certaines améliorations, soit, mais elle constitue tout de même une douche froide pour les producteurs laitiers qui s'attendaient à beaucoup mieux que cela. Voilà pour la seconde manche!

Avant de considérer la prochaine étape, il faut souligner que cette marche, quoiqu'en pense et quoiqu'en dise un important personnage du Cabinet des ministres fédéraux, a eu son effet persuasif, et nul doute qu'au moins lors de l'étude du budget 1968-69, ces messieurs d'Ottawa n'oublieront pas

aussi facilement leurs commettants de la classe agricole, de crainte que d'autres mesures encore plus énergiques soient prises.

Comme on le soulignait récemment, il faut enregistrer à l'actif de l'action collective des cultivateurs de l'Est, une augmentation de quelque \$30 millions à la politique laitière fédérale 1967-68, par rapport à celle de l'an dernier. C'est déjà quelque chose, bien qu'en pratique, il ne s'agit pas d'une augmentation réelle totale pour le producteur, si l'on tient compte de la suppression du subside provincial (\$0.20, environ, les cent livres).

Le 2 juin dernier, un communiqué émis par la Commission canadienne du Lait annonçait l'autorisation par le gouvernement fédéral de l'étude de quotas supplémentaires, sans préciser que cela constituait effectivement la réponse promise par le ministre J.J. Greene.

Il y a tout lieu de croire que les crédits additionnels pourront s'élever à plusieurs millions de dollars. Si cela représente un gain de quelque \$10 millions et plus, par exemple, reconnaissons que c'est déjà quelque chose, même si c'est encore insuffisant.

Le ministre Greene a précisé que la Commission canadienne du Lait est désormais autorisée à rajuster les contingents des particuliers suivants, savoir:

a) les agriculteurs dont la production laitière a été sensiblement diminuée par rapport à la normale, à cause de circonstances indépendantes de leur volonté;

b) les agriculteurs qui ont encouru des dépenses et qui ont pris des engagements pour accroître l'importance et l'efficacité de leurs exploitations

avant d'apprendre quel était le régime du contingentement arrêté pour la campagne 1967-68;

c) les agriculteurs qui ont pris des mesures pour donner de l'expansion à leur spéculation, par suite de l'installation par les établissements de nouveaux moyens de traitement; et

d) les expéditeurs de lait nature qui désirent se faire fournisseurs de lait industriel, en raison de circonstances telles que l'insuffisance de leurs contingents de lait nature, ou de la fermeture de petites laiteries.

En somme, M. Greene affirme que ces nouvelles dispositions contribueront dans une large mesure à applanir les difficultés que l'UCC a signalées dans son mémoire et lors des discussions qui ont eu lieu au cours de la journée du 24 mai.

D'accord, Monsieur le ministre, c'est un premier pas. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'à l'encontre des campagnes électorales, où les promesses fourmillent, il n'y a pas eu lors de votre rencontre de vendredi dernier avec les représentants des trois mouvements agricoles de l'Est une promesse véritable de nature à rassurer pleinement les cultivateurs.

Ils ne touchent pas encore leur \$5 les cents livres de lait, ils ne touchent pas encore tous \$4.50 les cents livres.

Tenant compte des quelques améliorations consenties à la politique laitière, mais après mille et une démarches, avouons-le, le gouvernement central devrait enfin pouvoir être en mesure de répondre aux exigences des cultivateurs dans un avenir pas trop éloigné sans quoi, ces derniers joueront la troisième manche et elle risque d'être moins inoffensive que la première.

Pierre COURTEAU

la des champs

GRAINS MÉLANGÉS

Semences et plantations ont fait de rapides progrès durant la première quinzaine de juin... Cela entre deux périodes assez dissemblables; au début, une quasi-sécheresse et, à la fin, une surabondance de pluie en certaines régions du moins. Dans l'Ouest, semences presque terminées; les grains germent et poussent à la faveur d'une humidité suffisante. Pendant ce temps, les États-Unis ont commencé et poursuivent leur moisson d'hiver en direction du Nord. Nos voisins s'attendent cette année à une moisson-record de tous blés: près de 42 millions de tonnes ou au delà de 1 1/2 milliard de boisseaux. Exportations probables: 19 millions de tonnes au moins; consommation nationale; environ 19 millions également. La différence servira à augmenter leurs stocks qui seront peu élevés en fin de juillet.

livres durant ces cinq premiers mois.

élevé qu'en 1966, compensera ou à peu près la baisse des prix.

Situation de quelques autres produits laitiers. En mai, production du fromage égale à celle du même mois de 1966, mais réduction de 3% durant les cinq mois janvier-mai 1967. Durant cette dernière période, recul de 5% dans la fabrication du lait évaporé; augmentation de 14% de la poudre de lait écrémé, de 22% du lait condensé et de 2% de la crème glacée. Malgré le climat peu favorable, il y a eu accroissement de 2% du volume cumulé des ventes de crème glacée depuis le début de 1967 -- il se peut que la tenue de l'Expo 67 y soit pour quelque chose dans cette dernière augmentation.

Les États-Unis nous devançant toujours dans leurs pronostics agricoles. Ainsi, ils estiment déjà que le revenu agricole brut de leurs fermiers en 1967 se situera aux alentours du sommet atteint l'an dernier, soit 49 1/2 milliards de dollars. Les revenus comptants dérivés de la vente des produits agricoles se totaliseraient à \$42,9 milliards. Dans l'ensemble, les prix agricoles chez nos voisins se maintiennent à un niveau plus bas que l'an dernier et il continuera probablement d'en être ainsi. Toutefois, le volume global des ventes, plus

Pendant que le nombre de nos moutons diminue d'une année à l'autre d'une façon par trop régulière, les effectifs ovins à travers le monde continuent d'augmenter. En janvier dernier, on estimait à plus d'un milliard le nombre de moutons de par le monde, soit une hausse de 15 millions de têtes par rapport à 1966 et près de 9 1/2% de plus que la moyenne des cinq années 1956-1960. Le gros de la population ovine se trouve en Asie (243 millions), en Océanie (221 millions), en Afrique (150 millions). L'Union soviétique à elle seule en compte 135 millions; le reste de l'Europe, 120 millions; l'Amérique latine, 125 millions et l'Amérique du Nord, 33 millions seulement. On croit que le nombre de moutons au monde continuera d'augmenter même s'il diminue chez nous.

Les quelque 4,000 producteurs de tabac jaune de l'Ontario viennent de recevoir une ristourne globale de \$430,000 de leur Office de mise en marché -- environ \$100 en moyenne par producteur. Cette ristourne, la première dans l'histoire de l'Office, correspond au trop-perçu du prélevé de 1 cent la livre pour défrayer le coût de la vente du tabac à cigarettes. Le coût de vente cette année a été de 4/5 de cent seule-

ment. L'autre cinquième de cent est donc remis au producteur et forme une ristourne globale de \$430,000. On dit que c'est avec des cents qu'on fait des piastres; dans ce cas-ci, c'est avec des cinquièmes de cent...

Nouvelle consolante pour ceux qui n'aiment pas particulièrement les maringouins non plus que les petites mouches noires; la découverte d'un nouvel insecticide plus efficace que les précédents et non dommageable aux autres être vivants de petite taille. Nouvelle qui sera sans doute bien accueillie surtout dans les régions nordiques où maringouins et mouches noires sont de taille, paraît-il. Le nouveau produit, découvert et mis au point aux E.-U., aurait été essayé avec succès en Ontario, surtout dans l'extrême-nord de cette province. Il serait de beaucoup préférable au DDT, qui passait pour une bénédiction il y a quelques années déjà, mais qui avait l'inconvénient de détruire d'autres formes de vie que celles contre lesquelles on l'employait.

Le Québec compte maintenant 45 syndicats d'usagers de machines agricoles sur un total de 236 au Canada. On sait que ces syndicats se composent de trois cultivateurs ou plus qui désirent s'associer pour faire l'achat d'instruments aratoires que, individuellement, ils seraient incapables d'acheter -- économiquement du moins -- parce que trop dispendieux. La loi permettant la formation de ces syndicats

a été adoptée il y a trois ou quatre ans est administrée par la Société (fédérale) du crédit agricole. Lents à s'en prévaloir, les cultivateurs semblent mieux l'apprécier aujourd'hui. Le nombre de syndicats dans les autres provinces; Colombie (8); Alberta (90); Saskatchewan (30); Manitoba (24); Ontario (38), tandis que chacune des provinces atlantiques n'en compte qu'un. Rappelons que les membres d'un même syndicat peuvent appartenir à la même famille pourvu qu'ils soient 3 qui exploitent chacun une ferme (séparément).

Autre bonne nouvelle pour les producteurs de framboises; ils disposeront probablement sous peu d'un cueilleur ou d'une cueilleuse mécanique. Des essais d'une première machine à cette fin montée à l'Institut fédéral de recherches de Vineland (Ont. en 1966, en collaboration avec le Collège d'agriculture de Guelph, ont donné des résultats prometteurs. Cette première cueilleuse est présentement à subir certaines modifications à Guelph où l'on compte bien la mettre suffisamment au point pour qu'elle puisse servir dans un avenir prochain -- en 1967, très probablement.

La quantité de main-d'oeuvre affectée à l'agriculture canadienne continue de diminuer à une cadence accélérée: de 1963 à 1964, 22,000 travailleurs de moins; de 1964 à 1965, 39,000 de moins; de 1965 à 1966, 51,000 de moins.

OEUFs : fléchissement des prix

Presque partout en Alberta, en Colombie-Britannique et à certains endroits du centre du pays, il y a eu fléchissement des prix des oeufs. Les catégories supérieures rapportaient au producteur de 1 à 4 cents de moins la douzaine. Par contre, prix fermes ou raffermissés dans les provinces des Prairies et de l'Atlantique. Catégories inférieures, prix inchangés ou inférieurs de 1-2c.

Prix moyen pondéré des A gros encartons, du grossiste au détaillant en fermeture: fléchissement là aussi à 41.5c. à Montréal et 41.3c. à Toronto. Prix au producteur des oeufs non classés à St-Félix de Valois, peu de changement par rapport à la semaine précédente: A extra gros, 36c.; A gros, 31c.; A moyens, 24c.; A petits 17c.; B et C, 17 et 16 c. respectivement.

Aux grands marchés du centre du pays, les prix variaient de stables à faibles ou plus bas. En Ontario, tendance plutôt calme des ventes sur le plan local, mais expéditions relativement actives vers l'extérieur. Les usines de décoquillage ont acheté les excédents de A gros ainsi que tous les lots des catégories inférieures. A Montréal, les arrivages locaux furent complétés par des expéditions provenant d'en dehors de la province; provisions suffisantes pour répondre à une demande normale. Faiblesse des ventes de A gros au détail, les grossistes ayant tendance à s'approvisionner au jour le jour.

Provinces atlantiques: prix des premières catégories stables dans la plupart des cas; arrivages courants en quantité voulue pour satisfaire à une demande active à la presque totalité des endroits.

VOLAILLE : des baisses dispersées

Ton généralement stationnaire des principaux marchés à l'égard des premières catégories de volailles la semaine dernière. Quelques révisions seulement surtout dans le cas des poules vivantes.

A Montréal et à Vancouver, les prix au producteur pour les poules vivantes de tous poids ont baissé de 1/2-2c. la livre; à London et Toronto, recul de 1/2-11/2c. des poules pesantes; dans l'ensemble demande active et provisions suffisantes de toutes les classes aux besoins de la grande majorité des régions.

PORCS : à la baisse dans l'Ouest

La tendance des marchés aux porcs était à la baisse la semaine dernière, surtout dans l'Ouest.

Prix des porcs de la catégorie A: Toronto, plutôt stables d'un bout à l'autre de la semaine à \$31.50-\$33.30; inchangés à Montréal ou \$31-\$32; Winnipeg, perte de 95c. les 100 livres en fermeture à \$28.55-\$30.75; Calgary, également à la baisse à \$27.50-\$28.60; Edmonton, 60c. de moins à \$27.50-\$28.20; Lethbridge de même à \$27.50-\$28.10; Saskatoon, \$1 de moins à \$27.75-\$29.60. Prix moyen des porcs A durant la semaine terminée le 3 juin 1967; \$31.93 contre \$37.36 durant la semaine correspondante de l'an dernier.

Total des arrivages de la semaine terminée le 10 juin: 24.5% de plus pour l'ensemble du pays--21.9% dans l'Ouest et 26.1 dans l'Est.

VEAUX : recul de \$1.50 à Montréal

Marché stationnaire ou à la baisse des veaux de lait la semaine dernière. A Toronto, les Bons et De choix se vendaient à un prix relativement stable ou \$36-\$42; à Montréal, de stables à inférieurs de \$1.50 les 100 livres à \$32-\$36.50; à Winnipeg, pertes de \$2-\$3 ou \$37-\$40; Edmonton, prix inchangés à \$34-\$40. A Winnipeg, les veaux lourds, type à boucherie, ont maintenu fermement leurs prix à \$25-\$28.

AGNEAUX : baisse marquée à Toronto

A la suite d'arrivages accrus, les bons agneaux accusaient une chute de prix à Toronto la semaine dernière où ils s'écoulaient à \$33-\$36 comparativement à \$35-\$43 la semaine précédente; à Winnipeg, prix inchangés à \$31; à Edmonton, prix fermes ou supérieurs de 50c. les 100 livres à \$35-\$40; Calgary, \$26-\$27.40; Saskatoon, \$27.70; à Montréal, les agneaux de printemps se vendaient \$38-\$43. Importations des Etats-Unis durant la semaine: 1,370 têtes.

BOVINS : variantes dans les prix

Demande très irrégulière de bovins la semaine dernière. Dans l'Est, lenteur au début, un peu plus d'activité au milieu de la semaine et pressions sur les prix en fermeture; baisses de prix. Situation inverse dans l'Ouest, recouvrement presque complet des baisses de la semaine antérieure.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, variant d'un peu inférieurs à supérieurs de \$1 les 100 livres; génisses, de stables à supérieurs de 50c.; vaches, de stables à peine ou inférieurs de \$2--les bonnes ont perdu 50c. à Montréal, soit \$20-50-\$22.50.

Bovins de remplacement: vive demande en faveur de toutes les classes; pour une fois, peu de demande à l'exportation; prix fermes ou un peu meilleurs.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 60 têtes seulement; importations: 37 têtes.

STOCKS : de produits avicoles

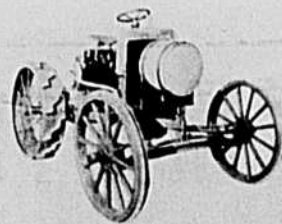
Oeufs en coquille: 13 milliers de caisses dans l'ensemble du pays réparties comme il suit: 1 millier dans l'Ontario; 8 au Manitoba et 3 en Colombie-Britannique--au total 3,000 caisses de plus qu'au 1er juin 1966.

Oeufs congelés: environ 5.6 millions de livres--2.3 millions de plus qu'à la même date l'an dernier.

Volailles de toutes classes: 48.4 millions de livres contre 27 millions au 1er juin 1966; augmentation surtout sensible des poules, poulets légers et des poulets lourds.

INDICE : fournitures agricoles

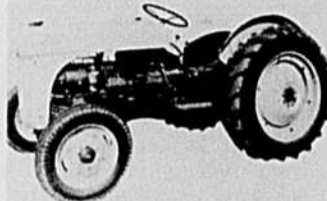
L'indice composé des fournitures et services nécessaires à la production agricole était en janvier dernier supérieur de 0.6% à celui d'août 1966 et de 5.2% à celui de janvier 1966--311.9 en 1967 comparativement à 296.6 en janvier 1966 (la période 1935-39 équivalent à 100). Si l'on exclut le coût de la vie, la hausse a été de 6.2% entre les deux périodes, selon le Bureau fédéral de la statistique.



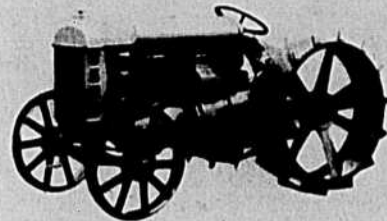
1907



1939



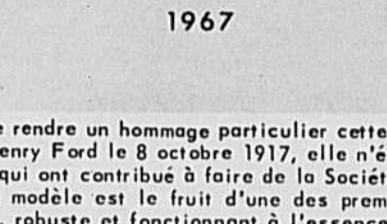
1947



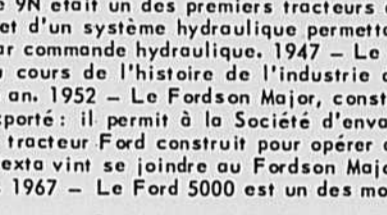
1917



1952



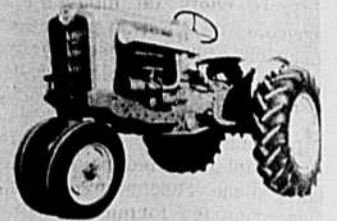
1955



1967



1952



1955



1958

Bien que la Société Ford veuille rendre un hommage particulier cette année au "Fordson", le premier tracteur en série présenté par Henry Ford le 8 octobre 1917, elle n'éprouve pas moins de fierté à présenter les autres modèles Ford qui ont contribué à faire de la Société un des premiers producteurs de tracteurs au monde. 1907 - Ce modèle est le fruit d'une des premières tentatives de Ford dans la construction d'un tracteur léger, robuste et fonctionnant à l'essence, et dont le prix était à la portée du cultivateur moyen. 1939 - Le 9N était un des premiers tracteurs construits dans le monde qui disposait d'un attelage à 3 points et d'un système hydraulique permettant à l'opérateur de lever ou d'abaisser un instrument aratoire par commande hydraulique. 1947 - Le 8N marquait un record de production annuelle jamais atteint au cours de l'histoire de l'industrie des machines agricoles: plus de 104,000 tracteurs produits en un an. 1952 - Le Fordson Major, construit à Dagenham, Angleterre, devint le tracteur Ford le plus exporté: il permit à la Société d'envahir le marché de nombreux pays. 1955 - Le "900" fut le premier tracteur Ford construit pour opérer des instruments de culture portés en avant. 1958 - Le Fordson Dexta vint se joindre au Fordson Major et renforcer le marché d'exportation des produits britanniques. 1967 - Le Ford 5000 est un des modèles actuels de la ligne mondiale des tracteurs.

Nouveau mode de distribution du lait**Les livraisons à domicile une fois par semaine**

L'un des projets dont on parle depuis des années, mais qui était resté lettre morte jusqu'ici, est présentement à l'essai aux Etats-Unis, nous apprenait récemment un bulletin du Conseil national de l'industrie laitière.

Il s'agit de la livraison du lait à domicile effectuée une fois par semaine au lieu de tous les jours ou de tous les deux jours, comme cela se pratique dans certaines villes. L'essai se poursuit depuis quelque temps par deux laiteries

Fédération de l'UCC d'Amos**Rappel en faveur du Fonds de Défense**

Dans un communiqué reçu de la Fédération de l'UCC d'Amos, M. Henri Brière, président du Comité régional de la campagne de souscription pour le Fonds de Défense professionnelle de l'UCC, lance un appel à tous ceux qui n'ont pas terminé leur travail de bien vouloir se remettre à la tâche maintenant que les semences sont finies.

"Nous encourageons tous les recruteurs à ne pas lâcher, le succès complet de notre campagne de souscription en Abitibi en dépend", souligne M. Brière.

QUELQUES PRÉCISIONS

Le président rappelle en outre que la campagne a débuté au commencement de mai. Puis il précise en ces termes: "Quelques paroisses ont dépassé leur propre objectif et d'autres sont en voie de l'atteindre. Donc, bravo et félicitations!

M. Brière termine son rappel par ces mots: "Cultivateurs, en payant votre souscription au Fonds de Défense professionnelle vous vous préparez un meilleur sort pour l'avenir".

d'outre - frontière, l'une dans l'ouest des Etats-Unis et l'autre dans la Nouvelle-Angleterre.

"Bien qu'à l'état expérimental encore et prenant différentes formes, le programme semble bien fonctionner", selon l'un des auteurs. D'ordinaire, la livraison une fois la semaine s'effectue de la façon suivante: on offre à la ménagère un coffre réfrigérant appelé Banque laitière ou Super Cooler, dont la température intérieure peut être maintenue à 36 ou 38 degrés F. Le coffre peut contenir 24 pintes en papier plastique ou 18 pintes d'un demi-gallon en verre.

Fait plutôt surprenant, seulement 25% environ des 1,000 à 1,500 clientes chez qui l'on fait la livraison une fois la semaine font usage de boîtes ou de coffres réfrigérants. Les autres disposent des appareils réfrigérants voulus ou encore n'en achètent que peu par semaine, utilisant le réfrigérateur d'usage ménager. La laiterie offre ses banques laitières gratuitement aux clientes qui achètent au moins 15 pintes par semaine (de lait ou d'équivalent en lait). Là où les achats sont inférieurs à 15 pintes, la banque peut être louée de la laiterie moyennant \$0.25 cents par semaine.

RÉACTIONS DIVERSES

Aux ménagères qui peuvent se passer de la banque laitière ou coffre réfrigérant, on vend le lait 1 cent de moins la pinte.

Il y a évidemment une période d'accoutumance de la part de la ménagère, mais on rapporte que les premières réactions à cette innovation sont plutôt favorables. Des enquêtes démontrent que la livraison une fois la semaine n'a pas d'inconvénients sérieux et ne constitue pas une entrave aux besoins et coutumes de la famille. On se rend compte toute-

fois qu'il y a une certaine éducation à faire chez le consommateur pour le convaincre que le lait peut se conserver frais pendant sept ou huit jours. Certaines ménagères trouvent même avantageux de n'avoir pas à attendre la livraison du lait, trois, quatre ou cinq fois par semaine.

Quant aux livreurs eux-mêmes, ils doivent travailler du lundi au vendredi. Ils se donnent la peine de pénétrer à l'intérieur de la maison et d'y déposer le lait dans la banque laitière ou le réfrigérateur de la cuisine. Bien que cette nouvelle méthode prenne plus de temps dans les débuts du moins, elle occasionne souvent une vente accrue de produits et facilite la collection.

Dans la Préparation H une nouvelle substance contre les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Prix du lait: Ottawa ne promet rien - M. Lionel Sorel est amèrement déçu

Trois chefs de mouvements agricoles de l'Est du pays; deux Ontariens, presque réconfortés, un Québécois, visiblement découragé.

De l'autre côté de la table, deux ministres fédéraux satisfaits, d'une rencontre paisible, tenue dans les formes, et tellement moins orageuse que la dernière, organisée dans le cadre de la grande marche des agriculteurs, en mai dernier.

Voilà, en bref, le tableau de la rencontre d'hier, exigée par

ces dirigeants syndicaux, principalement dans le but d'obtenir des subventions accrues pour les producteurs de lait industriel.

OTTAWA N'A RIEN PROMIS

Non, le ministre de l'Agriculture ne leur a rien promis de concret. Le prix garanti du lait industriel demeurera à \$4,75 cent livres. Encore une fois, les agriculteurs ont demandé \$5,10 mais ils ont essuyé un refus poli.

L'entrevue publique a duré plus de trois heures. Une vingtaine d'agriculteurs représentant l'UCC, l'Union des fermiers

N.D.L.R. - A son retour, M. Sorel a insisté à nouveau sur la nécessité absolue et urgente de la part des gouvernements de faire un choix fondamental ou d'adopter une option de base concernant l'avenir de l'agriculture ainsi que le réclame l'UCC depuis plusieurs années.

Tant que cela ne sera pas fait ceux qui veulent vivre de l'agriculture ou qui sont en mesure de le faire ne sauront pas à quoi s'en tenir alors qu'aucune solution satisfaisante et concrète n'est disponible en dépit des demandes renouvelées de l'UCC à l'égard de ceux qui veulent ou qui doivent quitter l'agriculture.

de l'Ontario et la Fédération agricole de la même province ont répété les demandes qu'ils avaient formulées en mai dans un dur et sec mémoire au gouvernement.

Un seul d'entre eux a élevé la voix. "On n'est pas venu ici pour écouter vos discours politiques, a dit M. Walter Miller".

"Vous êtes le seul à faire des discours politiques" a répliqué le ministre J. J. Greene sur le même ton. "Ce n'est pas en hurlant que vous obtiendrez quelque chose".

"AU BOUT DE LEUR CORDE"

Invité à prendre la parole à la fin de l'entretien, M. Lionel Sorel, président de l'UCC, a rappelé que les agriculteurs étaient "au bout de leur coude".

"Faut être honnête, a précisé M. Sorel, je me demande ce que je vais leur dire à mon retour. En vérité, je n'ai pas beaucoup d'espoir. On n'a pas décidé que l'agriculture vivrait."

"On a eu une très bonne réunion, aujourd'hui, une réunion bien sympathique, mais j'en suis amèrement déçu. Devant nos membres je serai franc. Je leur dirai que j'ai toutes les raisons de croire que ça ne marchera pas. Je leur dirai: faites ce que vous voulez, mais je ne vois rien de lumineux, au moins pour l'avenir immédiat".

Région de Nicolet

Assemblée spéciale des producteurs d'oeufs

En dernière heure nous apprenons qu'une importante assemblée spéciale de tous les producteurs d'oeufs de consommation de la région de Nicolet se tiendra le mardi 27 juin, à 8 heures p.m., au motel Quatre-Saisons, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

Il ne faut pas croire que les deux autres leaders syndicaux ont quitté la réunion emballés.

Le premier, M. Charles Munro, s'est dit bien réconforté. Le second, M. John Dolmer n'a pas manifesté un aussi grand enthousiasme mais il n'affichait certainement pas la déception de M. Sorel.

LA SOLUTION À "LONG TERME"

C'est évidemment "le problème du lait" qui a d'abord retenu l'attention des participants, M. Greene, le ministre de l'Agriculture, leur a dit qu'il y avait essentiellement deux avenues:

--Une hausse du prix du lait. Mais elle peut être néfaste en rétrécissant considérablement le marché.

--Une hausse des subsides: à court terme, cette mesure peut être envisagée mais, à long terme, elle n'aura aucun effet.

M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts et de l'aménagement rural a également ajouté qu'une hausse des subventions, de \$4,75 à \$5,10 n'allègera que fractionnellement le fardeau du producteur laitier et ne réglera pas le problème fondamental.

Le ministre Greene reconnaît aussi la nécessité d'une solution à long terme. Comme première étape, il propose la création d'un commando (Task Force) de trois spécialistes chargé de faire une grande étude du problème agricole au Canada.

Cette formule, soutient M. Greene, est préférable à celle de la commission d'enquête. Elle

est plus rapide et permet une plus grande flexibilité. "Le cabinet, a-t-il dit, a déjà accepté l'idée et le commando se mettra à l'oeuvre dès que j'aurai trouvé les trois plus grandes compétences dans le domaine au Canada". Un an plus tard, il devra faire rapport.

C'est là, précise le ministre de l'Agriculture, la première étape de la solution à long terme.

NOURRIR L'HUMANITÉ À BON MARCHÉ

M. Sorel a déclaré par ailleurs que les agriculteurs reconnaissent la nécessité d'une étude mais veulent aussi qu'on s'occupe d'eux dans l'immédiat.

D'autre part, selon le premier vice-président de l'UCC, M. Albert Alain, malgré les subventions de 25 pour cent aux producteurs laitiers, c'est encore eux qui subventionnent l'économie canadienne car, "lorsqu'ils achètent, ils paient de 35 à 40 pour cent plus cher que lorsqu'ils vendent".

La commission canadienne du lait a fait connaître, il y a quelques jours, une nouvelle politique de quota pour ces producteurs laitiers mais une telle nouvelle, même si elle entraîne quelques frais additionnels pour le gouvernement, n'en a pas moins été qualifiée de miettes par les dirigeants des groupes agricoles.

Comme l'a dit M. Sorel: "nous sommes condamnés à nourrir l'humanité à bon marché".

(Extrait de "La Presse")

L'assurance-récolte

Après la critique de M. Lesage le gouvernement "oublie" une promesse faite à l'UCC

Depuis de nombreuses années l'UCC s'intéresse à l'assurance-récolte. Comme en font foi d'ailleurs les résolutions de ses congrès généraux, elle réclame un régime d'assurance-récolte satisfaisant, comportant même une caisse de compensation pour les cas spéciaux.

Ainsi, au cours des deux dernières années, l'UCC s'est-elle intéressée de très près aux études préparatoires à l'assurance-récolte, au projet qui a été élaboré à ce sujet; elle y a même participé activement à maintes reprises.

PREMIÈRE ÉTUDE

Lors de la première étude du projet de loi (bill 45) par le Comité agricole de la Chambre, au cours du mois d'avril, l'UCC était représentée par ses principaux dirigeants.

A cause de circonstances dont ils ne sont nullement responsables, les représentants de l'UCC n'ont pu toutefois assister à toutes les réunions. Mais comme le Chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, en a profité pour blâmer le désintéressement de l'Union à

l'endroit de cette législation, l'UCC a fait parvenir à tous les médias d'information un texte établissant clairement que les accusations du Chef de l'Opposition n'étaient pas fondées.

DEUXIÈME ÉTUDE

Après avoir continué d'étudier le projet de loi, la direction de l'UCC a fait connaître par écrit et à qui de droit son point de vue et ses suggestions.

Bien plus, en vue des prochaines séances du Comité agricole de la Chambre, elle avait obtenu d'un représentant officiel du ministère de l'Agriculture que l'UCC soit informée au moins quelque temps à l'avance des dates de la tenue des séances d'étude du bill 45.

Or, voilà que mercredi dernier, le 14 juin, le Comité agricole de la Chambre s'est réuni pour étudier le projet de loi sur l'assurance-récolte... et les responsables de l'UCC l'ont appris le lendemain par les journaux. Quel jeu jouent donc certaines personnes et que faut-il penser de tout cela?

L.L.

Monsieur le Ministre des Postes

Avant d'augmenter les prix, au moins assurer le service

Nos lecteurs auront sans doute noté que l'arrivée à domicile de notre dernière édition de la TCN accusait un certain retard. Depuis quelques semaines d'ailleurs, le journal n'est pas livré en temps et après enquête, nous pouvons affirmer que cela ne peut en aucune façon être imputé à notre imprimeur de Lac Etchemin, ni à notre service de circulation, mais bien au ministère des Postes.

Depuis quelque temps, la livraison postale était en souffrance et pour ajouter à la sauce, le sac spécial contenant le matériel de l'édition du 14 juin dernier, fut égaré par on ne sait trop quel hasard au service de transbordement du bureau de poste central, à Montréal. Après recherches et moult pressions exercées auprès des autorités, il a été enfin possible de localiser le fameux sac, avec le résultat que le journal a été imprimé avec un retard de 18 heures.

Le Ministère des Postes, on le sait, a déjà manifesté l'intention de présenter un nouveau bill, visant à majorer le coût pour l'expédition des objets de 2e classe, ce qui touche particulièrement, semble-t-il, les diverses publications, telles la TCN. Ce projet, déjà fort discuté au point de vue de l'avenir de certaines publications, mériterait à notre avis d'être révisé par les autorités compétentes avant d'être présenté aux Communes pour adoption, surtout en considérant le piètre service actuel.

Nos lecteurs voudront bien nous excuser encore une fois pour ces retards, en considérant toutefois qu'ils sont hors de notre contrôle

La direction

Les événements à venir

●SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE - Du 25 au 29 juin, au Collège Macdonald, congrès annuel de l'Institut agricole du Canada.

●SAINT-ANTOINE-DE-TILLY - Mardi, 27 juin, 9 heures a.m.: Assemblée annuelle du Comité provincial des Offices et Syndicats de Producteurs de Bois, au Chalet des Forts.

●MONTREAL - Les 27, 28 et 29 juin, hôtel Sheraton Mont-Royal, 25e congrès annuel des Clubs 4-H.

●SAINT-HYACINTHE - Mercredi, jeudi et vendredi, les 28, 29 et 30 juin. Maison de Retraites des Rév. Pères Dominicains, Journées d'étude des directeurs régionaux de l'UCC. Le thème de ces journées d'étude: "L'organisation et l'administration d'un bureau de l'UCC".

●BERTHIERVILLE - Vendredi, 29 juin conférence de presse dans les salons de l'Edifice des Chevaliers de Colomb. A l'ordre du jour: première exposition de classe "B" sanctionnée par les gouvernements fédéral et provincial à Berthierville, du 19 au 23 juillet prochain.

la Terre

Propriété de l'U.C.C.
FONDE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal - Tél. 288-4285

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"



DIRECTEUR: Paul-Henri LAVOIE, b.s.a.
REDACTEUR EN CHEF: Pierre COURTEAU

Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Composition/Montage: Lithographie Rive Sud

Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Situation et conditions de développement de l'agriculture au Québec

41e COURS A DOMICILE

(Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec collabore financièrement à la publication des cours)



DEUXIEME PARTIE

Les conditions de développement reliées à la production

C - La mise en valeur des fermes

Une troisième condition de développement reliée à la production concerne la mise en valeur des fermes. Nous avons déjà signalé ailleurs dans ce mémoire que la production par homme dans le secteur agricole au Québec a presque doublé depuis 15 ans. Cet accroissement de productivité se compare avantageusement avec les augmentations des autres secteurs économiques du Québec et du secteur agricole dans les autres provinces. Cette productivité de l'agriculture n'a cependant pas encore atteint un niveau suffisant. Or, un des facteurs principaux de cette productivité est l'organisation rationnelle des unités de production : les fermes.

L'UCC a récemment préparé un mémoire spécial sur cette question. (1) Nous nous contentons ici d'en indiquer les points majeurs et les recommandations essentielles.

LES POLITIQUES ACTUELLES

Les problèmes qui se posent pour la mise en valeur des fermes sont très nombreux. Leur solution exige qu'on investisse d'importants capitaux dans les sols et sur les fermes. Or, les politiques qui existent présentement dans ce domaine sont très inadéquates.

La difficulté qui se pose ici n'est pas qu'il y a absence de politiques. Au contraire, le problème est sans doute qu'il en existe trop. C'est ainsi par exemple que le gouvernement fédéral offre aux cultivateurs un programme de prêts à long terme, un programme de garanties sur des prêts à moyen et court termes consentis par les banques, un programme de prêts aux anciens combattants, un programme de prêts à des syndicats de machinerie agricole et enfin des mesures d'aide à la consolidation des fermes en vertu du programme ARDA. Le gouvernement provincial, pour sa part, offre également aux cultivateurs un programme

de prêts à long terme, un programme de garanties et de remises d'intérêt sur des prêts consentis par les caisses et les banques, un programme de remises d'intérêt sur les prêts consentis par la Société Fédérale du Crédit Agricole et de très nombreuses mesures d'assistance dont une subvention pour l'établissement des jeunes cultivateurs, des primes pour l'installation des colons et la consolidation de leurs établissements, des primes pour l'achat et le placement d'animaux, des subventions pour certaines constructions, des subventions pour les travaux mécanisés sur les fermes, des subventions pour l'achat de chaux et d'engrais chimiques, un octroi pour l'agrandissement des fermes, etc. ...

La difficulté principale qui se pose ici est celle de l'incoordination entre toutes ces mesures. Celles-ci sont en effet administrées par deux gouvernements différents : le fédéral et le provincial, et, à l'intérieur de chaque gouvernement, par un grand nombre de ministères ou de services ou de sociétés différentes. Or, entre ces diverses administrations, il n'existe aucune coordination. On pourrait s'attendre à ce que chaque mesure particulière participe pour une part donnée à un plan d'ensemble visant à promouvoir la mise en valeur des fermes. Tel n'est pas le cas. Chaque mesure poursuit isolément un objectif particulier, quitte même à contredire l'objectif poursuivi par telle ou telle autre mesure. On est ainsi placé devant un éparpillement formidable des énergies et des capitaux.

Une autre difficulté qui se pose relativement à cette gamme de mesures de crédit et d'assistance, c'est leur insuffisance du point de vue des capitaux qu'elles mettent à la disposition des cultivateurs. D'une part, les prêts qui sont consentis sont rarement suffisants pour permettre

aux cultivateurs de faire l'ensemble des investissements qu'ils devraient faire pour rendre leur ferme productive au maximum. D'autre part, les montants versés en primes, subventions et octrois de toutes sortes sont tellement morcelés qu'ils ne peuvent avoir une très grande efficacité. L'administration de ces mesures, à cause de leur morcellement, coûte d'ailleurs très cher et absorbe ainsi une partie beaucoup trop forte des capitaux qui y sont consacrés.

Enfin, les mesures de crédit et d'assistance que nous avons signalées ne sont pas administrées de façon adéquate. Les centres de décision qui ont à intervenir pour leur application sont habituellement situés aux niveaux supérieurs : fédéral ou provincial. On ne peut ainsi tenir compte des besoins réels et immédiats tel qu'on pourrait le faire à un niveau régional.

ORIENTATION À PRENDRE

Les déficiences très marquées des politiques qui existent présentement pour hâter la mise en valeur des fermes, exigent qu'une orientation nouvelle soit prise dans ce domaine. Nous soutenons, pour notre part, que toutes les mesures gouvernementales actuelles tant fédérales que provinciales doivent être remplacées par deux politiques provinciales de base, complémentaires l'une de l'autre : une politique d'investissement massif pour la mise en valeur des sols du Québec et une politique cohérente de crédit pour l'achat, l'agrandissement et l'organisation des fermes.

La mise en valeur des sols de la province est, selon nous, la responsabilité directe de l'Etat provincial. Cette mise en valeur des sols requiert en effet, compte tenu de l'état actuel de ces sols, des investissements très considérables que les cultivateurs sont incapables de prendre à leur charge. D'ailleurs, ces investissements sont à très longue portée et valent non seulement pour les cultivateurs qui sont actuellement propriétaires des terres, mais pour des générations de cultivateurs. Ils valent aussi non seulement pour les cultivateurs, mais pour toute la collectivité puisqu'ils s'appliquent à une ressource permanente qui est essentielle à l'équilibre d'ensemble de l'économie. Si le gouvernement provincial a consacré jusqu'ici de l'argent pour la mise en valeur des sols, il l'a fait par le mode d'octrois insuffisants et trop morcelés. Ces octrois doivent être remplacés par une unique politique prévoyant les sommes d'argent suffisantes et les moyens techniques et humains nécessaires pour réaliser, suivant une programmation établie par collaboration entre l'Etat provincial et les cultivateurs organisés, l'ensemble des travaux qui s'imposent pour faire les aménagements et les améliorations de base sur une courte période.

Si la mise en valeur des sols est la responsabilité directe de l'Etat, l'achat, l'agrandissement, la reconversion, l'organisation, l'équipement des fermes est d'une façon immédiate celle des cultivateurs. Dans l'état actuel de l'agriculture, ils ne peuvent cependant prendre immé-

diatement sur leurs revenus ni même recourir, de façon générale, aux sources privées de crédit pour financer les améliorations requises. Il est nécessaire que les pouvoirs publics offrent eux-mêmes de l'aide aux cultivateurs sur ce plan. Comme on l'a vu, les mesures qui existent présentement dans ce domaine sont également insuffisantes et trop morcelées. Elles doivent être remplacées par une seule politique plus cohérente et plus substantielle de crédit au niveau du gouvernement provincial. Cette politique devrait fournir à un organisme provincial de crédit agricole les moyens de répondre au besoin global de crédit des cultivateurs.

Les deux politiques de base dont nous venons de parler sont, à notre point de vue, les outils essentiels nécessaires à la réalisation d'un programme systématique de mise en valeur des fermes du Québec. Encore faut-il savoir quel type de fermes il faut encourager. Il nous apparaît que les fermes qui doivent être développées, tout en se rapprochant du modèle de la ferme traditionnelle, ne doivent pas nécessairement épouser exactement ce modèle. Le type de ferme que nous avons à l'esprit est une ferme où, comme dans le passé, la propriété du sol et des autres moyens de production est entre les mains des véritables exploitants qui gèrent leurs entreprises et y consacrent eux-mêmes leur travail. Cette ferme peut cependant être exploitée suivant des formules variées : elle peut l'être dans certains cas, par un cultivateur propriétaire qui y consacre seul son travail; elle peut l'être par un cultivateur propriétaire qui s'adjoit un ou quelques employés; elle peut l'être sous forme de co-exploitation partielle ou totale, deux ou trois cultivateurs, chacun propriétaire d'une ferme, se groupant ensemble pour mettre en commun une partie ou tous les moyens de production autres que les biens fonciers; elle peut l'être encore sous forme de copropriété, deux ou trois cultivateurs s'associant pour acheter et exploiter ensemble une ferme plus grande. Nous convenons que les précisions sur ce sujet ne sont pas très grandes et c'est pourquoi nous souhaitons que la Commission Royale d'Enquête sur l'Agriculture se penche sur la question. Nous recommandons en outre :

- (23) Que les diverses mesures gouvernementales de crédit et d'assistance financière pour l'amélioration des sols, l'achat, l'agrandissement et l'organisation des fermes, soient remplacées par deux politiques provinciales majeures : une politique d'investissement massif et ordonné dans les sols du Québec et une politique cohérente et complète de crédit pour l'organisation des fermes; et
- (24) Que ces deux politiques de base soient élaborées suivant les modalités suggérées par l'UCC dans le mémoire spécial qu'elle a présenté au Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec en mai 1966.

(1) - "L'établissement et l'aménagement des Fermes", mémoire à l'intention du Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec. L'Union Catholique des Cultivateurs, mai 1966.

Commerce international des produits agricoles

Lors d'une dernière réunion, le Comité exécutif de l'UCC a adopté le principe et les grandes lignes de la politique contenue dans une résolution de la Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec, concernant le Commerce International des Produits Agricoles.

Cette prise de position, selon l'exécutif de l'UCC, devrait être référée au Comité des Politiques Agricoles avec toutes les informations qui peuvent être obtenues sur le sujet pour que suite appropriée puisse lui être donnée.

Par l'entremise du Secrétaire général de l'UCC, M. Paul-Henri Lavoie, le Comité exécutif a tenu à remercier la Fédération de la précieuse contribution que représente cette prise de position sur un problème de cette importance.

Voici, ci-après, le texte de la résolution :

"Considérant que les importations de produits agricoles au Canada ont déjà présenté un problème considérable pour les producteurs canadiens;

"Considérant que dans le secteur particulier des oeufs, les importations ont augmenté de façon très considérable depuis le début de cette année, contrairement à la plupart des années précédentes ;

"Considérant que les fédérations spécialisées de producteurs

par l'intermédiaire de Plans Conjointes visent à planifier leur production pour tenir compte des besoins de la consommation et qu'ils entendent rationaliser la mise en marché de leurs produits pour obtenir un revenu suffisant pour vivre décemment ;

"Considérant que si les importations de produits agricoles plus particulièrement d'oeufs en provenance des pays étrangers continuent à entrer aussi facilement au pays, tous les efforts et sacrifices concédés par les

producteurs seront ou auront été inutiles;

"Considérant les commentaires qui ont paru dans tous les journaux canadiens concernant les derniers accords de Genève dans le cadre du GATT ;

"Considérant les paroles du ministre de l'Agriculture du Canada et de M. E. W. White, directeur exécutif de GATT, telles que rapportées dans tous les média d'information à savoir que "la libération des échanges qui en découlera (de l'accord) obligera les industriels, les travailleurs et les AGRICULTEURS canadiens à faire face à une réelle concurrence mondiale ;

"Considérant aussi la déclaration de M. Winters, ministre du commerce du Canada, à savoir que "nos producteurs auront à subir une plus grande concurrence mais c'est la contre-partie inévitable d'avantages qui faciliteront le développement industriel du Canada";

L'Exécutif de la Fédération des Producteurs d'Oeufs, très inquiet des répercussions probables à très brève échéance d'une libéralisation plus grande du commerce international, particulièrement des oeufs, et consi-

dérant qu'il reste à tous les pays intéressés à signer une multitude d'ententes dans le cadre de l'ACCORD GENERAL qui vient d'être adopté par les principaux pays commerçants dans le monde, a adopté la résolution suivante :

"L'Exécutif de la Fédération des Producteurs d'Oeufs souhaite que l'UCC qui est l'organisme mandaté pour parler au nom de tous les producteurs agricoles de la province, devant la gravité des répercussions probables découlant des récents accords de Genève, donne priorité à l'étude de ces accords et à leurs applications sur l'avenir des productions agricoles au Canada. L'Exécutif de la Fédération des Producteurs d'Oeufs demande avec force à l'UCC qu'à la suite de telles études, des démarches et les représentations les plus sérieuses soient faites auprès du gouvernement canadien pour s'assurer que les droits légitimes des producteurs d'oeufs de consommation aussi bien que ceux de tous les autres producteurs agricoles soient entièrement protégés".

Gérald GROULX,
Directeur administratif

LES TRAVAUX ET LES JOURS

25 JUIN 1967

"L'agriculture canadienne" et "les fleurs à l'Expo"

A l'occasion du Congrès International des Journalistes Agricoles, qui a eu lieu à Ste-Anne-de-Bellevue et à Montréal, cette semaine, Radio-Canada a réalisé un film-couleurs, sur l'agriculture au Québec. Ce film présenté dimanche dernier au Congrès s'intitule "Quelques arpents de neige". Réalisé par Gustave Larocque et Louis Letuvé, il rappelle brièvement les activités agricoles de Québec à travers ses quatre saisons. On aura le plaisir de le voir à l'émission "Les Travaux et les Jours" du 25 juin prochain, télédiffusée à 1 h. 30 p. m., au réseau français de Radio-Canada.

Pour ce qui est de l'Expo, nos horticulteurs nous préparent une surprise.

Aucune mesure concrète immédiate de la part du Québec

A la suite de la rencontre des producteurs d'oeufs avec l'hon. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture, la Fédération des Producteurs d'oeufs de consommation du Québec a émis un communiqué qui indique qu'aucune mesure concrète immédiate ne sera mise en application par le gouvernement du Québec.

Soulignons que cette rencontre qui eut lieu le mardi, 13 juin dernier, faisait suite au télégramme envoyé au ministre de l'Agriculture récemment et dont le texte a été reproduit dans la dernière livraison de la TCN.

Précisons de plus que les producteurs d'oeufs étaient représentés à cette réunion par le Comité exécutif de la Fédération, par M. Lionel Sorel, président de l'UCC, M. Gérald Groulx, directeur général de la Fédération et M. J.-P. Gravel, coordonnateur de la mise en marché, également de la Fédération des Producteurs d'oeufs.

Pour le gouvernement, en plus du ministre de l'Agriculture, MM. Benoît Lavigne, sous-ministre adjoint de l'Agriculture et Lucien Bissonnette, directeur-général des services techniques du ministère, étaient présents.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Après avoir fourni tous les éléments et faits établissant clairement l'état d'urgence de la situation actuelle, les représentants des producteurs ont demandé, toujours d'après le communiqué relatant les différentes phases de la rencontre, au gouvernement provincial d'appliquer immédiatement les solutions suivantes :

- Une aide de 3c. par douzaine d'oeufs aux producteurs de la province, selon une échelle décroissante jusqu'à ce que le marché atteigne .34c. par douzaine;
- La recherche et l'application dans un très bref délai de

seils économiques régionaux. Le ministère de l'Industrie et du Commerce stimule pour sa part l'expansion industrielle par l'entremise des délégués industriels régionaux. Les Conseils économiques régionaux bénéficieront d'une nouvelle formule de financement, suivant les initiatives qu'ils mettront de l'avant. Le conseil du trésor avance \$40,000 pour la création d'un fonds nécessaire à la préparation de dossiers régionaux et \$50,000 pour favoriser l'établissement d'un système de confection de plans régionaux. Cet apport de l'état indique, selon M. Johnson, la préoccupation du gouvernement sur la planification.

L'INSPIRATION

M. Johnson insiste également sur la nécessité de l'animation sociale et la participation active de la population à la réalisation des plans régionaux. Le gouvernement s'inspire largement des résultats obtenus sur la planification et l'aménagement des territoires, en France, en Scandinavie et aux sein du marché commun. M. Johnson ne cache pas que les difficultés sont nombreuses, les problèmes très complexes et les complications insoupçonnées dans la réalisation de plans régionaux. Sans une information constante et soutenue sur l'action du gouvernement, du conseil d'orientation économique et des conseils économiques régionaux, la population demeurera amorphe et toutes les initiatives, si louables soient-elles, seront vouées à un échec lamentable.

mesures financières qui permettront aux producteurs efficaces de demeurer dans la production et qui leur évitera de perdre tous leurs biens;

● Un avertissement sévère au gouvernement fédéral quant à la cessation immédiate des importations en provenance des Etats-Unis et un appui total et concret aux producteurs, en collaboration avec le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, en rapport avec la rencontre des représentants des producteurs avec l'hon. Greene, vendredi, le 16 juin, à Ottawa;

● Une solution immédiate au problème du financement à court terme des producteurs aux prises avec des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle, découlant du niveau ridicule des prix et qui sont menacés de perdre totalement le fruit de nombreuses années d'efforts et de sacrifices;

● Que le gouvernement provincial, en collaboration avec celui d'Ontario, intervienne avec tous les moyens en leur possession pour amener le gouvernement fédéral à appliquer immédiatement une politique d'urgence, d'achat de quantités d'oeufs suffisantes pour raffermir le marché domestique jusqu'à ce que le prix moyen reçu par le producteur ait atteint au moins un niveau équivalent au coût de production. Une telle politique ne coûtera au gouvernement canadien probablement pas plus que \$3. par semaine par producteur et les effets seront considérables au niveau des prix;

● Nos prévisions basées sur des faits indiscutables sont à l'effet que sans l'application immédiate de telles mesures, la crise, au cours des prochains mois, aura des effets terribles pour le producteur.

RÉPONSE DU MINISTRE

Dans sa réponse, l'hon. Vincent n'a pas voulu, souligne l'avis de la Fédération, s'engager à verser un subside, même sur une échelle décroissante.

Toutefois, il devait rencontrer l'hon. Steward, ministre de l'Agriculture de l'Ontario, avant vendredi, 16 juin, pour que le gouvernement canadien mette immédiatement un frein aux importations.

De plus, le ministre devait entreprendre des démarches, toujours avant le 16 juin, pour que le gouvernement fédéral applique

immédiatement une politique d'achat d'oeufs pour soulager le marché.

Enfin, si ces démarches n'ont donné aucun résultat ou si les résultats ne sont pas satisfaisants, avant le 20 juin, M. Vincent devait rencontrer à nouveau les représentants des producteurs au cours de la semaine alors que l'application d'autres mesures temporaires et d'urgence seront envisagées.

BILAN DE LA RENCONTRE

Comme bilan de la rencontre, le communiqué précise que les représentants des producteurs sont déçus dans la mesure où aucune mesure concrète immédiate ne sera appliquée par le gouvernement de la province alors que la situation est tellement désastreuse qu'elle ne peut tolérer aucun délai.

Tout de même, les producteurs sont confiants que l'intervention des ministres de l'Agriculture de Québec et de l'Ontario feront bouger le gouvernement d'Ottawa au sujet des importations et des surplus.

CONCLUSION

En guise de conclusion, la Fédération indique que "si toutes les études, démarches, interventions, etc. des producteurs n'amènent pas de réaction positive des gouvernements, des solutions plus radicales devront être envisagées, dans les cadres ou non des législations existantes. Les solutions de désespoir sont toujours pénibles, mais pas plus que les situations de désespoir comme celles que vivent actuellement les producteurs d'oeufs et celles qu'ils connaîtront inévitablement au cours des prochains mois, si les gouvernements n'assument pas pleinement leurs responsabilités. Les promesses ne régleront rien; seule l'action immédiate peut sauver la production et surtout les producteurs d'oeufs".

Les enfants s'intéressent très tôt à l'eau. Ils regardent souvent leurs frères et soeurs pratiquer les sports nautiques et ils brûlent d'y participer. Ou bien, parfois, au cours de leurs jeux, les enfants s'aventurent dans l'eau. Peu importe le cas, les enfants qui ne savent pas nager sont exposés au danger. Aussi, faut-il leur apprendre à nager dès qu'ils sont en âge d'assimiler les cours de natation.



Québec - Le ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, entend bien donner une impulsion décisive à son ministère afin que tous les services mis en place puissent contribuer à l'amélioration de la rentabilité des fermes. M. Vincent estime qu'il faudra procéder à certaines restructurations des cadres afin d'augmenter la productivité des services. Il comprend mal qu'avec des effectifs dépassant les 2,200 employés comparativement aux 1,400 fonctionnaires que groupe le même ministère de l'Ontario, l'on ne puisse avoir encore plus d'efficacité que dans la province soeur. Des fonctionnaires aux chiffres et aux écritures seront désignés en premier lieu pour remplacer les agronomes puisque ces derniers subiront un entraînement particulier et retourneront dans les champs auprès des producteurs pour les guider non seulement dans des productions spécialisées en fonction de la vocation des sols et du marché, mais aussi dans l'explication des lois dont les cultivateurs peuvent profiter.

ASSURANCE-RÉCOLTE

Dès janvier 1968, la loi de l'assurance-récolte entrera en vigueur au Québec et protégera grandement la production agricole en autant que les cultivateurs sauront s'en prévaloir. Actuellement, l'on procède à la mise en place du service et de la régie qui administrera ce plan d'assurance. De nombreux experts, économistes et spécialistes seront donc recrutés pour assurer l'excellente marche du service. Il faudra aussi s'assurer que les productions domestiques rentables sur le marché soient rentables au moins. A ce sujet, la Régie des Marchés stimulera des productions spécialisées. Plusieurs amendements à la loi de l'assurance-récolte doivent de nouveau être déposés devant le comité parlementaire de l'agriculture pour ratification avant que la loi ne soit présentée à l'Assemblée Législative pour adoption finale.

LE CRÉDIT AGRICOLE

Le ministre Vincent entend également apporter des changements majeurs à la loi du crédit agricole car celle-ci doit être révisée en totalité. Le ministre ne cache pas que l'administration de la loi déçoit les cultivateurs québécois. Le service d'inspection des fermes, en prévision de l'adjudication des crédits réclamés par leurs propriétaires, devra s'effectuer dans les trois ou quatre semaines qui suivent la demande de prêt et non dans les six ou huit mois, suivant la demande, comme la politique est pratiquée présentement. Sur ce plan d'opération, M. Vincent entend bien obtenir du renfort au sein de l'équipe des inspecteurs de fermes.

CHAMBRE AGRICOLE

L'activité du comité d'élaboration des politiques agricoles devra aussi recevoir une nouvelle impulsion. M. Vincent explique que ce comité groupe des représentants du ministère, de l'UCC, de la Coopérative Fédérée, de la corporation des agronomes et des coopératives. Le ministre estime que ce comité pourrait siéger deux fois par mois mais, il faut ajouter encore à ce système de consultation, en "récréant" une chambre agricole provinciale où des économistes et sociologues pourront égale-

ment apporter leurs lumières sur les politiques agricoles.

L'ONTARIO EN AVANCE

A la direction générale de l'aménagement, de l'utilisation et du traitement des terres, le ministre Vincent escompte beaucoup sur les initiatives du plan ARDA quant aux territoires-pilotes. Encore là, toutefois, il s'inquiète de l'apathie des producteurs à recourir aux lois provinciales qui favoriseraient la production. Ainsi, il constate que l'on dépense 650,000 tonnes d'engrais chimiques par année en Ontario, comparativement à 250,000 tonnes seulement au Québec. Il va de soi qu'en bonifiant les sols, on augmente automatiquement la production. Sur ce plan, M. Vincent entrevoit la nécessité d'améliorer le plan administratif de ce service. Il aura peut-être lieu de fusionner ce service avec celui du crédit agricole et celui du regroupement des fermes.

ADMINISTRATION AMÉLIORÉE

Cette réforme dans les structures administratives des services du ministère nécessite une étude approfondie qui tiendra compte également des mémoires déposés par l'UCC. M. Vincent affirme qu'il lui sera impossible de présenter à la chambre basse une nouvelle législation reconditionnant toutes les lois passées au cours de la présente session. Il admet que des milliers de demandes des cultivateurs se sont accumulées à l'Office du crédit agricole depuis les amendements apportés en 1961. M. Vincent croit plus utile de préparer une législation solide et de mettre en place les dispositifs administratifs nécessaires, de telle sorte que le ministère puisse offrir ses services aux cultivateurs dans le plus bref délai possible. Le cultivateur n'est pas intéressé à des législations sur papier et qui réclament des mois de patience avant de répondre à leurs désirs.

MINISTÈRE DU PLAN

D'ici un mois, le gouvernement dotera le Québec d'un office du plan, lequel servira d'embryon à la création d'un nouveau ministère où le premier ministre, M. Daniel Johnson, désignera un titulaire délégué en s'inspirant de l'initiative expérimentée avec succès en France. La nouvelle a été révélée par M. Johnson lui-même alors qu'il recevait un mémoire de la part des délégués à la conférence permanente des conseils économiques régionaux, conférence qui se déroulait au centre Desjardins, à Lévis. De plus, le premier ministre a révélé que le Conseil d'orientation Economique du Québec subirait des transformations pour devenir un conseil de développement et un organisme de consultation. Enfin, le COEQ doit présenter sous peu au conseil du trésor de la province, des suggestions sur de nouveaux modes de financement des conseils économiques régionaux.

LES PROMOTIONS

La planification et l'aménagement régional constituent deux priorités dans les politiques gouvernementales et intéressent au plus haut point les ministères de l'Agriculture et de l'Industrie et du Commerce. Par l'entremise de l'ARDA, le gouvernement consacre \$150,000 pour les conférences permanentes des con-

Nous ne modifions pas la scie PARTNER nous l'améliorons

PARTNER R147



LÉGÈRE

Le Partner R147 pèse seulement 16 lb. chaîne et guide-chaîne compris. Mais, bien que légère, elle ne perd en rien de sa robustesse et de sa sécurité. La plus puissante dans sa catégorie.

PUISSANTE

Nouvel accouplement centrifuge avec sabot, assurant un engagement doux. Nouveau vilebrequin plus long que le précédent, et maintenant à 3 paliers. Le palier supplémentaire se trouve du côté du volant magnétique.

SÛRE

Nouvelle poignée de démarrage assurant une stabilité encore améliorée à l'endroit du couvercle du démarreur. Nouveau réservoir d'essence avec douille filetée en aluminium pour le bouchon. Nouveau boîtier de filtre en métal léger coulé sous pression.

THÉO TURGEON Inc.



105, boul. des Capucins, Québec 3, P.Q. Tél.: code 418 529-2554
SEUL DISTRIBUTEUR DANS LE QUÉBEC, LES MARITIMES ET LE NORD DE L'ONTARIO
Représentants demandés dans certains territoires.

Les croisements de pondeuses à la Station de recherches de Deschambault

Par J.-B. ROY, agronome, Service de l'Information

CONSTITUTION DES CROISEMENTS

Les oiseaux constituant le matériel génétique de base se composent de 5 lignées de Leghorn conservées au Québec depuis plusieurs années, et de 4 lignées de mâles Leghorn provenant de la Ferme centrale d'Ottawa.

Tous les croisements sont triples (three-way cross), et proviennent, soit de 3 lignées du Québec, soit de l'hybride de 2 lignées du Québec accouplé avec une lignée mâle d'Ottawa.

A ces entrées à l'épreuve s'en ajoutent trois autres choisies au hasard parmi les lignées commerciales canadiennes et américaines les plus populaires au Québec. Et puis, il y a la lignée témoin venant d'Ottawa. Cette dernière lignée est également éprouvée, durant la même période de temps, à la Ferme Centrale d'Ottawa.

CUEILLETTE DES DONNÉES

Au début de l'épreuve, les poules sont pesées individuellement et leur poids est soigneusement noté. Durant toute la durée de l'essai, l'alimentation, la ponte et la mortalité font l'objet d'un contrôle rigoureux. Lorsqu'il y a décès, on en détermine la cause.

Chaque semaine, tous les oeufs de chaque unité expérimentale

sont pesés globalement et on en calcule le poids à la douzaine; on les classe selon les normes du commerce. A toutes les quatre semaines, on prend un échantillon de 25 oeufs de chaque groupe et on détermine l'épaisseur de la coquille, ainsi que l'épaisseur de l'albumine pour établir la qualité intérieure de l'oeuf.

Les données sont ensuite inscrites sur le rapport de l'épreuve qui constitue un document sur lequel on trouve, pour chaque croisement, la quantité de poulettes entrées, le nombre d'oeufs pondus, le nombre d'unités Haugh, le pourcentage d'oeufs de chaque catégorie du classement, la quantité d'aliments consommés par douzaine d'oeufs, la proportion de mortalité, puis le revenu laissé par les oeufs une fois déduit le coût des aliments. Le rapport établi à la fin de l'épreuve permet de sélectionner les croisements les plus économiquement rentables.

FACTEURS CONSIDÉRÉS

Pour se faire une juste idée de la valeur des croisements éprouvés, l'analyse des résultats tient compte des facteurs économiques suivants: la ponte totale de chaque croisement et la ponte par poule entrée, la consommation totale et individuelle, la mortalité et ses causes, la qualité et le poids des oeufs, la pesan-

teur des oiseaux à l'abattage, la maturité sexuelle, la couvaison, la conversion alimentaire et le revenu net. Celui-ci est calculé à la Ferme Centrale d'Ottawa sur la base du prix national des aliments et des oeufs.

Les croisements qui s'avèrent les meilleurs à une première épreuve, seront soumis à une seconde épreuve au cours de laquelle le même travail sera répété et les meilleurs croisements seront également éprouvés, selon un procédé identique, à la Ferme Centrale d'Ottawa. Seuls les croisements qui renouvelleront leurs preuves seront recommandés aux accoueurs intéressés à les multiplier.

PORTÉE DE PROGRAMME

En 1966, les 45 couvoirs du Québec ont produit huit millions de poussins pour l'établissement des troupeaux commerciaux de ponte, et ils ont dû en importer un demi-million pour satisfaire les besoins de leur clientèle. En outre ils ont été dans l'obligation de faire venir de l'extérieur une proportion de 7% de leurs oeufs d'incubation. Ce qui est plus grave c'est que pour la reproduction, la grande majorité des troupeaux souches destinés à la production de poulettes commerciales est à base de lignées américaines et vient des Etats-Unis. Les accoueurs du Québec auraient donc intérêt à être moins dépendants de l'étranger; ils devraient pouvoir compter sur des lignées de pondeuses développées dans la province pour asseoir leur économie.

Pour combler cette lacune et satisfaire ce besoin le Conseil des Recherches agricoles a institué à Deschambault un centre d'essai de croisements qui permettra, en collaboration avec les aviculteurs et la Ferme Centrale d'Ottawa, d'éprouver et d'améliorer des lignées de pondeuses que les accoueurs multiplieront ensuite avec toutes les garanties de réussite. La réalisation de cet objectif profitera davantage aux éleveurs du Québec que les importations étrangères.

Eradication de l'épine-vinette

Le programme d'éradication de l'épine-vinette dans l'Ontario et le Québec, inauguré en 1964 et devant se terminer au début de 1967, sera prolongé en 1967 et 1968. Il a été constaté que l'épine-vinette est plus répandue et en plus fortes concentrations qu'on ne l'avait prévu en 1964, et la prolongation du programme permettra d'enrayer le repeuplement.

Aux termes du programme, le gouvernement fédéral paie la moitié du coût des travaux d'éradication dans les deux provinces.

Nomination des membres des Commissions des juges du Mérite agricole et du Mérite du défricheur

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'honorable Clément Vincent, vient de rendre public les noms des membres des Commissions des juges qui doivent apprécier les fermes des participants des concours du Mérite agricole et du Mérite du défricheur.

MÉRITE AGRICOLE

La Commission est composée comme suit: MM. Omer Beau-doin, agronome, président du jury, Jean-Claude Verville, agronome, spécialiste en gestion de ferme; Maurice Laliberté, commandeur, de Honfleur (Bellechasse); et Ulysse Bernier, commandeur, de Frelshburg (Missisquoi). Les juges commenceront la visite et l'appréciation des exploitations inscrites au début de juillet.

Pour les fins du Mérite agricole, la province est divisée en cinq régions. Le ministre rappelle que le concours 1967 se tient dans la troisième région comprenant 12 comtés: Beauce, Bellechasse, Dorchester, Frontenac, Kamouraska, Lévis, l'Islet, Lotbinière, Mégantic, Montmagny, Rivière-du-Loup de Rimouscouata. Le plus récent concours dans ce territoire, en 1962, groupait cent participants. La médaille d'or avait été décernée à monsieur Maurice Laliberté, membre du jury actuel.

Le concours de cette année est le soixante-dix-huitième depuis la fondation du Mérite agricole en 1890.

MÉRITE DU DÉFRICHEUR

Le jury comprend monsieur Roger Michaud, agronome, président; monsieur Gérard Bouchard, commandeur, de Villemontel (Abitibi-est); et monsieur Albert Daigle, commandeur, de Albertville (Matapédia).

Pour les fins du Mérite du défricheur, la province est divisée en trois régions et, cette année, ce sont les défricheurs de la troisième région qui sont invités à concourir. Le territoire comprend neuf comtés: Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure, Matane, Matapédia, Rivière-du-Loup, Kamouraska, Témiscouata et Rimouski. Monsieur Albert Daigle avait remporté la médaille d'or au dernier concours dans cette région, en 1964.

L'Ordre de Mérite du défricheur a été fondé en 1950 et il tient depuis un concours annuel.

A Plessisville

M. Vincent visite la Coopérative des Producteurs de sucre d'érable

L'Honorable Clément Vincent ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, visitait lundi après-midi, la coopérative des Producteurs de sucre d'érable, à Plessisville.

Le Ministre était accompagné de monsieur Roméo Lalonde, sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, de Me Marc Bergeron, député provincial de Mégantic, ainsi que de quelques dirigeants de la coopérative, dont monsieur J.-O. Vaillancourt, gérant-adjoint, monsieur Gilles Croteau, secrétaire-trésorier, et monsieur Armand Roberge, surintendant de la coopérative.

Cette coopérative est une entreprise unique en son genre, sur cette échelle. On y manipule chaque année dix millions de livres de sucre d'érable. Entre 75% et 80% des produits finis de l'usine produits qui sont connus sous les marques de commerce "Citadelle" ou "Camp", sont vendus à l'exportation soit aux Etats-Unis, en France, en Australie, en Angleterre, etc...

Ces exportations se font d'ailleurs sous forme de produits

finis ou encore en vrac, soit en blocs de sucre industriel de 60 livres ou en barils de sirop pur ou concentré. Disons en passant que la coopérative fait la manutention de 45% à 55% de tout le sirop en baril produit au Québec, chaque année.

Une cinquantaine d'employés permanents volent à la bonne marche de la fabrique. En pleine saison de réception, au printemps, le nombre des employés peut dépasser 80.

Population bovine mondiale en 1966

Etats-Unis	106,500,000
U.R.S.S.	93,400,000
Brésil	84,000,000
Mexique	24,000,000
France	20,500,000
Australie	18,200,000
Colombie	17,000,000
Turquie	14,400,000
Allemagne Ouest	13,600,000
Grande-Bretagne	12,000,000
Canada	11,600,000
	1,104,000,000

Impossibilité juridique de fixer un prix-plafond pour la vente des aliments au détail

Le plafonnement du prix des aliments au détail, comme le gouvernement vient de le faire pour les loyers, a été étudié et jugé impossible du côté juridique" a déclaré, dimanche, l'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation. Monsieur Vincent parlait au congrès annuel de la Chambre de Commerce régionale des Cantons de l'Est. Le congrès groupait plus de 300 délégués et leurs épouses au motel Bois-Franc, à Arthabaska.

"A supposer que l'on puisse logiquement établir des prix maximums au détail pour toutes les catégories d'aliments, on ne pourrait jamais trouver assez de policiers pour surveiller l'application de la loi et en imposer les sanctions", a poursuivi le Ministre.

Le député de Nicolet à l'Assemblée législative a aussi précisé que de nombreux aliments devant être importés, -- comme le boeuf et l'agneau --, une loi qui, sans tenir compte de l'offre et de la demande, fixerait le prix au détail de ces aliments, pourrait compromettre le ravitaillement du marché domestique.

"De quelque façon qu'on l'envisage", a poursuivi monsieur Vincent, "la fixation des prix des aliments au détail n'est pas du ressort du gouvernement provincial. Elle n'a été possible au Canada que sur une échelle nationale, en temps de guerre, et en application conjointe avec des mesures de rationnement".

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation a aussi expliqué que le prix actuel du lait nature pour la consommation découle tout naturellement du coût de production élevé à la ferme et surtout des frais très lourds que représentent les services de livraison à domicile.

Pour compenser dans une certaine mesure, l'augmentation du coût de la vie, a conclu monsieur Vincent, le gouvernement, songeant surtout aux gens moins favorisés économiquement, a promulgué des lois sociales comme le rabatement de l'impôt pour les salariés gagnant moins de \$2,000 s'ils sont célibataires, ou de \$4,000 s'ils sont mariés; la nouvelle loi des allocations familiales provinciales et la remise de 50% de la prime du régime de rentes pour les travailleurs autonomes.

Si l'on soupçonne la présence de la rage

La rage, on la dit dans un article publié récemment, est une maladie très virulente qui s'attaque à tous les animaux à sang chaud, y compris les bestiaux et l'homme. Si l'on soupçonne sa présence, voici les précautions qui s'imposent.

- Avertir le plus tôt possible la Direction de l'hygiène vétérinaire ou, le vétérinaire de l'endroit, la police, ou l'agronome. En vertu de la Loi fédérale, la rage est une maladie qu'il faut signaler.

- Si quelqu'un est mordu par un animal, appeler le médecin immédiatement; laver les plaies jusqu'au fond pendant 15 ou 20 minutes; utiliser à cette fin un savon fort et changer l'eau fréquemment. Appliquer ensuite un antiseptique.

- Si un animal est mordu, l'isoler.

- Prendre tous les moyens possibles pour capturer ou renfermer tout animal soupçonné de rage. Il ne faut le tuer que si cela est nécessaire pour l'empêcher de fuir ou s'il présente

un danger pour la santé publique.

- Quand il est nécessaire de tuer un animal, ne pas le tirer dans la tête, car la cervelle doit être conservée intacte en vue de l'examen en laboratoire. Il faut empêcher les gens et les autres animaux de venir en contact avec la carcasse, la salive, le sang ou autres humeurs. Conserver la tête au frais; la faire geler en hiver.

- Porter des gants épais lorsqu'on doit manipuler un animal soupçonné d'être atteint de la rage, un animal qui vient d'être mordu par un animal douteux,

ou des objets portant de la bave d'un tel animal.

- Ne jamais mettre les doigts ni la main dans la gueule d'un animal qui semble s'étouffer, car on s'exposerait à l'infection rabrique si l'on a des coupures ou des égratignures à la main.

- Ne pas toucher avec des mains nues à des animaux sauvages qui ont l'air malades ou tout à fait apprivoisés. Les écureuils, les tamias (suisettes), les marmottes et les chauves-souris mordent souvent les enfants qui leur donnent à manger ou les prennent dans leurs mains.

Canada Agriculture

L'eau et la production laitière

Paul CARPENTIER, agronome

L'eau est l'élément le plus important qui entre dans la com-

position des êtres vivants. Ce principe étant admis faut-il s'étonner que tous les animaux, la vache laitière en particulier, doivent toujours en avoir à satiété à leur disposition. Le corps de l'animal est constitué de 56 pour cent d'eau alors que le lait en contient environ 87 pour cent. Il faut donc que la vache laitière en pleine production en soit abondamment pourvue si l'on songe que 3 à 5 gallons d'eau sont requis pour la production d'un gallon de lait.

On prétend qu'il faut qu'il passe 400 livres de sang dans le pis d'une vache pour chaque livre de lait qu'elle produit, il faut donc que celle-ci puisse s'abreuver suffisamment pour maintenir le pourcentage normal de 80 pour cent d'eau que contient son sang. Autrement, il s'en suit un ralentissement de la circulation qui contribue à diminuer la production laitière.

Par ailleurs, la vache, qui comme beaucoup d'animaux, ne transpire pas, a besoin d'un fort volume d'eau durant les périodes de grandes chaleurs pour tempérer son organisme.

LA QUALITÉ DE L'EAU EST IMPORTANTE

Les eaux stagnantes provenant de cours d'eau pollués ou de marécages ne sont bonnes qu'à propager les maladies et les parasites. L'eau de source ou d'un bon puits répond aux besoins; il ne faut pas, toutefois, qu'elle se corrompe dans des auges, bassins ou réservoirs rouillés ou mal entretenus.

Si avec du mauvais lait il est impossible de produire du beurre ou du fromage de qualité, une eau croupie et polluée dont les vaches s'abreuvent a bien des chances de produire les mêmes effets sur le lait.

SECTION DU
MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET
DE LA
COLONISATION,
QUÉBEC.



En dépit de la grande popularité dont jouit Expo '67 auprès du public, les agriculteurs du Québec ne doivent pas perdre de vue l'exposition qui les touche de plus près, celle de leur région ou de leur comté respectif; et ceci pour la simple raison qu'ils ne seront pas là uniquement en spectateurs, mais bien en tant que participants intéressés.

Sans doute, la plupart le savent mais encore faut-il rappeler que l'animal qu'on veut exhiber doit être choisi plusieurs semaines avant l'exposition. Il doit également être un bon type

de la race à laquelle il appartient, bien conformé, bien développé pour son âge et en excellente condition au moment de la présentation. Il doit être sain, exempt de tares et dressé convenablement, ce qui ne se fait pas en un jour, surtout lorsqu'il s'agit de jeunes sujets. Il faut leur apprendre à marcher doucement, à se bien poser au repos. Une bête que le juge ne peut approcher rapporte rarement un premier prix. Une mauvaise présentation d'un animal qualifié pour la première place de sa classe peut le faire passer au deuxième ou troisième rang.

Liste des principales expositions qui seront tenues prochainement

Noms et endroits	Dates	Secrétaires
Lachute	14-17 juin	Kenneth P. Riley, C.P. 123 Lakefield.
Drummondville	18-24 juillet	Claude Bédard, 97, 161 ^{ème} ave. Drummondville.
St-Hyacinthe	24-30 juillet	Gustave Fontaine, 8255 Ledoux St-Hyacinthe Annexe.
Victoriaville	31 juillet	Lucien Simoneau, Parc de l'Exposition, Victoriaville.
Exp. Régionale	6 août	
St-Pascal	2-7 août	Adalbert Anctil, St-Pascal.
Montmagny	9-13 août	Réal Laberge, C.P. 1526, Montmagny.
Exp. Régionale		
Bedford	11-13 août	C.A. Soule, Box 128, Frelighsburg.
Amqui	11-14 août	Mlle M.-Paul Langlais, C.P. 236, Amqui.
Trois-Rivières,	11-21 août	Jean Alarie, C.P. 968, Rivières.
Exp. Régionale		
Isle Verte	12-15 août	Jos. M. Marquis, Isle-Verte.
Roberval	15-20 août	Laval Marcotte, C.P. 38, Roberval.
Rimouski	16-20 août	Maurice St-Pierre, C.P. 312 Rimouski.
Central Canada	16-25 août	J.K. Clarke, Coliseum, Lansdown Park, Ottawa, Ont.
Richmond	17-20 août	Raymond E. Lampron, Box 328 Richmond.
N.-Dame-du-Lac	17-21 août	Mme Gabriel Ouellet, St-Juste-du-Lac
Cookshire	18-20 août	Walter S.J. Hodgman, Bichton.
Canadian National	18-4 septembre	L.C. Powell, Exhibition Park Toronto 2-B, Ontario.
Chicoutimi	22-27 août	Marcel Tremblay, R.R. 4, Chicoutimi.
Sorel	23-27 août	René St-Martin, 330 boul. Fiset, Sorel.
Ayer's	24-26 août	Mrs. Eloise Corey, R.R.1, Hatley.
Sherbrooke	25-31 août	J.Eug. Lamontagne, 400 Park, Sherbrooke.
Quyon	31 août	Mrs. Harper Young, Quyon
	2 septembre	
Québec	31 août	Alfred Lévesque, Parc de l'Exposition, Québec 3.
Exp. Provinciale	10 septembre	
St-Jean	1-4 septembre	Georges Hébert, 65 Collin, St-Jean.
Jonquière	11-13 septembre	Grégoire Leblanc, C.P. 457, Jonquière.
Shawville	14-16 septembre	Everett M. Dowell, Box 449, Shawville.
Ottawa	23-28 octobre	J.K. Clarke, Lansdown Park, Ottawa.
Winter Fair		
Royal Agricultural	10-18 novembre	W.P. Watson, Exhibition Park, Toronto 2-B, Ontario.
Winter Fair à		
Toronto		

Publication 328



Émile Chamberland
agronome

L'acériculture au Québec

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec / 1967
Service de la Recherche

L'industrie de l'érable procure aux exploitants québécois un revenu global moyen voisin de 9 millions de dollars annuellement. La cueillette de la sève et la fabrication du sirop et du sucre d'érable coïncident avec une période de l'année où les agriculteurs ne sont pas encore accaparés par les travaux du sol; premier avantage. De plus, les profits qu'ils en retirent arrivent juste au moment où ils sont susceptibles d'effectuer des déboursés importants pour le paiement d'amendements, d'engrais chimiques, de main-d'oeuvre supplémentaire, etc. Les agriculteurs qui possèdent une érablière savent les avantages que celle-ci peut leur procurer et doivent faire en sorte d'en tirer le maximum de profit.

En vue d'aider les producteurs à améliorer leur technique, et conscient de l'importance de cette industrie, presque exclusive au Québec, le Ministère a voulu mettre à la disposition des intéressés un nouveau manuel d'acériculture exposant les données modernes d'exploitation de l'érablière. On se fera un plaisir d'adresser gratuitement un exemplaire de la publication 328, "L'acériculture au Québec", à tous les intéressés qui en feront la demande à: Service de l'Information, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Hôtel du Gouvernement, Québec.

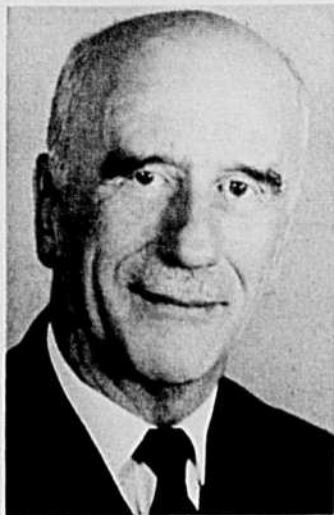
PROPOS D'UN AGRONOME

Les Choses et les Gens
par Jean-Charles MAGNAN

Les sous-ministres de l'agriculture que j'ai connus (III)

Albert RIOUX

La passé révèle des faits surprenants, révélateurs et d'un singulier état d'esprit. Ainsi, en 1925, le jeune Albert Rioux est élève de l'École Supérieure d'Agriculture de La Pocatière. Durant la période des vacances, il a organisé des cercles de l'UCC, dans sa région de la Matapédia. A sa rentrée d'automne à l'école, son geste n'a pas plu au directeur de l'institution. Ce dernier craint les représailles du ministre Caron, hostile à l'UCC. Mais, il arrive que le jeune Rioux est délégué par le cercle de l'UCC de sa paroisse au congrès général de cette association des cultivateurs. Le directeur de l'école lui refuse l'autorisation d'y assister. A la fin, et après des pourparlers, le jeune Rioux peut se rendre au congrès, à condition qu'il évite de prendre part aux délibérations. Cette aventure n'empêche pas le jeune syndicaliste de devenir plus tard président général de l'UCC et peur d'années après d'être nommé sous-ministre de l'Agriculture à Québec.



Le jeune Rioux, de Sayabec, (Matapédia), poursuit ses études au Séminaire de Rimouski. Ensuite, il obtient son diplôme d'agronome à l'École d'agriculture de La Pocatière. Il nous faut des cultivateurs instruits, des chefs agricoles. Epris de cet idéal, Albert Rioux retourne à la ferme paternelle. Il devient cultivateur, président diocésain de l'UCC, maire de son village. La grande aventure de la vie va commencer pour lui. Il est jeune, robuste et de bonne taille. Sa tête, au front ample montre une figure souriante, coupée d'une légère moustache. Sous les sourcils opaques, deux yeux ardents rayonnent d'acuité et de pénétration. Au moral, c'est un homme serein, équilibré et réaliste. C'est un animateur avisé, rempli d'entrain et fort de ses convictions.

De jour en jour, Albert Rioux fait école dans sa région. La maturité, les oeuvres et l'expérience accompagnent l'action de ce jeune chef agricole. Son oeuvre s'étend dans la Province au point, qu'en 1929, il devient le vice-président général de l'UCC. En 1932, le voilà président de cette association jusqu'en 1936. Entre-temps, il a dirigé "La Terre de Chez Nous", fondé la Mutuelle-Vie de l'UCC; il fait partie de la Commission provinciale relative à la Loi d'Arrangement, entre cultivateurs et créanciers. Dans ses luttes pour la promotion sociale, syndicale et économique des cultivateurs, Albert Rioux, comme tous les précurseurs, s'est souvent trouvé seul jadis dans la lutte, comme il arrive aux hommes d'avant-garde. Mais, le succès finit par se produire, comme on le constate aujourd'hui.

Bien que fort au courant des besoins et des aspirations du monde agricole, M. Rioux n'est pas un technocrate. C'est un technicien. Ici, je fais une différence. Le technicien, à mon sens, c'est l'homme du métier qui vit au sein des réalités. Il a les pieds sur la terre. Le technocrate lui, c'est l'homme des bureaux des plans théoriques, des graphiques, des organigrammes. Il vit dans les abstractions, dans l'irréel. Grimpeur de nuages, brasseur de vent, dont les vues sont souvent impraticables par les cultivateurs. A l'UCC, M. Rioux a lancé les cours à domicile; il prend une part prépondérante à la préparation de plusieurs lois, telles celle du Crédit agricole, celle favorisant les cultivateurs contre leurs créanciers; il aide à la diffusion de la radio-rurale, etc. Donc l'UCC, rayonne ainsi et prend du prestige. Le journaliste Gérard Fillion écrit la note suivante, dans "Le Devoir": "Le président Rioux, de l'UCC a créé un nouveau style à l'UCC. Il lui a donné audience auprès des intellectuels et des dirigeants sociaux et politiques".

Docteur en sciences sociales, M. Rioux est devenu plus tard l'un des auteurs du programme de restauration sociale et politique qui inspira en 1935 la doctrine de "L'Action libérale nationale" de Paul Gouin, celle qui suscita tant de changements, dans le domaine politique.

(à suivre)

Le fonds de défense dans Rimouski

La souscription sera complétée en juillet

Lors de la dernière réunion du Comité régional du Fonds de Défense professionnelle de l'UCC, M. Théodore Gagné, président de ce comité, a déclaré qu'il avait l'intention de compléter la souscription en faveur du fonds de défense au cours du mois de juillet 1967.

M. Gagné a de plus signalé que le Fonds de Défense était une institution indispensable à l'Union. Pour donner du poids à cet avancé il a dit que le Fonds de Défense était déjà venu en aide aux travailleurs forestiers

de Price, qui ont déclenché une grève l'an dernier afin de faire valoir leurs droits.

TRAVAIL À COMPLÉTER

Par la même occasion, M. Gagné a lancé l'appel suivant: "Dans le territoire de la Fédération de l'UCC de Rimouski, il reste du travail à faire dans une cinquantaine de paroisses. Il est donc demandé aux officiers responsables de préparer le travail, en vue de compléter la souscription pour le 31 juillet 1967".

Au congrès des travailleurs forestier

On réclame plus de sécurité économique et sociale

Les travailleurs forestiers du Québec réclament une plus grande sécurité économique et sociale. Voilà ce qui ressort de la lecture des résolutions adoptées par la Fédération des Travailleurs forestiers du Québec (UCC) lors de leur sixième congrès provincial tenu récemment à Beauport.

Il suffit, pour bien s'en convaincre, de jeter un coup d'oeil sur la liste des résolutions du congrès.

En premier lieu, les travailleurs forestiers exigent la parité des salaires avec les autres travailleurs de la grande entreprise, notamment ceux des usines de pâtes et papiers.

Ensuite, ils réclament des mesures qui leur procureront le plein emploi à plus ou moins longue échéance. Cette résolution porte sur les points suivants:

1) - Des emplois stables, douze mois par année;

2) - Un plan de retraite "libre à accepter par les employés" dans toutes les conventions de travail dépassant le plan actuel du gouvernement et étant payé à part égale par l'employeur et l'employé;

3) - Que la rente de retraite soit payable à l'âge de 55 ans pour les employés qui en feront la demande, et à l'âge de 60 ans pour tous les employés;

4) - Un plan d'assurance-maladie payée à part égale par l'employeur et l'employé;

5) - Un plan d'assurance-vie payée à part égale par l'employeur et l'employé;

6) - Des mesures de sécurité adéquates de façon à éviter le plus possible tous les risques d'accidents dans le travail en forêt;

7) - Que tous les outils et équipement de sécurité soient fournis par l'employeur.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Au chapitre des conditions de travail, les forestiers réclament:

1) - L'abolition du travail à la pièce et l'établissement d'un

salaires qui réponde à la compétence que doit posséder le travailleur forestier pour exécuter son travail;

2) - Une journée de huit heures et aucun travail le soir;

3) - Une semaine de quarante heures et aucun travail le samedi; une semaine de trente-deux heures et demie pour les employés de bureau;

4) - Une garantie de salaire contre les pertes de temps causées par le mauvais temps;

5) - Trois semaines de vacances après un an de service et un mois de vacances pour tout employé qui aura fait huit mois de travail en forêt et dix jours chômés et payés par année;

6) - Des chemins carrossables du camp au lieu du travail et la liberté pour l'employé d'utiliser son automobile avec une rémunération en conséquence;

7) - Un transport confortable là où c'est nécessaire;

8) - Un rendement normal du travailleur forestier et en conséquence des normes de coupe pour établir une journée normale;

9) - L'élimination de toute perte de gain due au bris de la machinerie et des autres inconvénients dus au travail en forêt; et

10) - La classification du bois selon le terrain, la densité, la distance, le diamètre et les conditions de peuplement.

ASPECT HUMAIN

Sur le plan humain des conditions de vie en forêt, les tra-

vailleurs forestiers demandent:

1) - Que l'aménagement des camps en forêt tienne compte également de l'aspect social de l'homme, c'est-à-dire l'abolition des dortoirs qui doivent être remplacés par des chambres individuelles;

2) - Que les loisirs en forêt soient organisés;

3) - Que les voies d'accès en forêt soient carrossables de façon à permettre aux travailleurs de se rendre dans leur famille au moins deux fois par semaine; et

4) - Qu'un système de communication téléphonique adéquat permette au travailleur de communiquer avec la civilisation en tout temps.

AUTRES RÉOLUTIONS

Les congressistes ont également adopté d'autres résolutions portant, entre autres, sur l'enseignement forestier à tous les niveaux à partir du secondaire, sur la mécanisation en forêt, sur l'amélioration de la loi de l'assurance-chômage et des accidents du travail, sur le mesurage et sur le code du travail.

CONCLUSION

Il est indéniable, selon les commentaires formulés lors du congrès que les travailleurs forestiers ont raison de réclamer une plus grande sécurité économique et sociale, surtout à cause du fait que l'industrie forestière, qui donne de la prospérité dans les villes, n'en donne pas suffisamment dans le milieu rural, d'où provient plus de 80% de la main-d'oeuvre en forêt; cette dernière subit encore un niveau de vie trop inférieur à celui des travailleurs de l'industrie.

ASSURANCES U.C.C. COMPAGNIE MUTUELLE



C'est votre compagnie

ASSURANCES U.C.C. est la propriété de ses assurés qui sont pour une bonne part des cultivateurs. ASSURANCES U.C.C. est une institution canadienne-française dont l'importance grandissante permet d'envisager l'avenir avec confiance. Propriétaires de votre propre compagnie d'assurance, qui offre tous les avantages que peut présenter une entreprise d'assurance-vie, vous devez de vous encourager vous-mêmes. Charité bien ordonnée commence par soi-même.

C'est votre capital

Non seulement le capital de ASSURANCES U.C.C. est votre pécuniaire vous en êtes propriétaires, mais c'est votre capital parce qu'il est mis dans une large mesure à la disposition des institutions agricoles.

ASSURANCES U.C.C. constitue un vaste réservoir de capitaux dont profite chaque jour la classe agricole.

Assurez-vous CHEZ-VOUS.

Augmentez vos capitaux en les mettant à VOTRE service.

ASSURANCES U.C.C.

est à votre disposition pour tout besoin d'assurance-VIE. Prière de s'adresser à l'un de ses représentants ou de communiquer directement avec le siège social: 1259, rue Berri, Montréal 24, P.Q.

OFFRE SENSATIONNELLE
GRATIS!

OU GAGNEZ DE \$5.00 A \$14.00
EN QUELQUES HEURES

NOUS DONNONS: Magnétophone - enregistreur - tour-
ne-disques - radio transistor - cassettes - jumelles -
montres - etc. Vous obtenez votre cadeau GRATUITEMENT
en achetant 20 stylos "SELECT" à double cartouche. Ces
stylos écrivent rouge et bleu au choix - vous changez le
colorant par une simple pression du pouce. Prix: de 99¢ à
99¢ - Avec notre nouveau système de vente, vos clients
peuvent payer aussi peu que 9¢ chaque stylo - Le prix
maximum est de 99¢ et il y en a de tous les prix. N'ÉCH-
VOYEZ PAS D'ARGENT. La vente terminée, retournez-nous
l'argent et nous vous enverrons le cadeau de votre choix.

Les AGENCES LE VICOMTE Enr.
C.P. 592-C, Place d'Armes, Montréal

Le levier qui donne la victoire

Au temps des guerres impériales romaines, le nerf de la guerre était déjà l'argent. Aujourd'hui, c'est toujours vrai : le nerf de la guerre, même dans le domaine syndical, c'est l'argent, encore et toujours l'argent.

RÉSULTATS ATTENDUS

Il est indéniable que le Fonds de Défense est l'institution par excellence qui permettra à l'UCC d'obtenir les ressources requises pour mener à bien toute bataille d'envergure.

Mais attention. Les résultats de l'action entreprise seront proportionnés à l'aide financière que le Fonds de Défense sera en mesure de donner... et au moment voulu. Si cette aide est donnée au compte gouttes, les résultats seront minces.

Or, à quoi servirait par exemple de supporter financièrement un arrêt de travail de trois semaines, chez les travailleurs forestiers, s'il s'avère impossible de continuer une semaine de plus... alors que peut-être cette semaine supplémentaire donnerait la victoire!

NÉCESSITÉ D'UN LEVIER

Dans une action de ce genre, c'est la fin qui compte, mais c'est aussi la durée qui fait mal. C'est la dernière étape qui est difficile à supporter alors que c'est justement elle qui fait la différence entre un échec et la victoire.

C'est donc dire que pour des conflits d'envergure l'Union doit absolument pouvoir compter sur un puissant levier qui fera basculer la victoire du côté des syndiqués. D'où l'importance primordiale d'un Fonds de Défense professionnelle bien garni de capitaux.

COUP D'OEIL AILLEURS

Si l'on jette un coup d'oeil du côté des centrales syndicales ouvrières, il ne faut pas chercher longtemps pour se rendre compte d'une chose : elles sont fortes, écoutées et même redoutées.

Or, qu'est-ce qui leur donne cette assurance, cette force et cette tenacité ? Qu'est-ce qui leur permet de soutenir et de

gagner de longues et coûteuses batailles ? Sans contredit, leurs Fonds de Défense professionnels... qui se sont déjà avérés pour elles le puissant levier qui donne la victoire.

QUE CONCLURE ?

A l'instar des autres centrales syndicales, l'UCC s'est dotée d'un Fonds de Défense. Mais quand pourra-t-on compter efficacement sur son aide ? Uniquement quand on l'aura prou-

vu de capitaux suffisants. C'est à ce moment-là seulement qu'il deviendra ce puissant levier dont l'Union a un besoin urgent dans la poursuite de ses objectifs pour le mieux-être de ses membres.

Alors, tous les agriculteurs et les travailleurs forestiers doivent faire un dernier effort pour que la dernière étape de la souscription d'un million de dollars obtienne un franc succès.

L.L.

Ristourne provenant de l'aide à l'exportation

OTTAWA - Les producteurs laitiers recevront une ristourne de 2.7 cents les 100 livres du montant de 10 cents les 100 livres retenu par l'Office de stabilisation des prix pour fins d'aide à l'exportation en vertu de la politique laitière fédérale de l'an dernier, vient d'annoncer le ministre de l'Agriculture, l'hon. J. J. Greene.

Au cours de l'année laitière 1966-67 (terminée le 31 mars 1967), le gouvernement fédéral versait une subvention de 85 cents les 100 livres de lait industriel (de transformation). De cette subvention, le gouvernement retenait 10 cents pour faciliter l'exportation des surplus éventuels de produits laitiers.

Les prix des produits laitiers au Canada sont plus élevés que les prix du commerce international. Le fonds d'aide à l'exportation sert de rabais à cette différence concernant les produits excédentaires. En 1966-67, le coût de l'aide à l'exportation a été de 7.3 cents les 100 livres de lait subventionné.

La somme totale de cette ristourne aux producteurs laitiers s'élève à \$2,874,000 approximativement.

On sait que, depuis le 1er avril dernier, l'administration du programme fédéral de soutien à l'industrie laitière relève de la Commission canadienne du lait. Le taux de la subvention cette année est de \$1.21 les 100 livres de lait industriel comparativement à 85 cents l'an dernier.

La retenue pour fins d'aide à l'exportation est de 11 cents les 100 livres.

Au Nouveau-Brunswick

Le gouvernement suspend un plan conjoint des produits forestiers

Après avoir accepté, en juillet 1966, le plan de mise en marché des produits forestiers, permettant aux producteurs d'entreprendre des négociations avec les compagnies forestières voici que le gouvernement du Nouveau-Brunswick vient de suspendre, peut-être pour une période indéfinie, la mise en application de ce plan conjoint.

LETTRE REÇUE

Cette suspension fut annoncée à l'Office des producteurs forestiers par une lettre du ministre de l'Agriculture de cette province, M. J.-Adrien Lévesque, dans laquelle il expliquait la

politique du gouvernement en ces termes:

"La présente vous informe que l'Ordre-en-Conseil du 13 juillet 1966, établissant le plan de mise en marché des produits forestiers du comté de Kent, vient d'être changé pour une période de six mois, soit jusqu'au 30 novembre 1967.

Le plan comme tel n'est pas aboli, mais cette période de retard dans l'opération vous permettra de faire le travail éducatif nécessaire qui aurait dû être fait avant l'établissement définitif du plan.

Le plan est donc en existence pour le seul but de faire l'éducation des personnes intéressées dans le marché du bois, soit comme producteur ou commerçant dans la région désignée par le plan afin que tous en comprennent la vraie valeur.

La Commission provinciale étudiera la situation après cette période et décidera de l'action à prendre."

RAISON VALABLE

Ce volte-face du gouvernement serait attribuable, selon l'avis d'observateurs bien au fait de la situation dans cette province, à l'attitude négative de certaines compagnies forestières, dont la Fraser et J.D. Irving, qui verraient d'un très mauvais oeil l'implantation des plans conjoints pour les produits forestiers.



D'après les observateurs, le voyage à Moscou de M. Houari Boumedienne, chef du gouvernement algérien, où il se présente comme le chef du seul pays arabe qui n'ait pas accepté le principe de la fin des combats avec Israël, signifierait que le monde arabe pourrait continuer sa lutte contre l'agression "impérialiste".

Un sociologue de l'université de Calgary prédit que le conflit entre Canadiens français et anglais irait en empirant au cours des 20 prochaines années, à moins que les Canadiens anglais n'admettent que la "révolution tranquille" constitue un changement dynamique dans la culture canadienne-française.

Dans son désir d'assurer sa sécurité pour l'avenir, Israël aurait décidé de se doter de la bombe atomique.

Un porte-parole de l'ambassade française annonce que le président Charles de Gaulle passera 5 jours au Canada, surtout dans le Québec, lors de sa visite à l'Expo, en juillet.

Après un débat d'une trentaine d'heures, le gouvernement du Québec réussit à faire adopter, sur division, la nouvelle loi du cinéma, le bill 52.

Un communiqué conjoint du ministère de l'Immigration de la Main d'oeuvre et du Bureau fédéral de la statistique indique que le nombre des chômeurs at-

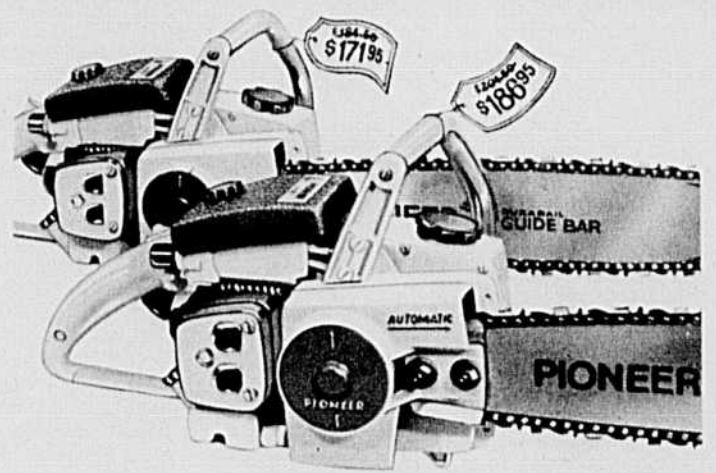
teignait 304,000 à la mi-mai, contre 247,000 à la même période de l'an dernier. En pourcentage, 3.9 pour cent de la main d'oeuvre active était en chômage en mai, contre 3.3 l'an dernier.

Le premier ministre de l'Union soviétique, M. Alexis Kossyguine, effectuerait, selon des sources diplomatiques russes, son premier voyage aux Etats-Unis dans le but de diriger personnellement aux Nations-Unies la délégation de l'URSS à la session spéciale que réclament les leaders du Kremlin pour discuter de la crise du Moyen-Orient.

La Chine fait exploser sa première bombe thermonucléaire. Cette nouvelle a été accueillie avec une certaine surprise dans la plupart des capitales occidentales où l'on ne croyait pas que les techniciens et les savants chinois pouvaient réussir cet exploit aussi rapidement.

CHIRURGIENS-DENTISTES POUR BOVINS

Pour retarder l'usure des dents des vaches âgées, des vétérinaires américains ont imaginé de poser des couronnes en acier inoxydable sur les incisives usées. Une firme aurait mis dans le commerce des couronnes en neuf tailles différentes. Ce traitement dentaire qui permet aux laitières de mieux couper l'herbe, assure un gain de poids et relève la production de 10 à 30% en six semaines.



Réduction de prix sur les scies à chaîne PIONEER modèles 11-20/11-50!!

La majorité des clients disent que les prix sont trop bas!! Nous voulons votre opinion!! Consultez votre agent Pioneer afin d'avoir une démonstration gratuite. Le modèle 11-20 maintenant à \$171.95 vous économisez \$12.55. Le modèle 11-50 huilier automatique maintenant à \$186.95 vous économisez \$14.55.

LES SCIES A CHAÎNE  PIONEER

par les fabricants des moteurs Hors-bord Johnson et Evinrude



"Pourquoi as-tu acheté ce parapluie sur ton tracteur, sinon pour travailler lorsqu'il pleut?"

Les décès dus aux tracteurs agricoles peuvent s'éliminer

"Les accidents dus au renversement d'un tracteur agricole tuent plus de 50 agriculteurs par année au Canada", a déclaré la Ligue canadienne de la sécurité. La Ligue recommande fortement que tous les tracteurs agricoles soient munis d'un cadre de protection ou d'une cabine résistante aux collisions capable de protéger le conducteur.

Selon le directeur général de la Ligue, M. P. G. McLaren, un tracteur peut culbuter en moins de deux secondes. "Lorsqu'un tracteur s'incline au-delà du point critique, a-t-il dit, il suffit

de sept dixièmes de secondes pour achever la culbute. Les chances du conducteur de s'en réchapper en sautant sont très minces".

M. McLaren a aussi recommandé le port de la ceinture de sécurité qui assure au conducteur une protection additionnelle en le retenant à son siège durant le renversement du tracteur.

Certains modèles courants de tracteurs sont munis d'un cadre protecteur, a-t-il dit, ajoutant que tous les constructeurs de tracteurs doivent bientôt offrir cet accessoire.

Aux coopérateurs de Papineau

Votre réussite est un acte de foi des agriculteurs en eux-mêmes

● Bénédiction et inauguration de L'usine de la Coopérative Agricole de Papineau - M. J.-P. Diné fait l'historique de la nouvelle société - Présence de S.E. Mgr. Charbonneau et de l'honorable Clément Vincent.

En présence de centaines de cultivateurs du comté de Papineau, réunis à Plaisance dimanche, le 11 juin, S.E. Mgr. P.E. Charbonneau, évêque de Hull, procédait à la bénédiction de la nouvelle usine laitière régionale de la Coopérative Agricole Régionale de Papineau. L'inauguration de l'usine de Plaisance marquait le couronnement de quelques années d'efforts déployés par les cultivateurs de cette région en vue de se doter d'un établissement laitier capable de transformer efficacement le lait produit par près de mille agriculteurs membres des quatre coopératives qui se sont fusionnées pour former cette nouvelle coopérative régionale.

M. J.-P. Diné, président de la nouvelle société, en fit l'historique. Rappelant les premières fondations coopératives de la région, il y a environ vingt-cinq ans, il souligna que l'organisation des premières coopératives de sa région constituait déjà un progrès considérable sur l'organisation de l'industrie laitière telle qu'elle existait à ce moment-là dans le comté de Papineau. L'évolution de l'agriculture et de la production laitière et les changements qui se produisirent au niveau du marché posaient de nouveaux problèmes aux coopératives, d'où la décision de celles-ci d'étudier les nouvelles exigences des agriculteurs et du marché, afin de prendre la meilleure décision. Ces études se conclurent par la décision prise par les coopératives de Thurso, St-André-Avellin, Notre-Dame-de-la-Salette et Buckingham, de se fusionner aux fins de constituer une nouvelle société régionale capable de réaliser une usine laitière moderne répondant aux besoins et d'améliorer l'efficacité de tous les autres services offerts par ces sociétés à leurs adhérents.

En collaboration avec les services concernés de la Coopérative Fédérée et de la C.A. de Granby et avec l'appui du Ministère de l'Agriculture, on traça les plans et devis et on entreprit la construction de l'usine. Celle-ci, érigée au coût d'environ \$750,000, pourra recevoir 75 millions lb. de lait. Actuellement, la nouvelle société ne couvre que le territoire du Comté de Papineau. Elle compte environ 900 membres et au cours de son dernier exercice, son chiffre

d'affaires dépassait les \$3,2 millions. Au cours de son allocution, M. Diné a rendu hommage aux dirigeants et aux membres ainsi qu'aux officiers des quatre coopératives qui se sont fusionnées dans une nouvelle société, soulignant que ce travail s'est poursuivi dans la concorde et la recherche du bien commun. En terminant son allocution, M. Diné invita S.E. Mgr. Charbonneau, évêque de Hull, à bénir l'établissement.

OEUVRE DE BIEN ET DE PAIX

Après avoir dit son admiration pour les agriculteurs responsables de cette réalisation, "une oeuvre de bien et de paix", dit-il, S.E. s'appliqua à dégager le sens de la présence de l'Eglise à une telle manifestation et à expliquer la signification de la bénédiction. Après l'allocution de Mgr. Charbonneau, l'Hon. Clément Vincent, ministre de l'agriculture de Québec accompagné du président et des directeurs de la société, des représentants de la Coopérative Fédérée et du Ministère de l'agriculture, procéda à la coupe du ruban traditionnel marquant l'inauguration officielle de l'établissement.

UN ACTE DE FOI

Le président de la Coopérative Fédérée, M. Albert Gingras, accompagné de ses collègues du conseil exécutif et des principaux officiers dont le directeur général, M. G.-E. Turcotte, apporta aux coopérateurs de Papineau le salut, l'amitié et l'admiration de tous les coopérateurs agricoles québécois. Rappelant que la bénédiction d'un établissement constitue un acte de foi, M. Gingras continua: "Je viens de parler d'un acte de foi. Cette réalisation que nous admirons aujourd'hui en est un autre. Cette fois, il s'agit d'un acte de foi des agriculteurs en eux-mêmes. Quand les cultivateurs de St-André, de Thurso, de Notre-Dame-de-la-Salette, de Buckingham et des environs fondèrent leurs premières coopératives, voilà vingt-cinq ans, les fondateurs ont fait appel à leur esprit d'entraide. Et ils ont mis sur pied des coopératives paroissiales pour répondre à leurs besoins professionnels. Ils ont eu foi les uns dans les autres, et, aidés d'employés loyaux et sincères, ils ont bâti des entreprises com-

munautaires complètement vouées à leur service. Avec difficulté parfois, mais toujours avec persévérance et opiniâtreté, ils ont fait l'apprentissage de la direction des entreprises - un métier supposément entouré de mystère. Les agriculteurs ont fait la preuve, ici comme partout dans la province, que ce mystère n'en est pas un. Avec du capital parfois ramassé de peine et de misère, avec des hommes valables, avec une organisation à la mesure des besoins, vous avez, cultivateurs de Papineau, bâti des coopératives prospères. Mais vous avez surtout bâti quelque chose de plus durable: vous avez forgé autour d'elles une conscience collective de vos intérêts".

L'HON. C. VINCENT

Présenté à la foule par M. Erard Séguin, agronome officiel du comté, qui brossa rapidement les grandes étapes de la carrière du ministre de l'agriculture de Québec, l'Hon. C. Vincent se dit d'abord heureux du mouvement général de concentration des établissements laitiers, amorcé dans le Québec il y a quelques années. Il a dit également son appréciation du travail de tous ceux qui ont lancé et soutenu le mouvement. "Les producteurs, dit-il, se sont donné la main et ont accepté de collaborer avec la Coopérative Fédérée, la C.A. de Granby et les officiers du ministère de l'agriculture". Reconnaisant que la garantie d'emprunt accordée à la Coopérative Régionale de Papineau par son ministère

(M. A. Gingras)

s'était révélée insuffisante, il a loué la Coopérative Fédérée d'avoir bien voulu elle aussi accorder son aide financière directe pour permettre de compléter la réalisation de l'usine laitière de Plaisance.

Le ministre a exprimé ses regrets que la législation concernant la politique laitière ne soit pas encore adoptée par la législature. "Le Ministre propose, dit-il, mais les lenteurs de la procédure parlementaire disposent". Cependant, il a ajouté qu'il avait bon espoir que cette politique deviendrait officielle, bientôt. A ce moment de son allocution, l'Hon. Vincent a rappelé l'aide apportée par son ministère sur le plan de l'organisation technique des usines laitières en acceptant de mettre à la disposition des sociétés deux techniciens hautement qualifiés dans l'aménagement et le fonctionnement des usines laitières. Cette aide sera continuée.

LE BESOIN DE SÉCURITÉ

L'Hon. Vincent a insisté sur le besoin de sécurité qu'éprouve l'agriculteur. "Comme toutes les autres classes de la société, dit-il, les cultivateurs recherchent la sécurité et ils y ont droit. Il faut donc songer à des politiques agricoles qui permettent aux agriculteurs d'obtenir cette sécurité". C'est dans cet esprit que le gouvernement a déjà accordé certaines politiques et que d'autres mesures sont présentement à l'étude. L'assurance-récolte s'inscrit dans cette préoccupation. Le ministre ajoute qu'un groupe de spécialistes s'emploient actuellement à l'étude d'une véritable politique, d'assurance-bétail. "Enfin, dit-il, dans cette même veine, nous songeons à la protection des

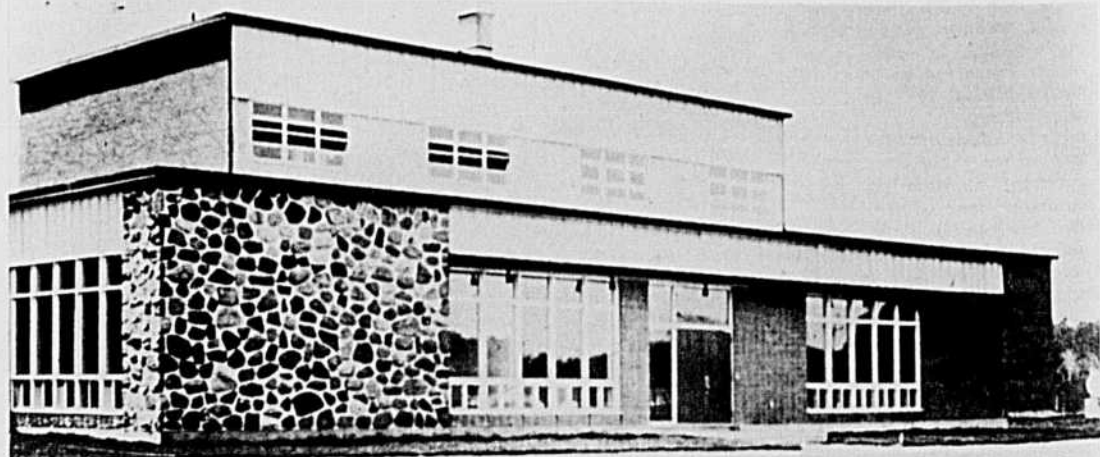
cultivateurs contre la faillite, possible des acheteurs. Les principes contenus dans le bill 46 seront éventuellement étendus à d'autres productions agricoles".

Le ministre a terminé son allocution en réaffirmant sa conviction que le Québec doit être doté d'un réseau d'établissements laitiers efficaces et modernes et que le budget de \$25 millions, sur une période de trois ans, que le ministère a l'intention de dépenser en industrie laitière, à divers fins, devrait contribuer à atteindre les objectifs laitiers qu'il poursuit.

Invité à remercier l'Hon. Vincent, M. G.-E. Turcotte, directeur général de la Coopérative Fédérée, s'est plu à signaler l'esprit de collaboration du ministre et sa grande disponibilité à servir la cause de l'agriculture. Il a aussi loué les efforts du ministre en vue d'améliorer l'efficacité de son Ministère.

LES ADMINISTRATEURS

Le président, M. Diné, a clôturé la manifestation en invitant les coopérateurs présents et leurs épouses à visiter l'usine. En plus de M. J.-P. Diné, cultivateur de Chenéville, président de la Coopérative de Papineau, le conseil d'administration de la société groupe MM. Ludovic Leduc, de Thurso, vice-président, Lucien Lavoie, de Plaisance, membre du conseil exécutif, Georges Deslauriers, de Notre-Dame-de-la-Salette, membre du conseil exécutif, Jean-Marc Blais, de Papineauville, membre du conseil exécutif, Joseph Cosgrove, de Buckingham, Hervé Lépine, de Buckingham, Michael Carrière, de Buckingham, Arthur Mallon, de Poltmore, John Maloney, de Thurso, Paul-Eugène Robert, de St-André-Avellin, Raynald Sabourin, de St-André-Avellin, Jean-Rémi Sabourin, de St-André-Avellin, Bernard Sabourin, de Ripon et Aimé Deschambault, de Notre-Dame-de-la-Paix. Le directeur général de la société est M. Sylvio Pélaudeau, assisté de MM. Emile Duquay, secrétaire et directeur de la division laitière, et Damien Raby, trésorier et directeur de la division des fournitures agricoles.



Façade de l'usine laitière coopérative de Plaisance. L'édifice loge également le siège social de la nouvelle Coopérative Agricole Régionale de Papineau.



La mode au pavillon du Canada

Décor, mouvement, cadence, musique, ambiance donnent au "Grand Boum de la mode canadienne" un caractère moderne. Tout de rouge vêtus, les danseurs interprètent le thème scénique et c'est le signal ! La jambe haute, douze mannequins défilent au trot, mettant tout de suite l'auditoire dans l'ambiance décontractée du grand défilé-spectacle de mode au Canada.

Depuis cette ouverture intitulée "La Mode voit rouge" jusqu'au tableau final où des enfants présentent la mode en miniature dans un éblouissement de drapeaux et de ballons, le spectacle se déroule rapidement, mi-défilé de mode, mi-variété musicale. Sur le plateau, dont l'agencement évoque la galeté de La Ronde, et jusque dans l'enclos des spectateurs, les mannequins présentent la mode canadienne dans les séquences suivantes :

"BALISES SUR LA PISTE BLANCHE"

Du lynx au vison, de ligne traditionnelle ou de style d'avant-garde, vous y admirerez des fourrures en peaux de bêtes sauvages du Canada.

"OPÉRATION TONNERRE"

Les modèles sont jeunes et gais, vibrant de couleurs contrastées osées. Parmi eux, on remarque une "tente" aux folles

rayures avec sa barboteuse, une robe-culotte rose indien fanfreluchée, un grand manteau en toile jaune fermé par une glissière, un manteau pourpre à empiècement smocké, une jupette orange, un tailleur-short limette. Le tout se porte avec des colants et des chaussures de ton contrastant.

FLEURS SUR

"LA TERRE DES HOMMES"

De ligne tente et dans les tissus légers et transparents, les couturiers ont créé des robes qui flottent, volent, tournoient, scintillent... des robes pour être belle. Des imprimés et des unis dans des tons de fleurs et de fruits, des lueurs de soleil, des reflets de mer et de lune, des éclats de verdure et de jungle pareront ces belles...

"UN RENOUVEAU"

Les tissus écossais retrouvent une forte vogue dans chaque province et même un alliage de couleurs commémore le Centenaire du pays. On les retrouve dans les collections de manteaux, tailleurs et tenues de sport.

"CANADIENNE DANS LA COURSE"

Tantôt les mannequins dansent le folklore canadien en robes devenues synonyme des "danses carrées" de l'Amérique du Nord,

tantôt se trémoussent dans le style discothèque, vêtues de crêpes pastels et de dentelles d'un blanc de glace.

"... ET SES JOLIS YEUX DOUX"

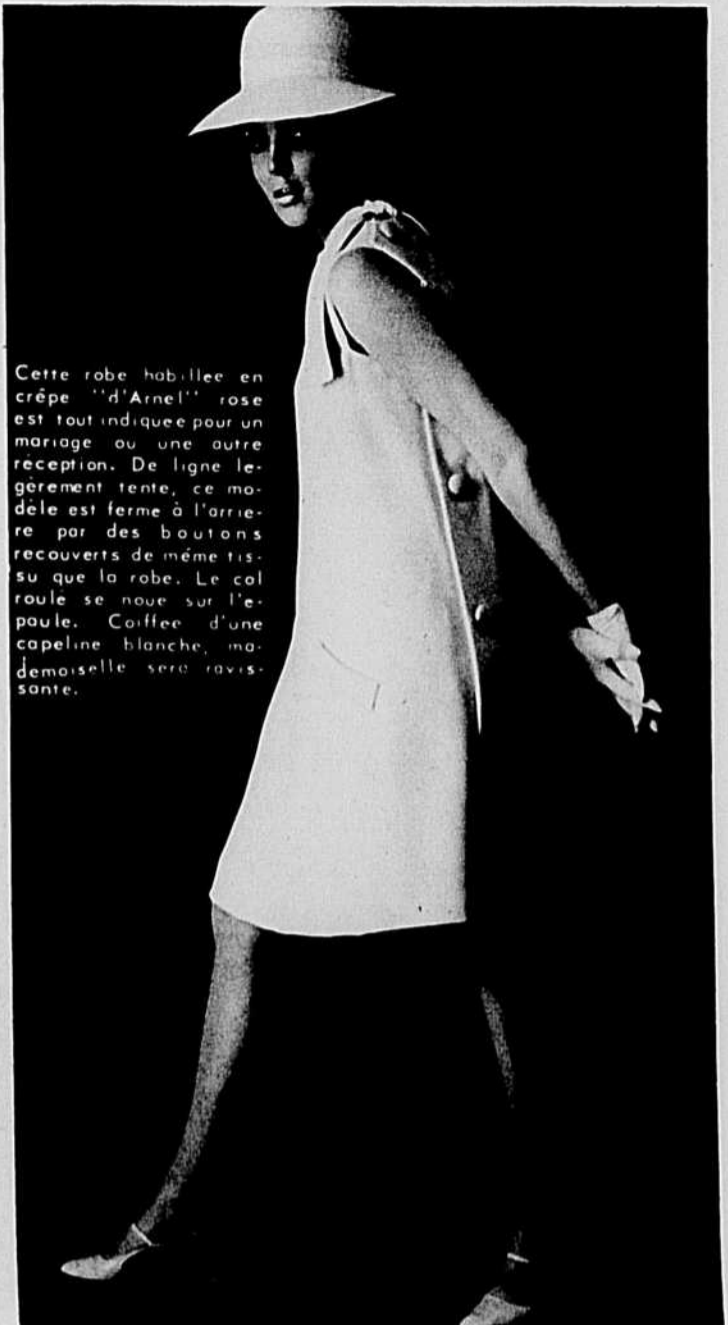
Chez elle, la canadienne ne craint pas de porter des tenues d'intérieur riches en ramages et en coloris. Le luxe des jupes longues et la douce extravagance des pantalons d'hôtesse à l'orientale plairont aux élégantes.

"OBJECTIF CANADA"

Dans la catégorie mode enfantine, des petits mannequins, de 3 à 8 ans, présentent des vêtements pour toutes les saisons. La vedette vestimentaire est sans contredit le "Kuletuk", tenue de neige typiquement canadienne inspirée de la parka esquimaude. Il y a aussi, une tunique avec chapeau assorti en vinyl rouge, des imperméables, des vêtements de classe, de jeu et de sortie, des habits "petit marin" et de jolies robes.

OU QUAND?

Vous pourrez admirer les cent cinquante vêtements de ce défilé-spectacle musical au théâtre en plein air du Pavillon du Canada, tous les jeudis après-midi, à 2h. 15 minutes.



Cette robe habillée en crêpe "d'Arnel" rose est tout indiquée pour un mariage ou une autre réception. De ligne légèrement tente, ce modèle est fermé à l'arrière par des boutons recouverts de même tissu que la robe. Le col roule se noue sur l'épaule. Coiffée d'une capeline blanche, mademoiselle sera ravissante.

"Vous pouvez toutes être plus heureuses dans votre maison"

— Devise de la nouvelle revue
LA MAISON DE MARIE-CLAIRE

Je rentre "à la maison". Les enfants sont restés "à la maison". Venez donc dîner "à la maison". C'est le refrain de la vie.

MIEUX VIVRE

Les femmes modernes qui se préoccupent de l'art de plus en plus personnalisé du mieux vi-

vre dans la maison apprécieront la MAISON DE MARIE-CLAIRE. Remplie d'idées, de suggestions, elle peut aussi bien nous aider à construire un divan-bibliothèque qu'à préparer un buffet froid ou une fête d'enfants; nous aider à acheter un tapis, à planter des rosiers ou à meubler notre maison de campagne.

LES ARTS DE COMPAGNIES

Des rubriques particulières couvrant chacun des arts qu'on appelle de compagnie y présentent des idées et les nouveautés dans les domaines de la cuisine, de la table, de la décoration, de "jeunes ménages" sera l'exemple concret, chaque mois, d'une maison idéale.

En plus des reportages amusants du genre : "L'oiseau à la mode", "Comment amener son mari à déménager", les humoristes apprécieront les dessins de Charmoz et de Sempé. Et n'oublions pas le grand roman. Sur demande accompagnée de \$0.25c. l'agence internationale d'abonnements PERIODICA, 5090 avenue Papineau, Montréal 34, vous adressera un exemplaire spécimen de LA MAISON DE MARIE-CLAIRE. L'abonnement est de \$5.00 pour 12 numéros et de \$8.00 pour l'abonnement couplé (24 numéros) de MARIE-CLAIRE et LA MAISON DE MARIE-CLAIRE, deux magazines qui concernent le premier souci des femmes d'aujourd'hui : la maison où tous les vrais bonheurs se réfugient.

BILLET

Le bruit... cet ennemi

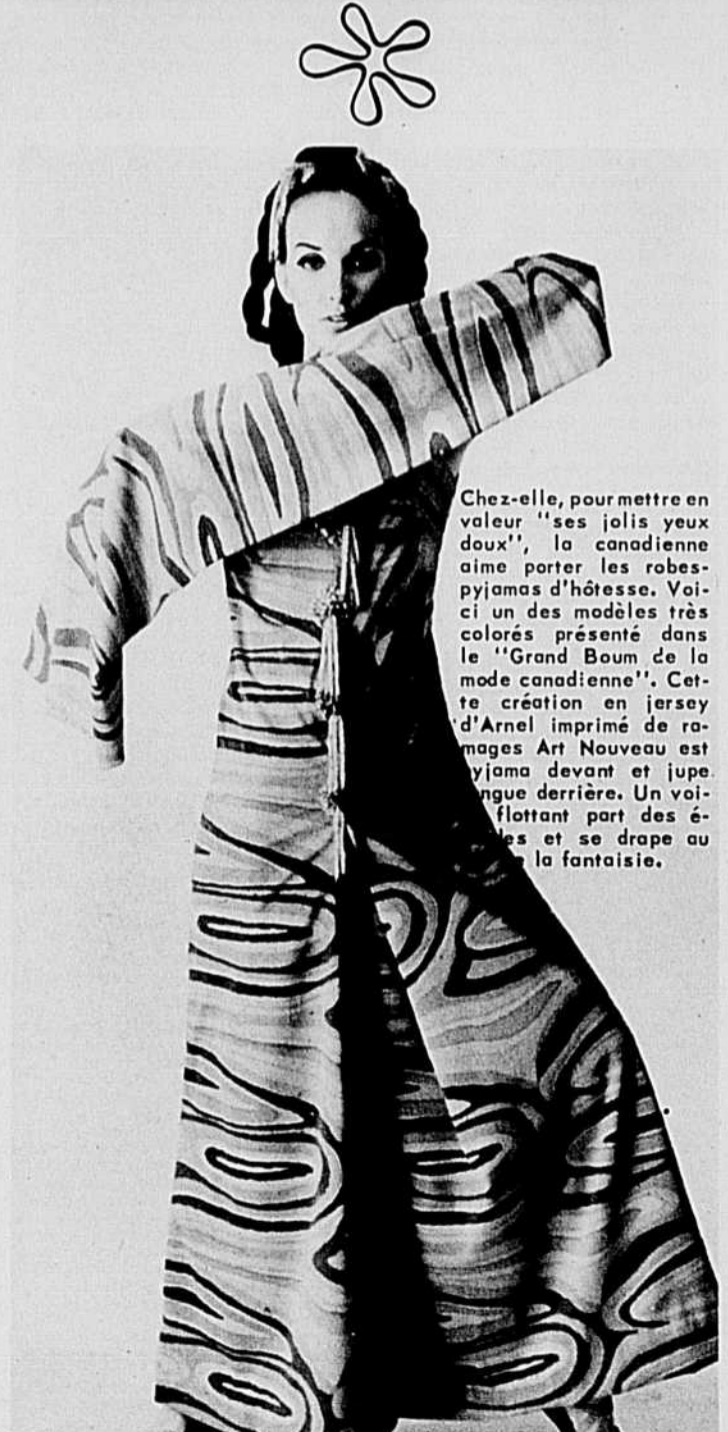
De part et d'autre, on reproche à la génération montante le peu de temps qu'elle alloue à la réflexion. Vous êtes-vous déjà demandé ce que c'est que réfléchir. C'est faire l'examen de sa propre pensée par le moyen de la concentration. A cette fin, le bruit est le pire ennemi. Il distrahit nos pensées, parfois il épuise notre patience. Dans notre monde d'aujourd'hui, il n'y a presque plus d'endroit où le calme, la sérénité favorisent la réflexion. En ville, mille bruits de différentes provenances et aussi de différente intensité éloignent la tranquillité: transport lourd, autobus, motocyclettes, circulation dense, etc. Et que dire des tondeuses motorisées que le propriétaire soigneux emploie pour entretenir les abords de sa résidence! Vous avez travaillé tout le long du jour, vous rêvez d'une soirée calme et voilà que les pelouses sont taillées à renfort de vitesse et de tapage. Ah! dites-vous, si je puis prendre mes vacances je m'en irai au chalet, et là au moins, j'aurai la paix... Minute... Que

penser des embarcations à moteurs de dix, vingt ou quarante chevaux-vapeur? Ils sillonnent les lacs et le soir encore, les salles de danse, les restaurants donnent l'occasion de bruyantes démonstrations d'exhubérance juvénile.

Le calme est un élément essentiel au repos, à la tranquillité de l'esprit qui veut revoir à fond le sens de ses activités de l'année. Partout, le bruit étourdit, empêche d'évaluer à leur valeur les gestes posés, les décisions à prendre afin de rectifier et d'améliorer "notre temps" qui court.

Cette "Terre des Hommes", vedette internationale de l'année, ce qu'on la change, ce qu'on la brime aussi! On attache de sa glèbe la subsistance de l'humanité, et de ses entrailles, de quoi la détruire à jamais. Il est temps que vieux et jeunes s'arrêtent pour se poser la question: où allons-nous? que deviendrons-nous face à la guerre raffinée qui s'annonce? Il est plus que temps de réfléchir et d'agir.

Marie DUPUIS-GIRARD



Chez-elle, pour mettre en valeur "ses jolis yeux doux", la canadienne aime porter les robes-pyjamas d'hôtesse. Voici un des modèles très colorés présenté dans le "Grand Boum de la mode canadienne". Cette création en jersey d'Arnel imprimé de ramages Art Nouveau est pyjama devant et jupe longue derrière. Un vol flottant part des épaules et se drape au sol avec la fantaisie.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler, le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée - Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTREAL 24.

"Après une crise, je suis de plus en plus inquiète..."

Q- Nous sommes mariés depuis 15 ans. J'ai 38 ans et mon mari en a 42. Nous avons 8 enfants. Je souffre de jalousie. Je ne m'en rendais pas compte, mais un prêtre m'en a fait la remarque. Depuis ce temps, j'essaie de me corriger. Je lis votre courrier assez régulièrement et je sais que vous conseillez d'être confiante et affectueuse et que les crises de jalousie sont le meilleur moyen d'éloigner un mari. Malgré mes efforts, je retombe encore. Après une crise, je suis de plus en plus inquiète. Imaginez mon angoisse. Je n'ose pas en parler à un prêtre, puisque j'ai honte de cela. J'ai remarqué que je suis surtout jalouse à certaines périodes de mon cycle menstruel. Mon mari qui ne me comprend pas très bien, m'écrase avec cela. Il me dit parfois, "je vais te quitter" ou "je vais en prendre une autre..." Ca me fait réellement souffrir. Malgré les chutes que je fais, j'espère trouver le moyen de me corriger. J'ai bien confiance en vos conseils. Pourriez-vous me suggérer un livre ou d'aller consulter quelque part. Nous ne sommes pas riches. Mais je suis prête à n'importe lequel sacrifice.

JALOUSE QUI ESPERE

R- Tous ceux et celles qui ont éprouvé un jour ou l'autre le pincement tenace de la jalousie vous comprendront. Vous vous rendez malheureuse et le poids de votre misère pèse sur votre entourage. Pourquoi êtes-vous jalouse? Il ne semble pas que votre mari vous donne quelque raison de l'être. Il manque de modération dans ses paroles, mais je suis presque certaine que cela repose davantage sur un manque de compréhension de votre état. Il faudrait tout d'abord vous débarrasser de ce sentiment de culpabilité qui vous écrase. Vous ne parlez que de "chutes" et de "honte"... Alors que c'est d'une maladie de l'âme, dont vous souffrez. Si vous étiez tuberculeuse ou diabétique, auriez-vous honte d'en parler au médecin? Si le réconfort moral d'un prêtre peut vous aider à sortir de vous-même, recourez-y en toute confiance. La jalousie provient le plus souvent d'un sentiment profond d'insécurité, d'un manque de confiance en soi et en ses propres capacités de retenir l'être aimé. Ce qu'il faut pour guérir, c'est tout d'abord retrouver confiance en sa propre valeur, en son pouvoir de séduction.

Votre mari vous a épousée parce qu'il vous préférait à toutes les autres. Vous avez 8 enfants qui vous lient profondément l'un à l'autre. Vous êtes sûrement encore à ses yeux, l'être le plus nécessaire au monde, même s'il ne vous le dit pas souvent. Probablement jamais. C'est souvent avec les êtres qu'on aime le plus, qu'on se donne le moins la peine d'être aimable. Les enfants jouent souvent à "faire semblant". Nous aussi les adultes, si nous essayons parfois de jouer à faire semblant d'être le contraire de ce que l'on est, cela irait mieux. Il n'y a pas de recette-miracle pour guérir de la jalousie, pas plus que de n'importe laquelle grosse difficulté. Mais essayez donc pour 24 heures, de jouer à faire semblant d'être calme, détendue et souriante. De 24 heures en 24 heures, vous parviendrez probablement à dominer vos impulsions profondes. Redevenez coquette, dans la mesure de vos possibilités. Essayez de vous reposer. Une femme surmenée et écrasée de travail perd plus facilement "le Nord" qu'une autre. Vos aînés peuvent déjà commencer à vous épauler. Savoir distribuer le travail, se ménager des zones de paix dans la journée, se faire à soi-même une petite joie, de temps en temps. Ce n'est pas de l'égoïsme, mais de l'intelligence. Vous asseoir pour lire quelques pages ravivantes, vous coudre la petite robe dont vous aviez depuis si longtemps envie, ou tout simplement, vous asseoir pour vous reprendre en mains. Vous êtes bien consciente que votre mal moral provient beaucoup de vos états physiques. Votre médecin pourrait vous aider là-dessus. Et surtout, ne revenez jamais en arrière. C'est aujourd'hui que vous vivez. Que vos enfants sont près de vous, que votre mari vous aime et vous estime. L'avenir sera ce que vous saurez le faire. Ne pensez pas à faire des sacrifices particuliers. La vie vous en apporte un lot suffisant. Vous êtes quand même une femme comblée. Vous avez un mari et des enfants. Que de femmes aux mains vides et au cœur sec pourraient vous envier. Vous êtes belle, madame, et vous êtes heureuse. C'est en vous le répétant souvent que vous vous en convaincrez. Vous rayonnerez alors votre équilibre intérieur. Comment peut-on crier à la pauvreté, quand on a les mains pleines? Dites-vous bien aussi que dans toute part d'amour, il y a un brin de jalousie. Mais un brin seulement. Pas toute une montagne. Courage.

Marie-Josée

BOUTCHOU: A 16 ans, avec vos 4 pieds 11 pc., vous pouvez peser, si vous avez une ossature moyenne, entre 90 et 100 livres. Voici un exercice qui aide à affiner les hanches et les cuisses. Assise sur le sol, en appui sur les mains, coudez fléchis, pliez les genoux joints. Soulevez les jambes toujours jointes et lancez-les en avant, en roulant sur une fesse. Revenez à la position première et roulez de la même manière de l'autre côté. Mouvement à exécuter alternativement, 50 fois. Une méthode très simple aussi et à laquelle il fallait penser, offre un double avantage. En contractant les muscles volontairement, on apprend peu à peu à vérifier leur tension et à contrôler sa fatigue. Assise, debout, en marchant, contractez volontairement les muscles, soit du ventre, des cuisses, ou de la région arrière... En faisant travailler ainsi les muscles, on amène un afflux de sang frais, circulant plus vite, il apporte de l'oxygène qui détruit les toxines (les poisons) de l'organisme. Cela rajoint les tissus et dé-

barrasse de la cellulite et de la graisse. Excellent exercice pour toutes celles qui doivent travailler assises et qui ont la base trop solide...

MORT D'UN CACTUS: Il est tout à fait normal de constater une quinzaine de jours après l'apparition des règles, un léger écoulement blanc. C'est le signe de l'ovulation, de la ponte menstruelle des ovaires. C'est alors la période de fécondité certaine. Vous pourriez peser, étant donné vos 5 pieds 8, entre 130 et 145, si vous avez une grosse ossature. Ce que vous ne racontez de vos petites et grandes misères ne me décourage pas du tout. Vous avez des difficultés à faire admettre votre point de vue à vos parents. Ne serait-il pas plus sage, plutôt que d'attendre à la dernière minute pour demander à vos parents la "permission de sortir", de vous entendre au préalable avec eux, sur les limites entre lesquelles ils désirent vous voir rester. Si vous êtes réfléchie et sérieuse, vous pouvez évidemment sortir avec un gar-

çon. Pour la question de votre allocation hebdomadaire, il est évident que tout dépend des moyens financiers de vos parents. Ils sont très probablement surchargés d'obligations, c'est pourquoi ils ne peuvent accéder à toutes vos demandes. Ne pourriez-vous, vous faire un peu d'argent de poche en allant garder ou en effectuant quelque travail? Je vous crois quand vous dites que vous n'êtes pas allée danser depuis février. Vous n'êtes sûrement pas la seule dans votre cas. Comptez-vous chanceuse de pouvoir au moins poursuivre vos études. C'est dans un travail intense que vous trouverez la clef qui vous délivrera de vos doutes et de vos difficultés. Quand vous rencontrez un garçon que vous connaissez, souriez-lui et dites-lui bonjour, s'il vous répond, c'est autant de pris. C'est en marchant un peu sur sa timidité et son orgueil, qu'on parvient à communiquer avec les autres.

HELENE: Au moment où je vous réponds, la loi de l'assurance-rente est étudiée à l'Assemblée législative, je ne suis pas dans le secret des dieux pour vous prédire à quel moment, exactement, elle va être définitivement adoptée. Il est possible que lors de la parution de ces lignes elle le soit. Vous voulez savoir quel est le prix normal, qu'on peut payer à un employé par jour. Tout dépend du genre de travail et aussi de l'endroit où vous habitez. Le salaire minimum n'est pas le même partout au Québec. Il y a malheureusement encore beaucoup de gens qui doivent se contenter de moins. Les produits de l'étable se vendent dans les épiceries et les magasins d'alimentation. La loi oblige le producteur à identifier et le produit et la provenance.

URBAINE QUI EN A ASSEZ: Ma pauvre amie, je vous comprends et je sympathise avec vous. Vous avez eu 4 enfants dans 4 ans. Comme votre mari travaille au loin, il vous est difficile qu'à une autre de vous astreindre à une méthode de continence périodique. Vous venez avec angoisse le moment où le médecin va cesser de vous prescrire la pilule. N'y a-t-il vraiment pas moyen de réfléchir avec votre mari afin de trouver une solution à votre problème? Vous pourriez écrire au Centre de liaison des Equipes Serena, a/s de Mme Gilberte Goulet, 9271, 16e ave art 5, St-Michel, Montréal, afin de savoir s'il existe des couples-moniteurs Serena dans votre région. Ces couples s'occupent de rencontrer des jeunes foyers afin de les éclairer sur l'usage de la méthode du thermomètre, ou méthode synopto-thermique. Dans les circonstances, ce serait peut-être d'application. Mais dès que vos enfants ne vous dérangeront plus la nuit, vous pourrez vous astreindre à prendre votre température et à tracer une courbe révélatrice de vos périodes fécondes. Vous pouvez aussi vous procurer le volume expliquant la méthode intitulée "La Régulation des naissances" par le Dr Baillaigeon, ou encore "Naissances planifiées" du Dr Serge Mongeau. Ce dernier volume explique abondamment toutes les différentes méthodes de contrôle des naissances connues. En vente aux Cies de Distribution LA PATRIE, 397, Place de Louvain, Montréal 11. Il faudrait chère madame, que vous essayiez de sortir un peu de vous-même. Vous êtes trop seule, trop débordée. N'y aurait-il pas des voisines complaisantes qui pourraient garder vos petits de temps en temps, afin que vous puissiez changer d'air un peu? Quitte un autre jour à garder ceux de cette voisine. En s'entraînant, on parvient à sortir des situations les plus difficiles. N'ayez pas peur de parler à cœur ouvert avec votre mari. Tout ce que vous refoulez, faites-le lui part. L'amour c'est un échange. Ce n'est pas un sens unique. Je vous souhaite bonne chance.

D'UNE FILLE AUX YEUX BRUNS: Voici le message d'une jeune fille à ses consœurs: "Chaque fois que je reviens d'une danse, je suis dégoûtée des agissements de plusieurs jeunes filles. Quelle sorte de conscience avez-vous donc pour appartenir à tous les gars, sans plus vous soucier de rien? Vous passez une soirée avec un garçon, parce qu'il vous serre dans ses bras, vous pensez qu'il vous aime... Vous n'êtes pas assez intelligente, pour savoir que c'est seulement la passion qui le pousse. Je sais bien que ce n'est pas la majorité. Mais il y en a beaucoup trop!"

FLEUR DE LYS: Tout ce que je peux faire chère petite madame, c'est de vous recommander de lire le volume "L'épanouissement sexuel de la femme", par Marie Robinson, distribué par la Cie de Publications LA PATRIE, 397 Place de Louvain, Montréal 11. Votre frigidité persistante peut provenir de tellement de causes, que je m'avoue impuissante à vous aider. Il n'entre d'ailleurs pas dans la nature de ce courrier de pouvoir aider les gens dans un ordre de problème aussi intime. Vous semblez attachée à cette difficulté une telle importance, qu'il est bien possible que ce soit une des causes de votre mal. Essayez de l'oublier pour quelque temps. Il n'y a aucune raison, pour qu'actuellement, votre mari se lasse de vous. Au contraire, soyez détendue, plus sereine. Est-ce que vous avez un enfant? Votre lettre ne le mentionne pas. Est-ce qu'il n'y aurait pas un problème de ce côté? L'important pour vous, est de ne pas vous laisser envahir par votre malaise au point d'en devenir obsédée. Je vous souhaite bonne chance.

DECOURAGEE: Découragée à 21 ans parce que vous n'avez pas encore d'am... Vous êtes timide et complexe. Comme vous le dites si bien, "je ne sors plus de la porte"...

Le coin des patrons



Travaux de vacances

7264- Tricotez ce chandail léger avec une laine-rayonne ou un fil à trois brins. Facile à réaliser puisque le devant et le dos sont identiques. Grandeurs: 32-46 inclusivement. Prix: \$0.60

7384- Une invitation aux rêves... Papillons et fleurs brodés au point de croix donneront une touche féminine à votre literie et à vos toiles. Copies pour un grand et deux petits motifs. Prix: \$0.45

7280- N'attendez pas à la dernière minute pour préparer les cadeaux d'anniversaire des petits. Cette ménagerie se confectionne rapidement. Chaque jouet est fait de deux pièces, plus les oreilles ou les ailes. Le tout est taillé dans des retailles aux couleurs gaies. Indications pour 4 jouets. Prix: \$0.45

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: Service des Patrons - La Terre de Chez-Nous - 515 Viger - Montréal 24. Ecrire en lettres mouluées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMERO du patron et la TAILLE désirée. - Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe). Les patrons sont en anglais avec lexique français. Seulement les tailles mentionnées sont disponibles.

Pourtant, on vous trouve agréable. Si on vous trouve agréable, c'est que vous l'êtes. Tout ce que vous imaginez sur les autres n'existe que dans votre tête. Les autres sont probablement aussi intimidés que vous, lorsque vous les rencontrez. L'important est d'adopter une attitude. Une attitude qui finit par devenir une seconde nature. Faire semblant d'être à l'aise, s'avancer la première pour tendre la main, sourire, saluer une connaissance, traverser la rue pour entreprendre une causette, tout cela force la timidité à s'éloigner. Vous êtes charmante, j'en suis sûre. Votre belle écriture engageante semble révéler une personnalité plutôt riche. Pourquoi ne pas vous dénicher un correspondant il y a un service, ici même à la Terre de Chez-Nous. Surveillez-en l'annonce. Vous travaillez dans une maison privée, vous dites n'avoir pas de chance de rencontrer des jeunes filles. Pourquoi alors ne pas changer de travail, et même ne pas changer d'endroit? La jeune fille qui arrive dans un milieu nouveau est tout de suite remarquée. Cor-mie le garçon l'est lui aussi. Si votre timidité persistait, au point de vous rendre la vie impossible, il vaudrait la peine de consulter un psychologue. En attendant, lisez donc le petit livre "Nous étions timides" cela se vend .70 sous, aux Editions Marabout, D. Kasan, 226 E. Ch. Colomb, Québec. Je vous souhaite bonne chance.

MME A.L.: Voici deux recettes de saucisses domestiques. Ingrédients: 4 lbs de porc maigre, 3 c. table sel, 1 c. table épices mélangées moulues (clou, cannelle) 2 c. à t. de sauge, 2 feuilles de laurier écrasées, 2 oeufs, 1 tasse de lait, 2 lb de gras, 1 c. à t. de poivre, 1 gros oignon haché, 1 tasse de mie de pain ou de biscuits soda pilés. Mode de préparation: Passer la viande au hachoir, y mélanger les ingrédients, introduire la préparation dans des boyaux nettoyés, ou les façonner en petites galettes, les faire rôtir dans la graisse. Voici une autre recette, plus simple de saucisse américaine. Ingrédients: 2 lbs de porc frais haché, 1/2 c. à t. de sarriette, 1/4 c. à t. de thym, 1/2 c. à t. de sel, poivre, 1 c. à t. de sauge, 1/2 tasse de pain émietté. Préparation: Mélanger tous les ingrédients en forme de boules aplaties ou en rouleaux et les faire frire dans leur propre graisse. N'employer de graisse que pour commencer la cuisson. Servir avec le jus de la viande ou une sauce brune préparée au beurre ou encore avec du jus de tomate. Bonne chance et bonne digestion.

ROSA QUI A CONFIANCE EN VOUS: Votre pauvre histoire illustre bien la vie de trop d'êtres. Votre mari avare ne vous a fourni que le minimum pour vivre. Aujourd'hui, vous auriez l'occasion d'aller vivre chez un cousin séparé de sa femme. Je ne vous le conseille pas. Vous échangerez une situation difficile pour une pire. Même si sur le moment, vous vous sentiriez plus paisible, loin du bruit des petits-enfants etc. Etant donné l'absence de contrat de mariage, la loi ne vous laisse pas grand choix. Vous ne pouvez obliger votre mari à vendre son bien et à vous payer pension. Puisque vous avez enduré ce système pendant 30 ans, vous pour-

riez difficilement invoquer le fameux "refus de pourvoir". Puisque jusqu'à maintenant, vous avez vécu, vécu difficilement, mais vécu quand même. En partant de votre gré, vous perdriez vos droits d'épouse. La loi est dure, mais elle est ainsi faite. D'ailleurs, ce cousin me semble lui aussi un homme qui tient à sa petite tranquillité et puisqu'il n'a pas pu s'accorder avec sa femme, ce ne doit pas être un compagnon idéal! Réfléchissez-y bien à deux fois. Vous échangerez la proie pour l'ombre. Au moins, vous avez un toit, une maison, il n'y manque qu'un peu d'amour et de compréhension pour que cela devienne un foyer. Vous êtes fatiguée, je vous comprend. Mais, vous me semblez vous aussi curieusement agressive et assez sèche. Cet homme que vous n'avez pas pu, ou pas su manipuler, est-ce qu'il ne commence pas lui aussi à souffrir d'un manque de tendresse et de compréhension? Pourquoi ne vous rapprochiez-vous pas tous les deux? La réflexion et la prière sont les seules issues. Si la vie continuait d'être impossible pour vous, vous pourriez toujours songer à aller vivre seule, soit à travailler dans un hôpital ou un hospice. Est-ce que parmi tous vos enfants, il ne s'en trouverait pas un, pour vous conseiller et vous aider, au moins moralement? Dans toute vie, quand il n'y a pas d'amour à la base, tous les contrats de la terre ne peuvent amener l'entente et le bonheur. Je vous souhaite le courage l'abandon et la confiance en la Providence. Il y a sûrement dans votre entourage, un être qui a besoin de vous. Cherchez-le et vous serez comblée. Une vie d'accotée est une vie misérable. Tandis qu'une épouse, même bafouée et passablement misérable, demeure une femme digne.

CINQUANTE ANS PASSES: Voici l'opinion d'une dame à propos de la lettre publiée il y a quelques semaines, celle de "Rose sauvage d'Alberta": "Vous avez raison, mademoiselle. Les jeunes sont tout aussi bons de nos jours qu'autrefois. Pourquoi ne nous présenterait-on pas à la télévision et au cinéma de belles choses où l'on respecterait la femme et ferait comprendre aux jeunes que le côté sexuel est bien, c'est le Créateur qui l'a fait. Mais que ce n'est que le complément de l'amour dans le mariage. Ils sont intelligents nos jeunes, ils comprendraient sûrement et sauraient se préparer à la belle vocation de parents. Il faut que les parents cessent de toujours dire aux jeunes que c'était mieux de leur temps. En ce temps-là, c'était plus facile, rien ne nous attirait au dehors. La vie familiale était vécue en vase clos. Mais plusieurs ont quand même raté leur mariage, faute d'être renseignés. Je sais cependant que les jeunes sauront pour la plupart devenir de merveilleux parents demain."

N.D.J. MERCI: En dépit de toute ma bonne volonté, je regrette de ne pouvoir entretenir de correspondance suivie avec une correspondante. Ce courrier est d'abord un service public. Il existe en fonction du lecteur. Je comprends que vous ayez besoin d'une confidente. Pourquoi ne vous adresseriez-vous pas au Service de

(Suite à la page 18)



par Anne de NOMERENGE

La musique, les hommes, les instruments, les oeuvres

Ouvrage publié aux Editions Larousse, sous la direction de Robert Dufourcq, professeur au Conservatoire National Supérieur (Suite 2).

Dans le présent article, je continue donc d'inventorier pour vous le Tome I. Précédemment nous en étions restés au chapitre II du Livre III.

Chapitre III :

LA MUSIQUE FLAMANDE ET NEERLANDAISE AU MOYEN-AGE ET A LA RENAISSANCE

Durant le Moyen-Age et la Renaissance, les Musiciens "Néerlandais" ou "Franco-flamands" sont des musiciens internationaux voyageant beaucoup. Au XV^e siècle, quatre grands centres de culture les attirent principalement: la cour des ducs de Bourgogne, la cour du roi de France, la cour du Pape ou celles de quelques duchés italiens, et la cour d'Espagne. Tout au long du Moyen-Age et de la Renaissance, le répertoire profane de la chanson française, du madrigal italien et de la danse, et le répertoire religieux de la messe et du motet, seront traités avec un égal brio par les compositeurs Franco-flamands. Durant cette longue période, des instruments se perfectionnent, le clavecin naît au XV^e siècle, un important répertoire d'orgue se constitue, le luth est l'instrument à la mode, des réductions d'oeuvres vocales pour le luth amorcent le développement de la musique purement instrumentale, et la théorie et la pratique de l'art musical sont étudiées par trois néerlandais au cours du XV^e et XVI^e siècles.

Chapitre IV :

LA MUSIQUE EN ITALIE, DU XII^e SIECLE A LA FIN DU XV^e SIECLE

Durant le grand mouvement polyphonique de "L'Ars Antiqua" l'Italie, plongée dans les luttes sociales et les guerres, ne joue qu'un rôle très restreint dans le domaine de la musique religieuse et profane. Pourtant les "laudi" du XIII^e siècle (chants simples destinés à être chantés à l'unisson par la foule en dehors des églises) doivent être considérées comme l'expression poético-musicale de l'inspiration spontanée d'une foule inculte et sans tradition artistique, mais qui atteint parfois, grâce à l'authenticité et à la sincérité de la foi, au sommet de l'art. La polyphonie de "L'Ars Nova", art de salon pour gens oisifs et cultivés, se manifeste au XV^e siècle dans le madrigal et la caccia. Au retour de la papauté à Rome, l'Italie connaît sur le plan de la musique religieuse l'invasion des musiciens franco-flamands. Mais au début du XVI^e siècle, les musiciens italiens, auxquels le Concile de Trente est favorable, replacent leur pays à la tête, des nations dans le domaine musicale et Palestrina détermine tout l'avenir de la musique sacrée. Les Laudi deviennent polyphoniques et présagent le style de la monodie accompagnée ainsi que l'oratorio par l'esprit nouveau du texte. Durant la Renaissance, le génie musical des compositeurs italiens s'affirme surtout dans la musique profane. Naissent suc-

cessivement, à la fin du XV^e siècle, le premier tiers du XVI^e la Frottola, chanson populaire; les Canzoni, premier jalon de la Frottola vers le Madrigal, et en 1530 le Madrigal. La rencontre de l'art Franco-flamand et de l'art Italien se concrétise dans le Madrigal. Cependant après Roland de Lassus, Philippe de Monte et Jacques de Wert, musiciens du Nord, les italiens resteront les seuls maîtres du Madrigal. Le genre plus modeste de la Villanelle connaît une carrière parallèle à celle du Madrigal. "Orfeo de Poliziano" représenté à Mantoue en 1471 est le premier essai de théâtre profane. C'est à l'Italie que l'on doit les premières oeuvres d'une musique spécifiquement instrumentale par l'impression de recueils de chansons, motets et frottoles transcrits pour luth et de suites, de ricercari, de tocate et de frottoles composés spécialement pour le luth ou instrument à clavier.

Chapitre V :

LA MUSIQUE EN ESPAGNE DU X^e siècle à la fin du XVI^e siècle

L'Espagne est le carrefour culturel de deux civilisations; européenne et islamique, et sa musique et sa liturgie sont imprégnées de cette double influence. On trouve des traces de polyphonie dès le XII^e siècle, mais ce n'est qu'au XIX^e siècle qu'on assiste au développement d'une polyphonie religieuse et courtoise à la fois. Au XV^e siècle l'école espagnole est très différente de l'école franco-flamande, entre autres, la chanson espagnole contrairement à la chanson française conserve une grande simplicité, utilisant formes et thèmes populaires. "Le Villancico" et "Le Romane" sont les genres de musique profane typiquement espagnols. Le XVI^e siècle voit la naissance du théâtre espagnol dont le créateur est Juan del Encina. La qualité de la polyphonie religieuse sous le règne de Charles Quint et de Philippe II est exceptionnelle tant sur le terrain musical que spirituel. Les musiciens espagnols de l'époque se vouent exclusivement à la musique religieuse leurs quelques rares compositions profanes ne sont qu'oeuvres de jeunesse ou de circonstance. La musique religieuse espagnole du XVI^e est empreinte d'un mysticisme dramatique qui lui confère une expressivité particulière. Dans le domaine instrumental l'Espagne possède à cette époque, les plus grands organistes et une abondante littérature pour la Vihuela (sorte de luth) dont le répertoire comporte des chants accompagnés ou des oeuvres purement instrumentales. Malgré sa grande popularité, la Vihuela est peu à peu remplacée dans la dernière moitié du XVI^e siècle par la Guitare.

Chapitre VI :

LA MUSIQUE DANS LES PAYS GERMANIQUES, DES ORIGINES A LA MORT DE LASSUS

La polyphonie vocale de Notre-Dame de Paris et des musiciens français, flamands et bourguignons s'introduisit dans les Pays germaniques, dont les musiciens furent instruits par Philippe de Monte et Roland de Lassus. Au cours des XV^e et XVI^e siècles fleurirent conjointement dans ces



(Section des Consommateurs Ministère de l'Agriculture du Canada)

UN SOUFFLE AUX FRAISES, QUEL DESSERT! D'un rose délicat, ce chef-d'oeuvre culinaire rafraîchissant se compose d'oeufs, de fraises et de crème fouettée. Peut-on faire un mariage plus heureux à ce temps-ci de l'année?

Farandole des fraises fraîches

Eh oui ! La saison des fraises bat son plein. Les gourmands se purlèchent déjà à la pensée des délices à venir. Des gourmands ... il y en a toujours eu car la fraise n'est pas une invention moderne ... Bien avant la Confédération, des petits fruits sucrés et odorants poussaient déjà à l'état sauvage. Depuis, on a créé des centaines de variétés dont la plupart produisent une très jolie fleur qu'il vaut mieux se contenter d'admirer plutôt que de cueillir car chacun produit un petit délice rouge.

QUALITÉ ET SOINS

Les fraises se conservent plus longtemps avec leur "chapeau" et la présence de ce dernier indique qu'elles ont été manipulées avec soin et qu'elles ne sont pas trop mûres. Les meilleures fraises sont odorantes, d'un rouge brillant et surtout elles sont bien conformées. (Rappelez-vous qu'un fruit humide se gâte rapidement). Il va sans dire que la fraise mûrie sur le fraisier est plus savoureuse et plus riche en vitamine C que celle qui a mûri dans la boîte.

Transportez les fraises choisies à la maison au plus tôt. Triez-les puis déposez les "éluës" au réfrigérateur sans les équeuter, ni les laver. Juste avant de les servir, lavez-les dans l'eau froide en vous servant de vos doigts comme passoire pour les débarrasser du sable qui pourrait adhérer aux fruits, puis équeutez-les.

Pays, une musique religieuse catholique et une musique religieuse de la Réforme. Dans le domaine profane et instrumentale, les fanfares jouaient un important rôle social: le luth, les violes de gambe et de bras étaient très en vogue, les orgues et... les organistes renommés.

(à suivre)

SAVOUREUSES

À TOUTE HEURE

Au déjeuner, saupoudrées de sucre et arrosées de crème ou comme garniture de céréales, elles commencent la journée en beauté ... Le lunch est l'occasion toute désignée pour se régaler d'une salade de fruits garnie de fraises ... Au dîner, on les sert "nature" ou dans des desserts plus élaborés tels shortcake, tartes, tourtes et autres. Comme desserts attrayants et savoureux, les économistes ménagers de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ajoutent le rubis aux fraises et le soufflé aux fraises.

RUBIS AUX FRAISES

1 pinte de fraises lavées et équeutées

2 c. à table de sucre

1 boîte de gélatine aromatisée aux fraises.

1 1/2 tasse d'eau

2 gâteaux blancs ou éponge de 9 pouces

1 demiard de crème à fouetter, fouettée

Conservé quelques fraises pour garnir; couper le reste en moitiées. Ajouter le sucre à 1 tasse de fraises et refroidir. Préparer la gélatine et refroidir jusqu'à ce que la préparation commence à prendre; y incorporer les fraises non sucrées, verser dans un moule à gâteau de 9 pouces et réfrigérer jusqu'à ce que ferme environ 3 heures. Incorporer les fraises sucrées à un peu de crème fouettée puis étendre entre les gâteaux. Démouler la gélatine sur le dessus du gâteau, glacer les côtés du reste de la crème fouettée puis garnir de fraises entières.

SOUFFLÉ AUX FRAISES

2 1/2 tasses de fraises (1 chopine)

1 c. à table de gélatine

1/4 tasse d'eau froide

4 jaunes d'oeufs

1/2 tasse de sucre

1 c. à table de jus de citron

Quelques gouttes de colorant rouge

4 blancs d'oeufs

Pincée de sel

1/4 tasse de sucre

1 tasse de crème à fouetter, fouettée

1/4 tasse d'amandes effilées et grillées

Conservé 5 à 6 fraises pour garnir. Réduire en purée le reste des fraises 30 secondes dans un broyeur électrique (blender) à grande vitesse, ou écraser les fraises puis les passer au tamis. Gonfler la gélatine dans l'eau froide 5 minutes puis dissoudre au-dessus de l'eau chaude. Battre les jaunes d'oeufs et 1/2 tasse de sucre puis ajouter le jus de citron. Cuire au bain-marie en brassant jusqu'à ce que épais, environ 5 minutes. Ajouter la gélatine et brasser pour dissoudre. Refroidir puis incorporer la purée de fraises. Teinter de colorant. Fouetter les blancs d'oeufs jusqu'à ce que fermes mais non secs. Ajouter graduellement 1/4 tasse de sucre et fouetter jusqu'à ce que la meringue soit ferme et lustrée. Incorporer la meringue puis la crème fouettée à la préparation aux fraises. Verser dans un moule à soufflé de 6 tasses préalablement entouré d'une bande de 3 pouces de haut de papier brun graissé, fixée à l'aide de ruban gommé. Réfrigérer jusqu'à ce que ferme, environ 3 heures. Retirer le papier. Décorer de fraises entières, de noix hachées et de crème fouettée avant de servir. 16 portions.



NOTRE CRITIQUE

POUR LES GRANDS
POUR LES PETITS



"QUAND LES FEMMES S'EN MELENT..."

On n'a pas besoin d'être grand prophète, pour prédire que la nouvelle série que C.F.T.M. vient d'entreprendre, va connaître un succès certain. "Voix de femmes" à midi 30, tous les jours, est une émission d'une heure consacrée aux appels téléphoniques. Durant la première demi-heure, c'est Mme Françoise Gaudet-Smet-Brisson qui fait profiter l'auditoire de son expérience de femme qui a vécu et qui en a connu de toutes les couleurs. On semble vouloir lui réserver la partie "cuisine" de ces appels téléphoniques, le coin de la bonne ménagère économe, celle qui veut savoir comment conserver jaune les confitures de prunes. Mais Mme Smet sait, comme pas une, sortir de la cuisine, pour entrer de plain-pied dans le vivant et le laboratoire. Plusieurs auraient à sa place, été assez désarçonnées de répondre au premier téléphone solennel ouvrant la série et qui s'écoulaient ainsi : "Comment je peux faire pour ôter les poux de la tête de mon p'tit ?" Mme Smet ne perdit pas son sang froid et répondit le plus calmement du monde avec son arsenal de vinaigre chaud et de peigne fin. Il faut dire que la tranquille assurance de Mme Smet s'appuie sur le flegme intelligent d'un Paul Dupuis à son meilleur. Paul Dupuis fait en effet office de coadjuteur ou d'auxiliaire. Lorsque les appels tarderaient à venir, il saurait entretenir sa compagnie et meubler les moments creux. La personnalité de Mme Smet crève l'écran. Quelle autre qu'elle, saurait citer Chesterton

tout en donnant des conseils de décoration de salon ? Elle rasure, parce qu'elle n'est pas femme à faire des "chichis" pour rien. Nous avons toutes besoin d'être rassurées. La truculence sereine d'une Françoise Gaudet nous apaise et nous réjouit. On voit qu'il n'y a pas de petits problèmes et de petits sujets. Tout est dans la façon de les traiter. Les auditrices et les auditeurs pourraient quand même se rappeler qu'il n'y a pas que des misères de fourmis, de bibittes et de rouille sur le linge.

La seconde partie est assumée par Mme Thérèse Casgrain, elle est surtout réservée aux aspects sociaux, économiques et légaux de la vie courante. Peut-être un peu moins familière que Mme Smet des aspects dérivés de la télévision, elle présente les questions du grand public, Mme Casgrain saura sûrement avec les semaines, parvenir à prendre le pouls de son auditoire. Paul Dupuis demeure pour cette dernière un auxiliaire plus précieux que pour la précédente, il a plus souvent la chance de placer son mot... soit dit sans malice. Ces émissions téléphoniques peuvent devenir un véritable casse-cou pour une personne inexpérimentée, surtout à la télévision, où une mimique un peu moqueuse, un sourcil qui se fronce, un rire qu'on ne peut retenir peuvent devenir une quasi-insulte à l'auditoire. Jusqu'à maintenant, tout s'est passé de la plus digne façon. Dommage que les appels

1500 membres à l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières

4,799 membres, 71 cercles, 14 secteurs, voilà les effectifs de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

L'année 1966-67, même si elle représente seulement huit mois d'activité marqua de nombreuses réalisations. Mme Gervais, souligna ici que tout ce travail est dû à la collaboration qui existait entre présidente, vice-présidente et les membres du Conseil. Fait très intéressant, la fédération des Trois-Rivières compte le plus grand nombre de membres et d'abonnées à la revue AFEAS, outil indispensable à la bonne marche des assemblées mensuelles. La responsable du comité d'éducation, d'arts ménagers, de psychologie et de publicité-propagande donna un résumé du travail réalisé dans chacun de ces comités.

Le message de Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse, fut un stimulant pour les congressistes. "Votre mouvement est promoteur et vous y apportez ce que vous avez de mieux. Vous avez accepté la transformation des deux mouvements et regardé haut. Vos problèmes sont sérieux et vous êtes parfaitement autorisées à passer des résolutions" ... De plus, Son Excel-

l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

Deux nouveaux volumes

NOS ECRIVAINS ET LE FRANÇAIS

l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

CAMPING ET CARAVANING

l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

l'assemblée de la fédération de l'AFEAS des Trois-Rivières mis à jour, lors de la première assemblée annuelle tenue au Cap-de-la-Madeleine, à la Crypte de la Basilique. 1,500 dames ont assisté à cette importante réunion présidée par Mme Denis Gervais, présidente de la Fédération.

FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 25 JUIN AU 1er JUILLET

EXPLICATIONS

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la censure pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique; (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

OTTAWA

Canal 9 - CBFT

Les films présentés au canal 9 (CBFT, Ottawa) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal) sauf pour les films présentés en fin de soirée. Ces derniers sont présentés avec un surlin de retard sur l'horaire du canal 2.

ROUYEN-NORANDA

Canal 4 - CKRN-TV

Les films présentés au canal 4 (CKRN-TV) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal).

MONTREAL

Canal 2 - CBFT

11 h. 35 - VOILETS CLOS (6) - R. 1951. Drame de mœurs. - Une jeune fille veut sauver sa sœur de la prostitution. - Description complaisante du milieu de la prostitution.

MARDI, 27 JUIN

1 h. 30 - L'ENFANT DU PECHE (6) - R. 1958. Mélodrame. - Une entraîneuse de cabaret épouse l'homme qui lui a donné un enfant. - Scènes passionnées. Liaison.

11 h. 35 - QUADRILLE (6) Fr. 1938. Comédie réalisée et interprétée par Sacha Guitry avec Gaby Morlay. - Un acteur américain brise le duo amoureux de deux amants et chacun part avec un nouveau partenaire. - Amour libre et divorce présentés comme normaux.

MERCREDI, 28 JUIN

1 h. 30 - LES CINQ TULIPES ROUGES (5) - Fr. 1948. - Comédie policière. Un policier enquête sur la mort tragique de coureurs cyclistes. - Intrigue bien conduite. - Ensemble sain. (a). 8 h. - UNE FEMME EN ENFER (4) - E.-U. 1955. - Film biographique de D. Mann avec Susan Hayward et Richard Conte. - Une chanteuse célèbre tombe

dans la déchéance après la mort de son fiancé. - Etude intéressante. - Montre les méfaits de l'alcoolisme et les possibilités de réhabilitation.

JEUDI, 29 JUIN

1 h. 30 - HISTOIRE DES SCHTROU-MPPFS (5) - Bel. 1965. Dessins animés. Les aventures d'un groupe de petits nains. - Assez bien dans l'ensemble. Délassement sain. (e).

VENDREDI, 30 JUIN

8 h. 30 - LE BAGARREUR SOLITAIRE (5) - E.-U. 1959. Comédie. - Un jeune trappeur naïf se rend à la ville avec une adolescente sauvage. - Sans prétention mais divertissant. - Violences et scènes d'ivrognerie. 11 h. 35 - DU RIFIFI CHEZ LES FEMMES (5) - Fr. 1959. Drame policier d'A. Joffé avec Nadja Tiller et Robert Hossein. - Rivalité entre deux bandes de gangsters. - Milieu dépravé. Leçon de crime et de vol.

SAMEDI, 1er JUILLET

11 h. 30 - GERMINAL (5) - Fr. 1963. Drame social d'Y. Allégret avec Jean Sorel et Bernard Blier. - En 1863, un homme tente d'améliorer les conditions inhumaines de travail faites aux mineurs. - Conflit social présenté dans une perspective marxiste. Présentation réaliste d'actes immoraux.

MONTREAL

Canal 10 - CFM-TV

12 h. 30 - LES COMMANDOS PASSENT A L'ATTAQUE (5) - E.-U. 1957. Drame de guerre. - L'entraînement, puis les rudes combats de commandos américains : les Rangers. - Du déjà-vu. Scènes libres, Violences. 7 h. - DEUX NIGAUDS EN ALASKA (6) - E.-U. 1952. Comédie. - Bud Abbott et Lou Costello. - Deux amis sautent la vie et l'argent d'un pionnier d'Alaska. (a).

11 h. 15 - TRAFIC D'OPIMUM (7) - All. 1961. Drame policier. - Des trafiquants de drogue chargent des agents de surveiller leur fournisseur. - Scènes suggestives. Nombreuses brutalités.

LUNDI, 26 JUIN

1 h. 30 - LE CHEVALIER SANS NOM (5) - R. 1941. Mélodrame. - Banni de sa ville natale, un jeune homme turbulent se substitue à un ambassadeur afin de revoir sa fiancée. - Meurtres. Libertés de conduite. 3 h. 30 - MENILMONTANT (5) - Fr.

1936. Comédie dramatique. - Trois vieillards font construire un parc pour enfants. - Poésie et sincérité. - Générosité. (e) 11 h. 15 - MA COUSINE RACHEL (4) - E.-U. 1952. - Drame psychologique. Un homme s'éprend d'une femme qu'il soupçonne de meurtre. - Beaucoup d'atmosphère. - Rôle équivoque de l'héroïne.

MARDI, 27 JUIN

1 h. 30 - SYLVIANE DE MES NUITS (5) - Fr. 1956. Comédie dramatique. Un fêveur s'invente une femme idéale et la rencontre effectivement. - Réflexions valables sur d'entente mutuelle dans le mariage. 3 h. 30 - LE SECRET DE MADAME CLAPAIN (5) - Fr. 1943. Drame policier. - Un commissaire enquête au sujet du suicide d'une femme. - Situations délicates. 11 h. 15 - KITTY FOYLE (4) - E.-U. 1946. Comédie. - Humiliée par la famille de son mari, une jeune femme demande le divorce en dépit de son amour. - Divorce et remariage.

MERCREDI, 28 JUIN

1 h. 30 - DRAME DE SHANGHAI (5) - Fr. 1938. Drame d'espionnage. - A Shanghai, quelques Européens sont aux prises avec une Association mystérieuse : "le Serpent noir". - Scènes très violentes. 3 h. 30 - UN HOMME REVIENT (5) - R. 1946. Etude sociale. - Après la guerre, un ingénieur Italien remet de l'ordre dans ses affaires et dans son foyer. - Courage, énergie. Misères morales. 11 h. 15 - DESIREE (4) - E.-U. 1954. Biographie romancée de H. Koster avec Marion Brando et Jean Simmons. - La vie de Désirée Clary qui fut fiancée à Napoléon, puis délaissée par lui. - Noblesse et loyauté. Aventures amoureuses.

JEUDI, 29 JUIN

1 h. 30 - UN MILLION, CLEFS EN MAIN (4) - E.-U. 1948. Comédie de H. C. Potter avec Cary Grant et Myrna Loy. - Un ménage new-yorkais est aux prises avec les difficultés du logement. - Sain divertissement. (a) 3 h. 30 - DEUX DE L'ESCADRILLE (5) - Fr. 1952. Comédie de M. Labro avec Jean Richard et Roger Pierre. - Aventures de l'aspirant pilote Dourdan, au camp des Forces françaises libres, en Sicile, en 1944. - Sain divertissement. Quelques légers. 8 h. 30 - UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (4) - Fr. 1962. Comédie. Un inconnu fait irruption dans une

famille farfelue. - Libertés d'allure dans un contexte fantastique. 11 h. 15 - LES AMOUREUX (4) - R. 1956. Comédie. - La vie sentimentale des jeunes gens et jeunes filles d'un quartier de Rome. - Tendances positives. Infidélité conjugale.

VENDREDI, 30 JUIN

1 h. 30 - LA TOUR BLANCHE (5) - E.-U. 1950. Film d'aventures de T. Tetzlaff avec Glenn Ford et Alida Valli. - Diverses personnes tentent d'atteindre la cime d'une montagne réputée inaccessible. - Courage, générosité. (a) 3 h. 30 - UNE BALLE SUFFIT (5) - Fr. 1954. Drame policier. - Un voleur sympathique fonde un orchestre en prison et parvient bientôt à être libéré. - Présentation sympathique d'un voleur. 7 h. 30 - LA NOUVELLE AUREOLE (4) - E.-U. 1959. Drame psychologique. Un aveugle de guerre tente de se ré-éduquer. - Courage. Thème des préjugés raciaux abordé de façon positive (a).

11 h. 15 - C'EST LA FAUTE D'ADAM (6) - Fr. 1957. Comédie de J. Audry avec Danny Robin et Jacques Sernas. - De nombreux quiproquos empêchent un quinquagénaire de convoler en justes noces. - Dany Robin charmante. - Attitudes et dialogues légers.

SAMEDI, 1er JUILLET

9 h. 30 a. m. - LES TROIS MOUSQUETAIRES (5) - E.-U. 1948. Film d'aventures de G. Sidney avec Gene Kelly et Lana Turner. - Quatre camarades sauvent la reine de France d'un complot politique. - Situations légères. 12 h. 30 - ENTRE ONZE HEURES ET MINUIT (4) - Fr. 1948. Drame policier de H. Decoin avec Louis Jouvet et Madeleine Robinson. - Se substituant à son sosie assassiné, un inspecteur démasque un meurtrier. - Milieu trouble. 8 h. 30 - UNE FEMME MARQUEE (5) - E.-U. 1958. Film biographique d'A. Napoléon avec Dorothy Malone et Errol Flynn. - La vie tumultueuse de l'actrice Diana Barrymore. - Déchéance

SHERBROOKE

Canal 7 - CHT-TV

10 h. a. m. - L'INDIEN BLANC (5) - E.-U. 1957. Western. - Un jeune Blanc élevé par une tribu indienne, sauve une jeune fille et son père de l'attaque des Peaux-Rouges. - Rythme rapide. - Idées de paix et de justice. (e).

DIMANCHE, 25 JUIN

10 h. a. m. - L'INDIEN BLANC (5) - E.-U. 1957. Western. - Un jeune Blanc élevé par une tribu indienne, sauve une jeune fille et son père de l'attaque des Peaux-Rouges. - Rythme rapide. - Idées de paix et de justice. (e).

LUNDI, 26 JUIN

11 h. 30 - DEBUTS A BROADWAY (5) - E.-U. 1951. Comédie musicale de H. Barkeley avec Mickey Rooney et Judy Garland. - Malheurs passagers de quelques jeunes gens ambitionnant la gloire des vedettes des théâtres de Broadway. - Sain divertissement. (e)

MARDI, 27 JUIN

11 h. 30 a. m. - AU CARREFOUR DU SIECLE (5) - E.-U. 1947. Drame de guerre. - Histoire romancée de la découverte de la bombe atomique. - Construction assez adroite. Matière à réflexion.

MERCREDI, 28 JUIN

8 h. - UNE FEMME EN ENFER; voir canal 2, mercredi 28 juin, 8h. 11 h. 30 - L'ESPIONNE SERA A NOUMEA - Fr. 1963. Film d'espionnage. - Pour ne pas briser sa carrière, une jeune espionne renonce à celui qu'elle aime. - Violences. Suicide. (e)

JEUDI, 29 JUIN

11 h. 30 - LE MARTYR DE BOUGIVAL (6) - Fr. 1959. Comédie. - Pour gagner le coeur d'une actrice, un souffleur de théâtre se dit coupable d'un meurtre. - Idées malsaines. Situations équivoques.

VENDREDI, 30 JUIN

8 h. 30 - LE BAGARREUR SOLITAIRE; voir canal 2, vendredi 30 juin, 8h. 30.

11 h. 30 - L'EPERVIER DU NIL (5) - R. 1949. Film d'aventure. - Un homme cupide utilise une jeune Egyptienne pour désarmer un cheik dont il convoite les biens. - Violences.

SAMEDI, 1er JUILLET

10 h. a. m. - NICK, GENTLEMAN DETECTIVE (5) - E.-U. 1937. Comédie policière de W.S. Van Dyke avec William Powell et Myrna Loy. - Un détective recherche un assassin. - Situations irrégulières. 11 h. 30 - LE RETOUR D'ARSENE LUPIN (5) - E.-U. 1938. Film policier. - Arsène Lupin est mêlé à une affaire de bijou volé. - Ton fantaisiste. Malhonnêtetés.

TROIS-RIVIERES

Canal 13 - CKTM-TV

LUNDI, 26 JUIN
1 h. 15 - C'EST ARRIVE A 36 CHAN-

DELLES (5) - Fr. 1957. Comédie. - Un programme de télévision joue un rôle décisif dans la vie de deux jeunes gens. - Sain divertissement. (a)

MARDI, 27 JUIN

1 h. 15 - LE BAL DU PRETEMPS (5) - E.-U. 1951. Comédie musicale. - L'idylle entre une adolescente et son jeune voisin connaît quelques contretemps. - Vie de famille mise en valeur. (a)

6 h. - LES PILLARDS DU KANSAS (5) - E.-U. 1958. Western. - Un officier sudiste est chargé d'organiser l'attaque d'un arsenal nordiste. - Quelques violences propres au genre. (a)

MERCREDI, 28 JUIN

1 h. 15 - BARREAUX BLANCS (5) - E.-U. 1938. Comédie dramatique de S. Wood avec Freddie Bartholomew et Mickey Rooney. - Un orphelin élevé par escrocs est confié à une école de marine. - Compréhension. Amitié. (e)

8 h. - UNE FEMME EN ENFER; voir canal 2, mercredi 28 juin, 8h.

JEUDI, 29 JUIN

1 h. 15 - TANGER (6) - E.-U. 1946. Film d'espionnage. - Une danseuse espagnole tente de venger ses parents tués durant la guerre civile. - Idée de vengeance dominante. Conduite libre.

VENDREDI, 30 JUIN

1 h. 15 - LA PORTEUSE DE PAIN (5) - Fr. 1950. Mélodrame. - Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre. - Actes répréhensibles nettement condamnés.

6 h. - NAPOLEON (4) - Fr. 1955. Film historique de S. Guitry avec Daniel Gelin et Raymond Pellegrin. - Quelques moments de la vie de Napoléon. - Positif dans l'ensemble. Dialogues libres.

8 h. 30 - LE BAGARREUR SOLITAIRE; voir canal 2, vendredi 30 juin, 8h. 30. 11 h. 30 - ARENES SANGLANTE (5) - E.-U. 1941. Drame de R. Mamoulian avec Tyrone Power et Linda Darnell. - La carrière d'un torero marqué par d'amers revers d'ordre sentimental. - Conduite libre. Toilettes suggestives.

SAMEDI, 1er JUILLET

11 h. 30 - LA MENAGE (4) - Fr. 1960. Film policier. - Une jeune fille convoitée par un homme marié, l'accuse d'être l'auteur d'un crime. - Bons interprètes. - Atmosphère pénible.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titre en 8 points noirs capital: \$2.00. Annonces classées commerciales (avec ou sans cadre): 70 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit: LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, avenue Viger, Montréal, Qué. Tél.: 288-4285

AGENTS DEMANDES

HOMMES de plus de quarante ans. Excellentes ouvertures dans votre région. 250 nécessités domestiques garanties. Généreuse commission. Possibilité \$3.00 de l'heure. FAMILIX, 1600 DELORMIER, MONTREAL, QUE.

BELLE occasion. Vendez des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1932. Échantillons magnifiques assurant le succès. Plein temps ou partiel. Bas prix, commissions élevées, complets bons gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour agence, FENWYCK TALLORING CO., DEPT. "TY", CASIER 3016, MONTREAL.

AIGUISAGE

REPARONS-VENDONS: Tondeuses électriques d'animaux, barbiers, rasoirs, ciseaux, couteaux, roulettes, hache-viande. Prix d'aiguisage seulement .50c. - Garanti. Ustensiles électriques, poêles, laveuses, frigidaire, congélateurs. Prix modiques. Service rapide. W. FONTAINE, ELECTRIC CLIPPER REPARATION, 920, CHARLES-GUIMOND, BOUCHERVILLE, - TEL.: 655-8175.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptées. Pour plus amples détails: LOUIS PINSKY, 54 CÔTE SUD, STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE, TEL.: 435-0220.

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES VACHES et taures Holstein vélaient en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHÈRES, TEL.: 649-1169.

FERME LEVIS CARRIER

VACHES et taures Holstein pur-sang et croisées, fraîche vélées ou devant véler sous peu. Livraison gratuite. S'adresser à: PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, LEVIS, TEL.: 837-7013.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRE, 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, BERTHERVILLE, CTE BERTHER, TEL.: 836-4809.

BOEUFs et génisses Hereford enregistrés, âgés de 1 à 2 ans. Porcs Tamworth de tous âges, avec enregistrément. AIME LABONTE, ST-GILLES, CTE LOTHIERE, TEL.: 269-3395.

YORKSHIRE, mâles et femelles, enregistrément supérieur et contrôle de performance, prime d'achat, prix raisonnable. S'adresser à: HENRI-PAUL LAHAYE, BATHURST, CTE CHAMPLAIN, TEL.: 40.

VACHES et taures Holstein vélaient en tout temps, provenant des meilleurs troupeaux du Québec et de l'Ontario. GOVER & FREHE, 69 GRANDE CÔTE, ST-EUSTACHE, - 473-7702 - 473-3475.

VACHES et taures Holstein pur-sang, très bonne qualité, fraîche vélées ou devant véler sous peu. CLEMENT LE-TOURNEAU, ST-CESAIRE, CTE ROUVILLE, TEL.: 536-3974.

ANNONCE A CONSERVER

2 taureaux Charolais pur-sang de 15 mois. 3 taureaux Charolais 29/32, de 15 mois. Vaches Charolais pur-sang avec jeunes veaux. Bonne condition. Vendrais à bas prix à cause d'un surplus de troupeau.

FERME ELIE, VAUDREUIL

234-3277 ou 453-6019

Béton Etanche Armé Unique Durable Remarqué... SILOS BEAUDRY St-Marc, Cte de Verchères. 514 - 584-2348

FOIN, 165 arpents debout, luzerne, trèfle, mil - Chargeur de balles Malco, tout neuf. ANDRE NOEL, 623 RICHELIEU, ST-MARC, - 584-2357.

CHAMBRES A LOUER EXPO

4 CHAMBRES, maison privée, tranquille, propre, aménagement neuf, \$10. et \$12. - 5 minutes du Métro. 15 minutes de l'Expo. ANDRE BENOIT, 5987 DE LAROCHE, MONTREAL, TEL.: 277-7834.

FAMILLES désireuses de vous accueillir. Prix raisonnables. Près Métro. Stationnement. Réservations: LA GUILDE DE LA FAMILIALE, 1320 EST, LOUVAIN, MONTREAL, 11. TEL.: 388-1692, 387-0608.

CHAMBRES \$8. et \$9. par jour, \$2.00 par personne supplémentaire. Tarif spécial à la semaine. A quelques minutes de l'Expo. MME PAUL SEGUIN, 1815 LAFAYETTE, VILLE JACQUES-CARTIER, TEL.: 679-3827.

COURS FEMMES-FILLES

ÉCOLE DE COIFFURE PAULA ENR. Ecole détenant un permis du Ministère de l'Éducation. Les cours débutent tous les trois mois. Inscrivez-vous dès maintenant!

1er Cours entre 1er et le 15 juillet, 1967. 2ème Cours entre le 15 septembre et le 1er octobre 1967. Durée du cours: 6 mois

Ecole de Coiffure Paula Enr., 211-F Principale, Granby, TEL.: 372-5471 (nombre d'élèves limité)

EDUCATION

DETECTIVES Devenez détective ou investigateur. Hommes, femmes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dept 7, 640, rue CATHCART, Suite 100, Montréal, et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

Femmes, filles demandées

TRES BON chez soi, emploi permanent, fille avec ou sans expérience, aimant bébé(s), 2, sachant entretenir linge. Petit appartement, MME MECARBANE, 3625 RIDGEWOOD, MONTREAL 26, TEL.: 342-1653.

AIDE-MENAGERE pour maison privée, 4 enfants, \$25.00 par semaine. Chambre, T.V. et chambre de bain privées. Congé fin de semaine. MME GILLES ARMAND, 5600 BOUL. PERAS, MONTREAL-NORD, TEL.: 322-1563.

BONNE demandée pour maison privée à Montréal; doit aimer les enfants. Chambre privée avec TV. Bon salaire. Téléphonez, frais reversés à: 489-5158 ou écrivez: 650 BELMONT, WESTMOUNT, MONTREAL.

ENCANS PUBLICS

VENTE par ENCAN Mercredi le 28 juin, 1967, à 1 hre p.m. précise, chez M. CLEMENT LEHOUX de PRINCEVILLE. La Ferme est située sur la route No 5, vers Plessisville.

Sera vendu: un troupeau Holstein de 50 bêtes dont 25 vaches, 12 taures de 2 ans, 4 veaux. Ce troupeau est clair de test, certifié fourni. 1 Bassin refroidisseur de marque Van Vetter de 35 bidons, seulement 1 an d'usage, 1 Trayeuse Surge à 2 chaudières, Bassin de lavage, tout neuf. On vendra aussi un tracteur International No 300, une grosse remorque et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. RAISON DE LA VENTE: MANQUE DE MAIN D'OEUVRE. Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, Encanteur Bilingue Licencé de PLESSISVILLE, TEL.: 362-2195. Propriétaire de la FERME BARILEE ENR.

ENCAN: Chaque semaine, maintenant est vendu à l'encan de St-Hyacinthe le lundi à 7 hres précises, des vaches à lait, au moins 3/4 de toutes races ainsi qu'un char, c'est-à-dire,

45 taures et "steers" de choix (fedeers) et ceci chaque lundi durant toute l'année. Alors si vous avez des vaches à acheter ou à faire vendre ou si vous avez du pacage et du foin de reste et désirez acheter quelques têtes pour les engraisser, rendez-vous pour 7 hres à l'encan de St-Hyacinthe. Ceux qui auraient des troupeaux complets à faire vendre, nous aurons les taux spéciaux et quelqu'un pour faire l'estimation gratuitement.

PAUL BERNARD, ENCANTEUR, ST-PIE DE BAGOT, TEL.: 772-2492.

ENCAN Sur la Ferme de M. MARCEL ROY, 258 BOUL. RICHELIEU, dans le village de ST-MATHIAS, (ROUVILLE), Vendredi le 23 juin, 1967, à 1 hre p.m. précise.

Tout sera vendu: Tracteur Cockshutt No 30 au gaz avec hydraulique, att. 3 pts., prise de force vivante, poulie, chargeur sur le devant avec fourche à fumier; Tracteur Massey-Harris (en bonne condition) avec prise de force vivante; Presse à foin New-Holland sur prise de force du tracteur; Epandeur à fumier New Idea d'une capacité de 140 minots sur prise de force du tracteur; Râteau de côté Merrill sur pneus; Moulin à faucher de 7 pi.; Charrue à 2 rates pour tracteur; Herse à roulettes 14 x 28, modèle traînant; Semeuse combinée Massey-Harris à 11 disques (en très bonne condition); 2 voitures sur pneus avec montant à foin; Lieuse à grain; Moulin à battre de marque McCormick; Herse à finir; Charrue à rigoles avec att. 3 pts.; Banc de scie; Ensoleil à blé d'Inde; Monte-balles de 24 pieds; Vis à grain de 22 pieds; 25 bidons à lait; Réfrigérateur à lait d'une capacité de 8 bidons; 24 carcans; 14 bols à eau; Convoyeur à fumier avec 150 pi. de rail; Sleigh double; 35 tonnes de foin pressé; 5 tonnes de paille; 10 poches de sarrazin et une foule d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: AUTRE EMPLOI. CONDITIONS: COMPTANT OU PRET DE BANQUE. Pour information ou demande de crédit, veuillez communiquer avec l'encanteur, JULES COTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE 1274 rue Sud, Cowansville, Qué. TEL.: 263-0670 - 295-2130

Fils, tissus coupons LISIERES à tisser, au prix du gros. Blanc, 20c, lb, bleu, rose, jaune, 25c, lb - foncé, 30c, lb - Nylon 40 den, 15 den. - Nylon brosse et Terryène - une couleur par sac - Echantillons gratuits sur demande. ELMGROVE KNITTING LIMITED, 880 ALEXIS NICHON, MONTREAL 9

FILS à tisser naturel 2/16 2/8 \$1.10 à \$1.25 lb - Jersey pâle, 35c, lb - foncé, 45 lb - Jersey couleurs spéciales, rouge, etc., 50c, lb - laine et métallique, G. LEGAULT, 5960, RUE ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

LISIERES à tisser, au prix du gros, blanc, 20c, lb, pâle, 30 la lb, rose et bleu, 25c, la lb, foncé, 45c, la lb. Demandez nos échantillons et circulaires gratuits. BERTROY TEXTILES ENRG., C.P. 172, DRUMMONDVILLE, P. QUE.

HOMME sérieux demandé pour ferme laitière mécanisée. Salaire \$50.00 par semaine. S'adresser: CHARLES EDUARD DUBOIS, 7555 SAVANE, ST-HUBERT, TEL.: 674-9924.

JEUNE homme de 21 à 40 ans, aimant les animaux, demandé pour l'élevage des lapins; salaire de \$25, à \$50, par semaine selon les aptitudes et l'expérience. Position à l'année, logé, nourri sur les lieux. (Pas d'impatients... pas de sauteurs...). Installation des plus modernes, écurie automatique, chauffée en hiver, air climatisé en été. 4505 RANG ST-ELZEAR, DUVERNAY, VILLE LAVAL, TEL.: 661-7974.

HOMME pour travailler sur ferme laitière bien mécanisée. Bon salaire, logé, nourri. GILLES MARTEL CHAMBLY BASSIN, TEL.: 658-2325.

HOMME demandé pour travailler sur une ferme. Salaire raisonnable, logé, nourri. MAURICE LAVALLÉE, NEUVILLE, CTE PORTNEUF, TEL.: 876-2243.

HOMME marié pour soin d'animaux, sur ferme agricole, St-Jude (St-Hyacinthe), \$40, à \$60, par semaine, maison fournie; travail à l'année. MARIO MACIOCIA, 3654 JEAN-TALON EST, MONTREAL - 721-8833.

2 HOMMES demandés pour travail sur ferme maraîchère, à l'année, \$45, par semaine, logés, nourris, assurance-chômage. RENE LAVOIE, RANG ST-PAUL, SHERRINGTON, CTE NAPIERVILLE, TEL.: 454-3753.

JEUNE homme, travail sur ferme laitière, logé, nourri, \$30.00 par semaine. GASTON GODIN, 800 CHICOT, STE-EUSTACHE (DEUX-MONTAGNES)-TEL.: 473-4391.

HOMME demandé pour ferme. Logé, nourri, \$30.00 par semaine. S'adresser à: ROLAND BISAILLON, RANG DOUBLE, NAPIERVILLE, CTE NAPIERVILLE, TEL.: 245-3280.

HOMME pour travail sur ferme, logé, nourri, bon salaire. Avec expérience si possible. BRUNO MARCHI, L'ACADIE, CTE ST-JEAN, TEL.: 347-7856.

PROFESSEUR avec Brevet pour enseigner une 7ème année. Communiquer avec: LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA MINERVE, JOS. BEAUDIN, Sec. Trés., LA MINERVE, CTE LABELLE, TEL.: 819 -- 686-5307.

Institutrices demandées

2 INSTITUTRICES juniors, célibataires, brevet "B" demandées pour enseigner dans une école centrale, à 10 milles de Montréal. Salaire suivant la loi. Facilité de logement. Demande d'emploi adressée à: D.R. GAUTHIER, Sec. Trés., STE-JULIE, CTE VERCHÈRES, TEL.: 649-1103.

INSTITUTRICE avec Brevet pour enseigner une 5ème année. Communiquer avec: LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA MINERVE, JOS. BEAUDIN, Sec. Trés., LA MINERVE, CTE LABELLE, TEL.: 819 -- 686-5307.

MACHINES-OUTILLAGE

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par la Co-Opère Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

TRACTEURS - International - Harvester 340; 2 Cub Int, Harvester; 1 Massey avec loader et backhoe; 4 Ford 3 et 4 vitesses B-250 diésel avec loader et plusieurs autres tracteurs; Presse Holland, démonstrateur; 4 râteaux Morrill; 2 Chargeurs de Balles; 1 Rotovator E. M. 50, 1 an d'usage. Machinerie et pièces usagées de toutes marques. S'adresser à: ROLAND OUELLETTE, 420, BOUL. LABELLE, ST-JANVIER, TERREBONNE, TEL.: 438-7835.

PRESSE à foin Oliver 60 - Souffleuse Papec, à vis, sans fin, en bon ordre. Grattoir à tracteur, à 3 points. CHARLEMAGNE COUSINEAU, 1789, RUE NOTRE-DAME, ST-SULPICE, TEL.: 837-4908.

PRESSE à foin Massey-Ferguson No 10 à broche, modèle 1965, à vendre. S'adresser à: GUSTAVE SENECAI, VARENNES, TEL.: 652-2284.

PRESSE A FOIN Oliver avec moteur Monte-Balles - Moulin à Battre - Lieuse - Moulange - Tracteur Massey-Ferguson 35, avec pelle et charrue. ERNEST GUENETTE, TEL.: 435-3013.

BATTEUSES, moissonneuses, faucheuses, 3 points; épandeurs d'engrais; râteaux de côté, 3 points; tracteurs, avec ou sans pelles; presse 270 New Holland, Parfait ordre, MARCEL LIBERTE, ST-ISIDORE, CTE DORCHESTER, TEL.: 646-5267.

VENDEUR autorisé. Nettoyeurs d'étables. Videurs de silos PATZ. Nettoyeurs usagés. S'adresser: LEOJETTE, STE-SCHOLASTIQUE, DEUX-MONTAGNES, TEL.: 258-2708.

2 RATEAUX de côté, à tracteur - 2 Faucheuses 7 pi. à tracteur - Presse à foin \$400.00 - Toutes ces machines sont en très bonne condition et garanties. LEO DUBOIS & FILS LIMITEE, STE-THERÈSE, CTE TERREBONNE, TEL.: 435-3521 ou 425-2374.

REFROIDISSEURS usagés de toutes marques et bidons à vendre. Noms et adresses des propriétaires sur demande. CASE POSTALE 219, GRANBY, QUE.

FAUCHEUSE-LIEUSE à grain, Moulin à battre Dion, en très bonne condition, à bas prix. S'adresser à: 4020 CHEMIN DES SOURCES, DOLLARD DES ORMEAUX, - 684-6517.

PRESSE à foin New Holland Super 68 avec moteur, 6 ans d'usage, parfaite condition. JEAN LE DUC, 6145 COTE ST-FRANCOIS, ST-LAURENT, TEL.: 744-4767.

CHARGEUR A FOIN International à vendre, en bon état. S'adresser à: TELEPHONE POTRAS, R.R. 2, CHAMBLY, TEL.: 658-2647.

TRAYEUSE Surge 2 chaudières, 25 bidons lait 8 gallons. Chargeur foin, Frigidaire à lait, - 2745 MILLE ILES, ST-FRANCOIS, LAVAL, - 666-8110.

MONTÉ-BALLES 32 pi., fond en acier - Wagon sur pneus - Nettoyeur d'étable Jamesway - Moulange - 300 balles de paille - toutes les bâtisses de ferme et plusieurs autres articles. ROLAND FORGET, 4605 COTE TERREBONNE, TEL.: 666-8535.

FILEUR John Deere 894 semi porté, comme neuf, \$250.00 - JEAN-PAUL DESLAURIERS, 1520 RICHELIEU, BELOEIL, TEL.: 467-3074.

LIEUSE à blé d'Inde McCormick, Ensoleilur Dion, Chargeur à foin, fond sur tôle, à vendre. Le tout presque neuf. S'adresser à: HECTOR AFFARD 543 LACHENAIE, CTE L'ASSOMPTION.

CHARGEUR de balles de foin sur le champ, Smoker New-Holland, comme neuf. S'adresser à: REAL BEAUDRY, R.R. 3, RICHELIEU, CTE ROUVILLE, TEL.: 658-2528.

TRACTEURS - Massey-Ferguson 65 Diésel avec pelle en avant - 50 Massey-Ferguson - 550 Oliver - Cockshutt 540 - Massey-Harris No 33 - McCormick "A" avec faucheuse - Farmall "H" avec charrue hydraulique - Renault No 30N - Ford et Ferguson - Presses à foin John Deere No 14 T, Oliver, New-Holland et Massey - Ferguson, Râteaux-Fileurs hydrauliques - Trailers et 4 roues sur pneus et roues d'acier, de différentes marques - Faucheuses hydrauliques et traînantes, de différentes marques - Monte-Balles sur pneus, de 30 pi. - Conditionneur à foin de différentes marques - Faneur à foin - Wagons sur pneus - Moissonneuse-Batteuse Massey-Harris No 80 Spécial - Epandeur d'engrais 90 minots, sur pneus - Cultivateur hydraulique Ferguson - Sarcleur à blé d'Inde Cockshutt hydraulique - Arroseuse hydraulique à mauvaises herbes. Toutes ces machines agricoles sont usagées et entières bon ordre. J. B. GIRARD, 194 RUE ST-DENIS, ST-DENIS-SUR-RICHELIEU, CTE ST-HYACINTHE, P. QUE. TEL.: 787-2013.

MOULIN A FOIN International, 7 pi. - Wagon à foin, à vendre. TELEPHONER: 625-5238.

CHAINES à tracteur International - Moulin à foin - Herse à roulettes à tracteur - Scie ronde - Moteur à gazoline - Séparateur - Moulin à coude Singer 44 x 20. TELEPHONER: 473-7506.

CAMION Chevrolet 56, 2 tonnes, 22,000 milles, boîte fermée, n'a jamais été utilisé l'hiver, en très bon ordre. YVON LEBLANC, 2091 BOUL. STE-ELZEAR, CHOMEDEY, LAVAL, TEL.: 681-1023.

TRACTEUR Fordson Dexta, Tracteur Super C International, Ford 2,000, Loader U-34, Loader pour B-250 et B-275, Moissonneuse Super 26, Batteuse 22 X 38 International, Faucheuses à tracteur de toutes marques, Lieuses à grain 6 et 7 pi., Lieuse à blé d'Inde John Deere sur pneus, à prise de pouvoir, Charrues 2 et 3 rangs, hydrauliques, Arroseuse, capacité de 100 gallons. Toutes ces machines sont usagées et en parfait ordre. S'adresser à: B & D EQUIPMENT ENR., ST-DENIS SUR RICHELIEU, TEL.: 787-2105.

FOURRAGERIE et Souffleur Dion, très bon ordre, à vendre à moitié prix. NORBERT GRONDINES, RANG ST-JOSEPH, ST-ALBAN (PORTNEUF).

ARROSEUSE à verger, 235 gallons, marque Tecnomat, achetée en 1965. Broyeur et Pressoir à pommes. J. P. SALETES, 4333 STE - CATHERINE OUEST, MONTREAL, 931-1347.

TRACTEURS Farmall - 140 avec sarcleur - Farmall Super-A avec sarcleur - Farmall Cub avec sarcleur - International 350 - Farmall - M - John Deere 420 - Presse à foin New-Holland 271 à broche - International 55-W à broche - Case No 133 - Oliver No 60-T - Faucheuse Oliver No 356 à 3 points - Chopper International de 5 pi. - Ensoleilur Gehl à 4 couteaux - Moissonneuse-Batteuse Massey-Ferguson 35 - Moissonneuse Massey-Harris 80 Spécial, 10 pi. - Lieuse à grain Massey-Harris 7 pi. - Batteuse Dion - Voiture avec plateforme - BOUCHER & FRERE, MARIEVILLE, TEL.: 589-4951.

ARROSEUSE Myers 200 gallons, sur roues, pompe 15 gallons. Coupeuse de cotons avec chaîne. MARCEL GAUTHIER, ST-ROCH L'ACHIGAN, -832-3153.

MUSIQUE TRES grande aubaine!!! Disques neufs 45 tours, 25c, chacun. Catalogue. 10c. NELSON, BOITE POSTALE 22, PTE-AUX-TREMBLES, (MONTREAL).

ON DEMANDE ACHETEURS en tout temps de roulant et d'animaux de toutes sortes. Aussi acheteur de chaudières d'étable de 11/2 et 2 gallons. S'adresser: PHILIPPE PICHE, ST-SYLVÈRE, NICOLET, TEL.: 20-11 ou à JEAN-MARC LEBLANC, TEL.: 23-S-1.

On demande à ACHETER ou à ECHANGER tracteur modèle Ford Jubilé en bonne condition pour tracteur Cub avec sarcleur. 4505 RANG ST-ELZEAR, DUVERNAY, LAVAL, TEL.: 661-7974.

PENSION DEMANDEE pour garçon de 12 ans. Prix raisonnable. Rendrait légers services. Ecrire ou téléphoner à: MME VITAL COTE, 691 PREFONTAINE, APP. 3, LONGUEUIL, TEL.: 677-2413.

NOUS sommes acheteurs de veaux brutes de veau, vache, boeuf, cheval, mouton. EDGAR CLEMENT LTEE, Tanneurs - Peausniers, Marchand de cuir et de peaux, 35 ARAGO EST, QUEBEC 2, QUE, TEL.: 418---529-9921.

POUSSINS, POULETTES POUSSINS d'un jour seulement, P. de la ponte: Shaver Starcross 288 (poule blanche aux œufs blancs), A deux fins: Shaver Starcross 506 (poule noire et rouge aux œufs bruns), Pour la chair: Rock Blanc, COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, VILLE DE LAVAL, QUE, TEL.: 669-3556.

NON-SEXES, poulettes, cochets, poussins de grill, canetons, oisons, dindons, œufs, chapons âgés de 3 et 4 semaines, poussins démarrés, poulettes plus âgées, de tous âges. Catalogue. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

75 POULES Light Sussex, 1 an, en ponte, à vendre à \$2.00 chacune. S'adresser: RAYMOND ARSENAULT, STE-WENCESLAS, CTE NICOLET.

ATTENTION AVICULTEURS 100 PANNEAUX ou grils de broche 4' x 12' pour planchers de poudeuses ou d'indons - 200 séries de nids de 14 trous à 2 étages, en veneer, 5' longeur - Laveuse automatique, Le tout en parfaite condition, 2 ans d'usage; à vendre à moitié du prix coûtant. S'adresser: MARC SAUCIER, 340 PETITE RIVIERE, LOUSEVILLE, (MASKINONGE), TEL.: 228-5265.

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. - Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédierons par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505 boul. St-Martin, Chomedey, Qué.

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIES? Soulagement et confort. Pas de courroie serrée. Pas d'élastique. Pas d'acier. Ecrire à: SMITH MANUFACTURING CO. Dept. 200, P.B. Preston, Ontario.

(Suite à la page 18)

"Etudiez, travaillez, épargnez et demain, vous serez maîtres de votre province"

Sous ce titre, nous publions en page 12 de notre édition du 24 mai, le compte-rendu d'une conférence, dont on attribuait la paternité à M. Sam Steinberg, président de Steinberg's Limited. Le texte de cette conférence nous avait été transmis par une source que nous avions tout lieu de croire sûre. La reproduction des deux lettres ci-après clarifiera, nous l'espérons, la confusion qui a pu résulter de la publication de cette nouvelle:

Le 2 juin 1967
Monsieur Paul-H. Lavoie,
Directeur,
La Terre de Chez Nous,
515, avenue Viger,
Montréal 24, Québec.

Cher monsieur Lavoie,
Je viens de prendre connaissance d'un article intitulé: "Etudiez, travaillez, épargnez et demain, vous serez maîtres de votre province" (M. Steinberg), et publié dans la Terre de Chez Nous du 24 mai 1967.

Je dois vous dire que ce compte-rendu d'une conférence que j'aurais prononcée devant un groupe de gradués de la faculté de Commerce de l'Université de Montréal est dénué de tout fondement. Je désire même par la présente protester contre toutes les faussetés contenues dans cet article.

Permettez-moi de préciser en plus que jamais je n'ai eu le plaisir de porter la parole à cet endroit. Il s'ensuit donc que je n'y

ai pu prononcer les paroles qu'on me prête.

L'auteur de l'article a pu être voulu faire allusion à une conférence prononcée, le 1er avril 1959, devant les étudiants de la faculté de Commerce de l'Université Laval de Québec. Comme vous pourrez le constater par la lecture du texte intégral que je vous fais tenir sous ce pli, le message de cette conférence est complètement différent de celui que vous avez publié.

Je dois vous dire que je suis très ennuyé qu'on affirme que j'aie pu parler sur un tel ton à mes concitoyens de langue française, quand je puis vous assurer que jamais je n'ai, en quelque endroit que ce soit, porté un tel jugement sur eux. Mes sentiments à leur égard sont bien connus de tous et tout à fait à l'opposé de ceux que l'auteur de cet article me prête. Nous recevons très souvent, de la part de communautés religieuses et d'insti-

tutions d'enseignement de langue française, des témoignages clairs et précis à ce sujet, et s'il y a dans votre article des vérités qu'on voudrait m'attribuer, je désire, comme à moi, me dissocier totalement des sentiments qui y sont exprimés.

Au contraire, j'ai eu maintes fois l'occasion d'exprimer à mes concitoyens de langue française ma plus vive reconnaissance pour la collaboration qu'ils ont apportée à notre compagnie, non seulement comme clients mais aussi comme employés et collaborateurs. Grâce à leur encouragement et à leur appui actif, notre compagnie a prospéré de façon à doter notre province d'un complexe économique digne de celle-ci, et quant à moi je suis heureux de faire partie d'une équipe qui fait la fierté du Québec et du Canada. Les succès de notre compagnie sont attribuables en grande partie, et nous le reconnaissons souvent, aux milliers d'employés Steinberg, dont quelque 80% sont de langue française.

Comme je considère que l'article que vous avez publié m'est préjudiciable ainsi qu'à la compagnie Steinberg Limitée, je vous saurais gré de bien vouloir rétablir les faits en publiant dans la prochaine livraison de votre journal une rétractation complète en même temps que la présente lettre. Je serais particulièrement heureux que votre rétractation fasse allusion au dernier paragraphe de votre article qui n'est certainement pas inspiré par un grand souci de meilleures relations humaines. Il serait juste que vous donniez à cette mise au point la même importance qu'à l'article en question.

Je regrette d'avoir à vous écrire la présente, mais je crois que c'est simplement justice envers notre compagnie et envers les centaines de mille concitoyens de langue française avec qui nous entretenons des relations d'amitié et de haute courtoisie,

de confiance et de mutuelle collaboration.

SAM STEINBERG
Montréal, le 6 juin 1967
Monsieur Paul Grenier,
Directeur des Relations Publiques,
Steinberg Limitée,
5250, rue Ferrier,
Montréal 9, Qué.

Monsieur le Directeur,
Je fais suite à notre conversation téléphonique de ces jours derniers et vous remets ce message promis.

En 1959, lorsqu'à titre de professeur de cours extra-scolaires, à la Faculté de Commerce de Québec, j'ai invité Monsieur Sam Steinberg, président de Steinberg Limitée, à donner une conférence devant les finissants de cette faculté, c'était la septième du genre dans la même année. A chacune de ces rencontres, j'étais présent et je présentais les conférenciers. A l'occasion de la visite de Monsieur Steinberg, il me fut impossible de me joindre à lui, pour la bonne raison que le matin du départ pour Québec, j'étais grippé et malade au lit.

Quelques jours après la conférence de Monsieur Steinberg, à Québec, j'eus des échos très élogieux de tout ce qui fut dit, par Monsieur Guy Lechasseur qui, dans le temps, était, je crois, votre Directeur des Relations Publiques et par une délégation des finissants de l'Ecole qui vinrent me remercier pour tout ce que j'avais fait pour eux durant l'année scolaire et qui, à cette occasion, ne manquèrent pas de me préciser les interventions générales et énergiques de Monsieur Steinberg.

C'est dans cet esprit, et résument à ma façon, la pensée de Monsieur Steinberg que je prononçai ma conférence à Plessisville en 1965. Et j'ai profité de cette occasion pour citer en exemple Monsieur Steinberg et insister auprès de mon auditoire pour que nous mettions en application ses mots d'ordre de 1959 aux étudiants de Laval: ETUDE-TRAVAIL-EPARGNE-

Que j'aie imaginé la pensée de Monsieur Steinberg, probablement. Mais il n'en reste pas moins vrai que personnellement, j'ai une admiration sans limite pour cet homme et son oeuvre et que si nos compatriotes avaient fait, dans cette même période de temps, la moitié de son chef-d'oeuvre, nous serions beaucoup plus forts économiquement.

Ma conférence a été enregistrée sur un ruban. Et voilà qu'on a reproduit, sur des journaux, au texte, ce que j'ai dit, situant certaines déclarations, entre guillemets, qui ne sont sûrement pas le texte exact que lisait Monsieur Steinberg. Ces déclarations ainsi mises en évidence sont rapportées tout comme si elles avaient été dites par Monsieur Steinberg. Même, qu'on a ignoré le nom du conférencier qui les a dites. De là, l'imbroglio regrettable que vous m'avez signalé et que la présente lettre est la correction que j'apporte.

S'il est vrai que Monsieur Steinberg a dit aux jeunes étudiants de Laval d'étudier, de travailler et d'épargner, il n'a tout de même pas voulu faire une leçon désagréable ou méchante à l'endroit des canadiens-français. Je suis confiant, monsieur le Directeur, que cette mise au point sera jugée satisfaisante pour corriger la mauvaise impression créée par des articles publiés tout dernièrement dans quelques journaux.

Agréez, monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

BERNARD BENOIT,
5806 Notre-Dame -de-Grâce,
Montréal 28, Qué.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 17)

NOS Spéciaux: Les Plantes - Tisane Laxative No 1, 4 onces \$1.25 - 100 comprimés laxatifs, \$2.00 - Tisane No 2, Foie et Reins, 4 onces \$1.25 - 100 comprimés No 2, \$2.00 - Tisane No 3, Amaigrissante, 4 onces \$2.00 - 100 comprimés No 3, \$3.00 - 100 comprimés digestifs No 4, \$2.00 - 100 comprimés No 5, pour acné et maladie de la peau, \$2.00 - 100 comprimés No 7, pour irrégularité et ménopause, \$2.00 - 100 comprimés pour hémorroïdes et mauvaise circulation, \$2.00 - 100 comprimés No 9, pour trouble arthritique et rhumatismal, \$2.00 - Liquide pour troubles nerveux, 6 onces, \$2.00 - Comprimés pour fièvre de foie, sinusite et catarrhe, 10 pour \$2.00 - 100 comprimés de calcium, No 21, \$1.25 - 100 comprimés No 39, pour personnes mouillant le lit, \$2.00 - Sirop pour les vers No 34, 3 bouteilles de 12 onces, \$2.50 - Onguent pour hémorroïdes, No 31, \$1.25 - 100 capsules de Lécithine pour bien dormir, No 30, \$2.00 - Baume pour yeux ou oreilles, \$1.00 - Pollen de fleurs, No 11, \$5.00 lb - Elixir aux herbes, purificateur, No 50, \$2.00 - Bain aux Algues Marines, 30 bains \$3.50 - Commandez chez: ANDRE BENOIT, HERBORISTE, 5991 DE LAROCHE, MONTREAL, 10, P.Q. Tél: 777-7835. Aux commandes de moins de \$2.00 ajouter .50 pour frais. Avec commandes de \$10.00 et plus, un bain aux Algues gratuit.

TERRES A VENDRE

VERGER de 550 pommiers, situé sur le Mont St-Hilaire, à vendre. Maison de 3 étages, 12 grandes pièces, terrain de 17 arpents, chemin privé. Prix à discuter. Appeler après 7 heures le soir, à MONTREAL, 279-9533.

FERME à vendre ou à échanger, 100 arpents en culture, bien bâtie et plantation de 10,000 pins plantés depuis 15 ans, à Ste-Sophie de Lévis, Comté Nicolet. S'adresser à: PHILIPPE PICHE, ST-SYLVERE, CTE NICOLET. Tél: 20-5-11.

TERRE, 200 arpents, maison, toutes commodités. DALMA RENAUD, R.R. 3, ST-CHRYSOSTOME, CTE CHATEAUGUAY. Tél: 826-4445.

TERRE, 110 acres, 75 en culture, 220, aqueduc; avec ou sans roulant, aussi 118 acres sous location. HENNAULT FORGET, 527 RANG ST-FRANCOIS, VILLE DE LORRAINE, CTE TERREBONNE.

TERRE, avec ou sans roulant, 100 arpents, 150 pommiers. SUCRERIE GERMAIN ST-JACQUES, RANG STE-GERMAINE, OKA, CTE DEUX-MONTAGNE.

FERMES, à proximité de la ville. Quota lait nature. Avec ou sans roulant. GEORGES-EDOUARD PERREAULT, 166 - 5ième RANG, DRUMMONDVILLE (DRUMMOND).

140 ACRES, sans bâtisses, boisé, montagne Shefford, beau site pour un ou plusieurs domaines. MME REMI VADNAIS, 79 LORNE, GRANBY.

BELLE ferme de 310 arpents, 1 mille du village. Bonne maison, bon bâtiment, place idéale. OSCAR LECOURS, R.R. 1, PRINCEVILLE (ARTHABASKA).

FERMES et commerces à vendre. Pour détails, écrivez à DION & WILLIAMS ENRG., COURTIERS EN IMMEUBLES, L'ANGE-GARDIEN, CTE ROUVILLE, P. QUE.

STE-MONIQUE, Cité Nicolet, terre 85 arpents, 1 mille du village, bien bâtie, maison moderne, laiterie neuve, bassin refroidisseur, nouvelle électrification, tracteur Ford remis à neuf. JEROME L. PINARD, 3230 SICOITTE, ST-HYACINTHE. Tél: 773-4729.

FERME, 222 arpents, 200 cultivables, 40 vaches, 25 taures, contrat lait. Route 7, 35 minutes de Montréal. Machinerie, \$20,000 comptant. S'adresser à: MAURICE HAUTELOUQUE (HIS), HENRYVILLE, CTE IBERVILLE.

150 ARPENTS cultivables, 2/3 argileux, 40 milles de Montréal, 10 milles du Vermont. MME ROSE ROCHELEAU, NOTRE-DAME DE STANBRIDGE, (MISSISQUOI).

TERRE, avec ou sans roulant, 200 acres en culture, 80 en bois, maison briques. PIERRE DUMONT, 7ème RANG, ST-ALBERT, (ARTHABASKA).

MANSEAU - 200 arpents, moitié en foin, moitié en bois. Très bien bâtie. Aubaine à \$3,000 - LUCIEN BEAULAC, LEMIEUX, CTE NICOLET.

FERME à vendre, 165 acres, située à Windsor, Richmond. S'adresser à: SOCIÉTÉ DU CREDIT AGRICOLE, 315 RUE KING OUEST, SHERBROOKE, P. Q. Tél: 569-2084.

TERRE avec 600 pommiers en production. Bonne pour jardinage et autres cultures. CAMILLE PILON, 995 FRESNIERE, ST-EUSTACHE, (DEUX-MONTAGNES).

BELLE terre de 173 arpents avec roulant. Bien bâtie, près du village. Permis du lait pour Montréal. S'adresser à: ANTONIO FORTIN, NAPIERVILLE.

TERRE, 136 arpents, culture, terrain planche, argileux, sans roches, pouvant accommoder 50 têtes de bétail. OVILA BADEAU, FORTIERVILLE (LOTBINIERE). - 287-4639.

TERRE, située à 1 mille du village, sur chemin d'asphalte, ferme, très bons bâtiments, porcherie, 2 silos, trayeuse, culture améliorée. HENRI-LOUIS GUILMOND, ST-EDOUARD, LOTBINIERE.

TIMBRES

TIMBRES canadiens, commémoratifs et grands formats, 100 différents pour \$1.00 - NELSON, BOTE POSTALE 22, PONTE-AUX-TREMBLES, MONTREAL.

A VENDRE A ST-CHRYSOSTOME

Ferme 480 arpents (Gentlemen's Farm)! Consentirons à vendre en entier ou partiellement. Pouvant accommoder 100 têtes de bétail; bâtiments en excellente condition, y compris maison, grange et autres.

MONTREAL TRUST COMPANY,
777 Dorchester Blvd. West, Montreal, Que.
Agent: W.C. Smith - 861-1681. Lc 388

GARDONS NOS CAPITAUX À NOTRE SERVICE

Nos économies doivent demeurer dans NOTRE RÉGION!

Confions donc nos ÉPARGNES & PLACEMENTS à notre

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT LOCALE

Pour mieux vous servir:
10 SUCCURSALES
À VOTRE DISPOSITION!

Caisse d'Établissement de:

NICOLET 725, rue Brassard, Nicolet, Qué. 293-4344

RIMOUSKI 121, rue St-Jean-Baptiste, Rimouski, Qué. 723-4360

RIVE-SUD 133, rue Notre-Dame, Ville de St-Rémi, C.P. 337, Napierville. 454-2311

ST-HYACINTHE 1775, rue des Cascades, St-Hyacinthe, Qué. 774-5205

LA CHAUDIERE 130 - 18e rue, St-Georges-ouest, Beauce, Qué. 228-5571

JOLIETTE 110 nord, rue Beaudry, Joliette, Qué. 756-8191

TROIS-RIVIERES 329, rue Laviolette, Trois-Rivières, Qué. 378-3091

VAUDREUIL 52, rue du Boisvert, Vaudreuil, Qué. 234-3385

SHERBROOKE 2106 ouest, rue King, Sherbrooke, Qué. 569-2521

SAGUENAY 533 est, rue Racine, Chicoutimi, Qué. 543-1549

Détachez, remplissez et envoyez ce coupon par la poste à la succursale située le plus près de chez vous.

- Je désire recevoir des renseignements sur vos certificats d'épargne
 Je désire recevoir des renseignements sur vos taux d'intérêt.

NOM
ADRESSE
OCCUPATION TEL:

REVUE des MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

MARDI, LE 20 JUIN

De nouveau, les approvisionnements furent abondants et la demande normale. Les prix accusèrent à nouveau un léger fléchissement. Les postes de décoquillage ont absorbé un volume d'oeufs assez considérable.

La vente du poulet à griller fut bonne grâce à de nouvelles ventes à prix très bas. La demande pour le gros poulet fut tranquille et le marché de la poule demeure peu animé. La vente du dindon s'est maintenue.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS

6 lb et plus44c.-46c.
5 lb et moins de 643c.-45c.
4 lb et moins de 536c.-37c.

Poulets à griller et à frire
(sous glace)

Moins de 4 lb.....32c.-34c.

POULES

6 lb et plus37c.-39c.
5 lb et moins de 636c.-38c.
4 lb et moins de 535c.-37c.
Moins de 4 lb30c.-32c.

JEUNES DINDONS

Moins de 1036c.-38c.
10 lb et moins de 1638c.-42c.
16 lb et plus45c.-47c.

OEUFS

Prix de gros aux détaillants à Montréal
(cartons d'une douzaine)

A-Extra-gros45.3c.
A-Gros41.2c.
A-Moyens34.1c.
A-Petits26.2c.

Prix de détail aux consommateurs à Montréal
(cartons d'une douzaine)

A-Extra-Gros52c.-58c.
A-Gros45c.-55c.
A-Moyens42c.-46c.
A-Petits33c.-39c.

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

7 lb et plus251/2c.
6 lb et moins de 7211/2c.
5 lb et moins de 6191/2c.
Poulets à griller et à frire

Moins de 5 lb19c.

POULES

7 lb et plus17c.
6 lb et moins de 715c.
5 lb et moins de 613c.
Moins de 5 lb07c.

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb23c.
12 lb et moins de 20.....24c.-25c.
20 lb et plus27c.
Dindons adultes
Moins de 20 lb.....20c.

POMMES DE TERRE

Lundi le 19 juin 1967, sur le marché de Montréal.

Québec, No 1 en sacs de 50 lb.....0,95
I.P.-E. 75 lb.....1.85-1.95
I.P.-E. 50 lb.....1.40-1.45
I.P.-E. 10 lb.....0.37-0.39
N.-B. 50 lb.....1.00-1.10
N.-B. 50 lb.....0.28-0.30
Cal. 100 lb. blanches...5.00-5.25
N.J. sucrées le boisseau.....5.75

PORCS ABATTUS

Ce qui suit est le différentiel pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, le 19 juin 1967

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A-Prix de base		30.00	31.75-32.75
B-.....		29.00	30.75-31.75
C-.....		27.00	28.75-29.75
D-.....		23.00	24.75-25.75
Légers	Prix non établis	26.50	28.25-29.25
Lourds		26.75	29.00-30.00
Extra-Lourds		19.00	23.20-23.20
Semi-castrats		23.00	24.75-25.75
Truies		19.00	23.20-23.20

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de Vérification.

PRIX PONDÉRE DU PORC - TORONTO

(Semaine se terminant le 17 juin 1967)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne
	\$32.93	\$32.50	\$32.15	\$32.16	\$32.15	\$32.41

(Courtoisie de l'Office des Producteurs de porcs de l'Ontario)

Les 12, 13 et 14 juin 1967

MARCHÉ DE L'OUEST

Les ventes de porcs et de truies ont rapporté des prix stables à ceux de la semaine dernière.

Catégorie A 134 à \$31.75

Truies \$20.50

MARCHÉ DE L'EST

Les ventes de porcs et de truies ont rapporté des prix stables à la semaine dernière.

Catégorie A 115 à \$31.00

96 à \$31.00 plus 90 c. ch.

36 à \$32.00

Truies la plupart \$19.50 plus 90c. ch.

FRUITS ET LEGUMES

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boul. Crémazie, Montréal.

Prix payés aux producteurs au marché central métropolitain, jusqu'à 9 heures du matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des Productions horticoles, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

LE 19 JUIN 1967

POMMES: de fantaisie McIntosh 3.50, Délicieuses 5.00; petites 2.75, C 2.00 - 2.25 boîte à verger, McIntosh C.A. 4.50 - 4.75 8 x 5 et 12 x 36

ASPERGES: 7.00 - 7.50 / 24 lb.

BETTERAVES: 1.50 / doz.

CAROTTES: No 1 2.00 - 2.25 / 50 lb, No 2 1.00 - 1.25/50 lb.

CIBOULETTE: \$0.75c. / doz.

CHOUX-FLEURS: pas d'approvisionnement.

CONCOMBRES: 2.25 / doz.

EPINARDS: 2.00 / boisseau, 2.25 / 12 x 10 cellos.

LATTUE: frisée 1.25 - 1.50 / 24, Boston 3.00 / 16, Romaine 3.00 / 16, Iceberg No 1 3.00 - 3.25.

OIGNONETS: \$0.70c. .75c. / doz.

ECHALOTES: \$0.50-.55c. / doz.

POIREAUX: 1.25 - 1.50 / doz.

RADIS: \$0.30 - .45c. / doz.

RHUBARBE: grosse .75c. / doz, petite .30c.-.40c. / doz.

RUTABACAS: No 1 5.50 / boisseau, 3.75-4.00 / 50 lb, petits 1.00 - 1.25, No 2 1.50 / 50 lb.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél. 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 19 juin 1967.

Les réceptions: 357 bovins, 350 veaux, 40 porcs, 15 agneaux et moutons.

Les arrivages de bovins, lundi, étaient un peu moins nombreux que ceux de lundi dernier et se composaient de 197 bovins de type laitier et de 160 bouvillons. Avec une bonne demande, toutes les classes s'échangeaient facilement à l'exception toutefois des taureaux dont les prix étaient en général \$1.00 moins élevés.

Les réceptions de veaux étaient plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de sujets de qualité moyenne. La demande était bonne et le marché actif. Les prix payés étaient en général stables comparés à ceux payés lundi dernier.

Prix des porcs et des truies non établis.

Prix des agneaux et des moutons irréguliers.

*** **

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 19 juin 1967.

Les réceptions: 265 bovins, 618 veaux, 76 porcs, 27 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins, à l'ouverture du marché, lundi, étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier et étaient pour la plupart composées de vaches de type laitier. La demande était bonne pour toutes les classes et le marché était actif. Toutes les catégories et particulièrement les vaches de bonne qualité s'échangeaient à des prix variant de stables à très fermes comparés à ceux enregistrés lors de l'ouverture du marché de la semaine dernière.

Lundi, les arrivages de veaux étaient un peu plus nombreux que ceux de l'ouverture du marché de la semaine dernière et étaient formés de sujets de diverses qualités. Toutes les offres s'échangeaient facilement et le marché s'est maintenu actif. Les prix payés pour les différentes catégories étaient très fermes comparés à ceux payés lundi dernier et en certains cas, de légères augmentations ont été enregistrées.

Les ventes de porcs, cette semaine, ont rapporté \$1.00 de moins que la semaine dernière, soit \$30.00 pour ceux de catégorie "A". Le prix des truies a baissé de \$0.50, soit \$19.00.

Prix des agneaux et moutons irréguliers.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix.....28.00-29.25
Bons.....27.00-27.75
Moyens.....25.25-26.85
Communs.....21.50-25.00

VACHES

Les meilleures.....22.25-23.00
Bonnes.....21.00-22.00
Moyennes.....19.00-20.75
Communes.....17.75-18.75
Très communes.....15.50-17.50

TAUREAUX

Bons.....22.00-23.75
Ventes jusqu'à.....25.75
Moyens.....20.00-21.75
Communs.....18.00

TAURES

Bonnes.....23.00-24.00
Moyennes.....20.75-21.50
Communes.....18.50-20.00

VEAUX DE LAIT

Bons.....34.00-36.00
Ventes jusqu'à.....37.00
Moyens.....29.00-33.50
Communs.....24.00-28.50

AGNEAUX

Bons.....aucun
Lots mélangés.....aucun
Agneaux de printemps.....45.00
Communs.....aucun

MOUTONS

Bons.....10.50-12.50
Communs.....9.00

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix.....28.25
Bons.....26.25-27.00
Moyens.....25.00-26.00
Communs.....21.50-23.75

VACHES

Les meilleures.....22.75-23.50
Bonnes.....21.00-22.50
Moyennes.....19.50-20.75
Communes.....17.50-19.25
Très communes.....12.50-17.00

TAUREAUX

Bons.....22.50-24.75
Ventes jusqu'à.....nil
Moyens.....20.00-22.25

TAURES

Bonnes.....23.00-24.50
Moyennes.....aucune
Communes.....aucune

VEAUX DE LAIT

Bons.....32.50-37.50
Ventes jusqu'à.....39.50
Moyens.....28.50-32.00
Communs.....20.00-28.00

AGNEAUX

Bons.....32.00-34.50
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel.....44.50
Communs.....aucun

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINEE

LE 17 JUIN 1967

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, no 1 pasteurisé, admissible .92, .62c., 93, .63c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, .63c.

f.a.b. MONTREAL

Poudre de lait écrémé: (ventes de 25 sacs ou plus). Pulv., Canada 1ère cat., sacs, .20c. à .22c. Cylindre, Canada 1ère cat., sacs, .19c. à 20c. Aliments du bétail, sacs, .16c. à .16 1/2c.

Poudre de lait de beurre, bétail, .15c. à .151/2c.

Poudre de petit lait .04c. à .04 1/2c.

Caséine 30 mailles.....43c.

Lait évaporé, caisse 48/16c..7.80

Crème douce, la livre matière grasse (en bidon)....94c.

Du 14 au 20 juin 1967 inclusive-ment, le fromage blanc du Québec se vendait .45c., coloré .45 1/4c. (lait cru).

Importante résolution adoptée par la FIPA sur le Kennedy Round

Lors de sa récente réunion de trois jours au Secrétariat général de l'UCC, à Montréal, le comité exécutif de la FIPA a adopté une importante résolution dans laquelle il déplore, notamment, que le Kennedy Round n'ait pas élaboré le système nouveau et constructif de relations internationales dans le domaine agricole.

Le comité précise dans sa résolution que le Kennedy Round a manifestement démontré la mesure limitée dans laquelle les règles générales de l'Accord sont susceptibles de s'appliquer à l'agriculture.

M. Roger Savary, de France, secrétaire-général de la FIPA depuis 1953, nous a souligné à l'occasion d'une entrevue à l'issue de la réunion, que le comité exécutif a en outre étudié différents problèmes, tels les rapports qui doivent exister entre les organisations d'agriculteurs et les gouvernements, les marchés des produits agricoles, l'aide alimentaire aux pays sous-développés, etc.

La date de la prochaine conférence de la FIPA a également été fixée au mois d'avril 1968, en Tunisie.

KENNEDY ROUND

Nous reproduisons ci-dessous le texte de la résolution adoptée par le comité exécutif en rapport avec le Kennedy-Round. Quelque 14 des 33 pays membres de la FIPA étaient représentés à cette réunion.

"Au cours des vingt dernières années, les organisations nationales d'agriculture ont constamment pressé les gouvernements de négocier des arrangements internationaux efficaces sur les produits. A la lumière de leur expérience du fonctionnement des marchés nationaux et internationaux, elles considèrent que de tels arrangements sont essentiels pour maintenir une plus grande stabilité économique mondiale et pour permettre les ajustements continus de la production, des échanges, des stocks et des prix, requis pour adapter les ressources alimentaires des besoins mondiaux en évolution, en tenant compte des intérêts des producteurs et des consommateurs.

"Analysant plus profondément les implications de cette politique générale, les organisations nationales d'agriculteurs ont unanimement conclu que des accords internationaux de produits portant sur des denrées agricoles, devraient pour être efficaces comprendre des engagements couvrant des aspects importants des politiques agricoles nationales et notamment "des engagements destinés à influencer efficacement la politique de production agricole des pays qui sont parties à l'accord. (1)

"Le Comité Exécutif de la Fédération Internationale des Pro-

ducteurs Agricoles, réuni à Montréal du 5 au 7 juin 1967, reconnaît et note avec satisfaction les décisions importantes prises à Genève pour faciliter les échanges internationaux notamment celle essentielle, qui ouvre la voie à un accord international sur le Blé comportant des dispositions nouvelles. Il croit et espère aussi que l'accord de Genève tendra à exercer une influence heureuse sur les coûts de production agricole. Pourtant, le Comité regrette que le Kennedy Round n'ait pas élaboré le système nouveau et constructif de relations internationales dans le domaine agricole, alors même qu'il a manifestement démontré la mesure limitée dans laquelle les règles générales de l'Accord sont susceptibles de s'appliquer à l'agriculture. En somme il n'y a pas eu d'effort d'ensemble pour coordonner sur le plan international les politiques nationales de soutien et d'échanges agricoles par l'organe d'accords et de conseils internationaux de produits.

"Dans ces circonstances, le Comité Exécutif de la FIPA invite toutes les organisations membres à poursuivre activement la politique énoncée dans les rapports de ses Conférences Générales et à exercer une pression sur les gouvernements afin que soient poursuivis tant par l'intermédiaire des agences internationales existantes que de conférences ad hoc et de conseils internationaux de produits, des efforts pour parvenir à un minimum d'entente portant sur les points suivants:

- un Accord International sur les Céréales comprenant, entre autres, une clause sur les niveaux de production nécessaires à un équilibre et à une stabilité des prix, sur des objectifs de report normal, globalement et en ce qui concerne les pays considérés individuellement. (2)

- l'établissement d'un Conseil International Laitier au sein duquel les producteurs et les gouvernements pourraient coopérer.

- des consultations périodiques sur la situation et les perspectives du commerce mondial de la Viande conduisant à l'action coordonnée qui sera nécessaire pour assurer le développement normal de l'économie mondiale de la viande.

- consultations sur d'autres produits, particulièrement ceux intéressant les pays en voie de développement, au sein des Nations Unies ou d'autres institutions en conformité avec les positions adoptées par la FIPA.

"La FIPA note avec satisfaction les mesures prises au sein du GATT pour commencer à partager, sur une base multilatérale, la charge des programmes

d'aide alimentaire encore que ces derniers restent très inférieurs aux besoins minimaux à court terme prévisibles des pays sous-alimentés. Il s'agit là d'un pas décisif vers une politique préconisée de longue date par les Conférences de la FIPA. Le Comité souhaite aussi, à cet égard, attirer l'attention des gouvernements et de l'opinion publique sur la nécessité - largement démontrée par l'expérience acquise dans le domaine de l'aide alimentaire au cours des quinze années, et officiellement reconnue dans toutes les procédures internationales élaborées pendant cette période -- de compléter l'aide alimentaire en nature par une aide additionnelle en monnaie, ou en services destinée à couvrir notamment les frais de transport et de distribution.

"On observe qu'aucune procédure n'a encore été acceptée sur la manière d'administrer la clause d'aide alimentaire qui doit être incorporée dans un nouvel Accord sur le Blé. Il est clair, qu'une administration ou une coordination multilatérales efficaces des actions entreprises par chaque pays ou groupe de pays donateurs seront nécessaires pour que les programmes d'aide alimentaire aient un effet optimum.

"Une utilisation plus complète devrait être envisagée des facilités et de l'expérience qui existent dans le cadre du Programme Alimentaire Mondial NU/FAO. Le Comité souhaite également que les ressources nouvelles prévues par l'accord de Genève viennent s'ajouter aux ressources normales du PAM".

(1) Rapport de la Conférence de Dublin, par. 37.

(2) Rapport de Londres du Groupe des Produits sur les Céréales.

Fédération de l'UCC de Nicolet

Plus de 5,000 membres

Un rapport de l'UCC sur le recrutement des membres, au 31 mars, mentionne que la Fédération de Nicolet comptait, à cette date, un total de 5,288 membres dans ses rangs.

Ce nombre est le plus élevé jamais atteint dans cette région et représente une augmentation d'environ 3% sur celui de l'année dernière. Cela indique également que l'objectif fixé à cette Fédération, soit 5,000 membres a été dépassé.

Parmi les diverses Fédérations de l'UCC de la province, celle de Nicolet se classe au 5e rang, quant au nombre de membres, en se basant sur les chiffres de l'année dernière; mais au 31 mars dernier, elle se classait au 2e rang, dû au fait que plusieurs Fédérations n'avaient pas encore terminé leur campagne de recrutement.

D'après les rapports réguliers des Fédérations de l'UCC qui parviennent au secrétariat général il semble que le chiffre de 56,576 membres atteint l'année dernière, sera dépassé. Ce nouveau record permettra à l'UCC de représenter davantage tous les cultivateurs de la province et d'être un instrument pouvant les servir plus adéquatement.

(Communiqué)

Bureaux de l'UCC fermés du 21 juillet au 7 août

Les bureaux du Secrétariat de l'UCC à 515 Viger, Montréal, seront pratiquement fermés du vendredi soir 21 juillet au lundi matin 7 août.

Cette période de deux semaines permettra aux membres du personnel de l'UCC de prendre leurs vacances annuelles en même temps.

La direction de l'UCC a décidé de répéter, pour la saison 1967, cette pratique qui depuis trois ans s'est avérée avantageuse pour l'UCC et les employés.

On fera bien de noter cependant qu'une couple de personnes demeureront dans les locaux pour répondre au téléphone, ouvrir le courrier, et même voir à ce que suite soit donnée aux cas graves et urgents.

LA DIRECTION

Importateurs de boeuf d'ici 4 ou 5 ans?

Expansion possible de l'élevage dans l'Est et dans l'Ouest

"La production du boeuf devra prendre de l'expansion -- et rapidement -- en Amérique du Nord, faute de quoi le Canada et les Etats-Unis seront forcés de devenir importateurs de boeuf d'ici trois ou quatre ans. De fait, les Etats-Unis le sont depuis quelques années déjà".

Voilà ce que déclarait récemment un ex-ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, dans une allocution prononcée devant les membres de l'Association des médecins vétérinaires de l'ouest de l'Ontario. Le conférencier ajoutait que nous disposons dans l'Ouest et l'Est du pays des dizaines de millions d'acres de terre qui pourraient être utilisées pour accroître nos élevages de bovins de boucherie.

Dès 1961, a poursuivi M. Hamilton, les ministères de l'Agriculture des Etats-Unis et du Canada ont établi des projections relativement à nos besoins en boeuf en 1975. Les experts en ce domaine en sont arrivés à la conclusion qu'il nous faudra alors en Amérique du Nord environ 75 millions de bovins d'engraissement de plus que nous n'en avions en 1961 -- une moyenne d'environ cinq millions par année.

Cependant, nos effectifs de bovins depuis lors, n'ont augmenté que de sept millions de têtes, c'est-à-dire un peu plus d'un million de têtes seulement par année. Signalons en passant que le nombre actuel de bovins répond encore assez bien à nos besoins et que le dernier recensement des Etats-Unis a révélé un nombre supérieur de bovins dans les fermes d'outre-frontière qu'on ne l'avait estimé antérieurement. Mais dès cette année, et surtout en 1968, il se peut que le boeuf renchérisse pour la peine aux Etats-Unis et au Canada.

SOLS EN BROUSSAILLE

"Compte tenu de la situation mondiale, nous devons quand même importer du boeuf au Canada et aux Etats-Unis à moins que nous ne prenions des mesures radicales et coûteuses pour améliorer la situation", a répété l'ex-ministre.

"Au temps où j'étais ministre en 1961, a-t-il précisé, les ventes de bovins étaient loin d'être ce qu'elles sont aujourd'hui. Et, au pays, la situation est devenue plus critique par suite d'expéditions accrues aux Etats-Unis de bovins d'emboche ou d'engraissement, cela à la faveur de prix intéressants".

Pour accélérer l'expansion de l'industrie bovine, le conférencier a suggéré la conversion en pâturages de 30 à 60 millions d'acres de terre présentement couverte de broussailles ou

d'arbres de qualité inférieure, impropres ou peu propres à la transformation en pâtes et papiers. La majorité de ces terres serait située en Alberta et dans l'est du pays.

PACAGES EN COMMUN

M. Hamilton est d'avis que cette conversion de terrains broussailleux ou couverts de peupliers communs serait peut-être coûteuse, mais économiquement possible. Comme moyen d'y arriver, il a préconisé la nationalisation ou l'extension à travers tout le pays de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, qui existe depuis 1935 sous l'égide du gouvernement fédéral.

Comme la chose s'est produite dans l'Ouest, ces terrains actuellement en friche pourraient devenir la propriété du gouvernement qui se chargerait de les transformer en pâturages communaux. Ceux-ci pourraient être des lieux de paissance que le gouvernement louerait annuellement à tant par tête pour l'alimentation des bovins de boucherie durant la belle saison.

Le conférencier a conclu en affirmant que d'ici peu les bêtes de court et de long engraissement se vendraient \$35, les 100 livres sur le marché nord-américain. A ce compte, l'exploitation de pâturages communaux deviendrait économiquement faisable ou rentable.

DITHANE M-45

Nouveau fongicide supérieur

Composition unique

Resultats exceptionnels

Une autre étape dans la lutte contre la brûlure de la pomme de terre

Produits chimiques pour l'agriculture

ROHM AND HAAS

COMPANY OF CANADA LIMITED

WEST HILL ONTARIO

DITHANE est une marque déposée au Bureau des brevets canadien et dans les principaux pays étrangers.



GRANDE VENTE A PLUS DE 50% DE RÉDUCTION

FRAMBOISIERS certifiés No 1 Viking et Newburg, en excellente condition, pour plantation jusqu'à la fin de juin. Les deux variétés les plus rentables pour notre climat, vivaces, gros fruits rouges, qualité supérieure. La Viking est la plus précoce, sans épines, plants géants et forts. La Newburg est mi-saison, plants très robustes, moyenne hauteur.

Prix spéciaux (réduits à plus de 50%): 25 pour \$2.00; 50 pour \$3.50; 100 pour \$6.00; 500 pour \$22.50; 1000 pour \$42.50; tant que nos surplus dureront. F.o.b. magasin, comptant avec la commande (pas de c.o.d.).

W. H. PERRON & Cie Ltée (82)

GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES

515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, (Ville de Laval), P.Q. Tél. 681-1615